



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 141 • NUMÉRO 056 • 1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 29 septembre 2006**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 29 septembre 2006

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1000)

[Traduction]

#### LOI DE 2006 SUR LES DROITS D'EXPORTATION DE PRODUITS DE BOIS D'OEUVRE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 27 septembre, de la motion portant que le projet de loi C-24, Loi imposant des droits sur l'exportation aux États-Unis de certains produits de bois d'oeuvre et des droits sur les remboursements de certains dépôts douaniers faits aux États-Unis, autorisant certains paiements et modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et d'autres lois en conséquence, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

**M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui au sujet du projet de loi C-24, la Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'oeuvre, présenté par le ministre du Commerce international.

En pensant aux propos que j'allais tenir ici aujourd'hui, l'idée m'est venue à l'esprit que cette capitulation dans le dossier du bois d'oeuvre correspondait en quelque sorte à des qualificatifs que j'emploie depuis des années à l'égard de certaines personnes qui ont siégé à la Chambre, des ministres, des députés et même des gouvernements, des gens que nous, les gens ordinaires, appelons des voyous et des vauriens.

En général, les gens ordinaires diront que, selon eux, un trop grand nombre de ceux qui ont siégé à la Chambre ou occupé des fonctions officielles à la Chambre se sont vite pliés à la politique américaine dans un dossier ou un autre. L'un des premiers exemples qui me vient à l'esprit, peut-être même le plus notoire jusqu'à aujourd'hui, particulièrement dans l'esprit des travailleurs canadiens, est le geste de l'ancien premier ministre John Diefenbaker lorsqu'il a cédé devant Dwight D. Eisenhower à la fin des années 1950. C'est ce premier ministre, un premier ministre conservateur, soit dit en passant, qui a courbé l'échine devant le président Dwight D. Eisenhower et annulé le projet Avro Arrow.

En fait, on nous a rappelé encore cette semaine qu'un prototype de l'Avro Arrow avait été restauré et exposé dans l'un de nos musées nationaux, dans l'intention, je le suppose, de nous laisser entrevoir ce que ce projet aurait pu donner. Au moment de l'annulation de ce projet, il y avait cinq prototypes principaux d'un aéronef qui était 20 ans en avance sur son temps.

Que s'est-il passé le fameux vendredi noir? Le premier ministre Diefenbaker a annulé ce projet et ce faisant, il a réduit à néant l'avenir de plus de 15 000 travailleurs. On peut se demander pourquoi. Pour quelles raisons un gouvernement se retournerait-il contre ses citoyens de cette façon?

Ensuite, dans les années 1980, beaucoup d'entre nous, y compris votre serviteur qui, à l'époque, militait dans le mouvement ouvrier à Hamilton, ont vu le premier ministre d'alors, Brian Mulroney, signer l'Accord de libre-échange qui, fondamentalement, sacrifiait plus de 500 000 emplois dans le secteur manufacturier en Ontario et dans tout le reste du pays. Ma circonscription, Hamilton-Est—Stoney Creek, a été gravement touchée.

Je me rappelle lorsque le projet d'accord de libre-échange a été signé. Le jour-même, la société Firestone a annoncé la fermeture d'une usine à Hamilton, car elle n'était plus nécessaire. L'entreprise pouvait simplement importer ses produits des États-Unis. Ainsi, 1 500 personnes ont perdu leur emploi.

Pour ne pas m'en prendre simplement aux conservateurs, je pourrais également mettre les anciens libéraux sur la sellette. C'est dans les années 1990, comme on s'en rappelle, que le Parti libéral a déclaré durant la campagne électorale de 1993 qu'il allait éliminer la TPS. Il était censé refuser de signer l'ALENA. Je me rappelle d'une annonce pleine page dans les journaux pour énoncer cinq priorités et pour préciser ce que les libéraux entendaient faire et ne pas faire, et la TPS et l'ALENA étaient les deux premiers dossiers sur cette liste. Or, qu'ont fait les libéraux? Ils ont conservé la TPS et signé l'Accord de libre-échange et là encore, les travailleurs de ma ville ont été sacrifiés.

Nous nous rappelons que peu après cet événement, la députée de Hamilton de l'époque a démissionné, car elle s'était engagée à le faire si la TPS n'était pas éliminée. On a tenu une élection partielle. En fait, j'étais le candidat de mon parti à cette élection partielle. Nous sommes passés de la cinquième place à la deuxième grâce, simplement, à la colère des gens face à cette situation.

Les métallurgistes et les fabricants de ma région se demandent ce qui va encore leur tomber dessus. Ils voient la capitulation du gouvernement dans le dossier du bois d'oeuvre. Il n'est pas surprenant qu'ils ne fassent pas confiance au gouvernement, après avoir été trahis par les gouvernements précédents, tant libéraux que conservateurs. Il y a maintenant le spectacle du gouvernement actuel. Durant la campagne électorale, il s'est présenté comme un nouveau parti et il a fait son cheval de bataille de la responsabilité et de tous ces grands principes. Que s'est-il produit ensuite? Eh bien, juste avant la reprise des travaux de la Chambre, il a nommé une personne non élue au Sénat.

*Initiatives ministérielles*

●(1005)

Puis, nous avons vu quelque chose d'encore plus gênant pour la Chambre, à mon avis, à savoir que le ministre responsable du dossier du bois d'oeuvre a traversé le parquet de la Chambre deux semaines seulement après les élections. Les gens de sa circonscription, qui avaient travaillé fort pour faire élire un libéral, se sont retrouvés tout à coup un bon matin avec un député conservateur.

J'aurais peut-être dû parler d'un changement d'allégeance, puisque le député n'a pas effectivement traversé le parquet de la Chambre. Il aurait fallu un peu de courage pour le faire, et c'est une denrée plutôt rare.

Le gouvernement s'attend à ce que les métallurgistes, les travailleurs de l'automobile et d'autres travailleurs d'usine de ma circonscription fassent confiance au ministre du Commerce international. Je suis en mesure de dire que la chose est exclue. Ils se crispent. Ils se demandent quelle industrie sera la prochaine à écopper et se disent que ce sera peut-être la leur.

Notre porte-parole pour ce dossier, le député de Burnaby—New Westminster, s'est employé à avertir les Canadiens et les députés de ce qui est en train de se passer. Il se présente quotidiennement à la Chambre pour attirer l'attention des Canadiens sur le dossier. Il a dénoncé les coûts cachés de l'accord sur le bois d'oeuvre pour les Canadiens. Il a également dénoncé les tactiques d'intimidation employée par le premier ministre et le gouvernement pour forcer l'industrie à appuyer l'accord.

Voici une citation de notre porte-parole:

Le gouvernement [conservateur], qui a eu recours à des tactiques d'intimidation pour forcer l'industrie à appuyer l'accord, se sert maintenant du régime fiscal pour punir ses opposants.

On dit à l'heure actuelle, parmi les gens que je fréquente tout au moins, que l'entente est peut-être en péril. Si tel est le cas, je m'en réjouis.

Il a également déclaré:

Dans le cadre de l'accord sur le bois d'oeuvre, [le premier ministre] et le [ministre du Commerce international] obligent les entreprises canadiennes du secteur du bois d'oeuvre à remettre aux États-Unis 1 milliard de dollars des 5,3 milliards de dollars en dépôts douaniers prélevés illégalement par les douanes des États-Unis à cause du différend sur le bois d'oeuvre.

De plus, nous avons bénéficié de toute une série de victoires devant les tribunaux concernant ce différend. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi notre gouvernement aurait capitulé et nous aurait mis à genoux devant les Américains alors que nous n'avons pas à agir de la sorte. Nous pouvons avoir gain de cause lors de la prochaine ronde devant les tribunaux, puisque les contestations vont se poursuivre, mais il importe encore plus de nous préparer à défendre le prochain secteur qui sera attaqué par les Américains.

Le gouvernement conservateur impose encore aux entreprises du secteur du bois d'oeuvre qui refusent d'adhérer à ce que je qualifierai de fiasco — faute d'un autre mot — un droit de 19 p. 100 sur les montants remboursés. Ce droit ne sera pas perçu auprès des entreprises qui respectent l'accord. C'est un abus de pouvoir, surtout si on tient compte du fait que nous avons obtenu gain de cause devant les tribunaux. Les entreprises canadiennes ne doivent rien aux États-Unis. Je suis sidéré de voir que nous donnons un milliard de dollars aux Américains.

Les métallurgistes et les députés de Hamilton sont très inquiets. Il est fort probable que, à l'avenir, les Américains vont reprendre les procédures judiciaires dans d'autres dossiers. Le gouvernement Bush a récemment décidé de ne pas tenir compte des décisions rendues par les tribunaux américains le 7 avril et le 14 juillet sur l'ALENA et

l'amendement Byrd. Cela donne une indication claire — assez claire pour que même le gouvernement comprenne — de ce qui nous attend.

L'ALENA contient un mécanisme de règlement des différends que cet accord écarte complètement. Il est inconcevable que notre gouvernement fasse une telle chose aux travailleurs du secteur du bois d'oeuvre.

●(1010)

Le chef de notre parti s'est récemment rendu à Thunder Bay pour montrer aux travailleurs qu'ils ont l'appui d'au moins quelques députés. Visiblement, les députés du parti ministériel n'en font pas partie.

Comme l'a dit notre chef, « le premier ministre a vendu le Nord de l'Ontario ». C'est un fait. Il a dit: « C'est un échec lamentable. Nous avons laissé un milliard de dollars sur la table à Washington. » Mais le pire, c'est que « le gouvernement Bush a maintenant une influence directe sur la gestion de notre industrie forestière ».

Il est évident que les gestes du ministre du Commerce international sont antidémocratiques. Selon moi, le ministre a vendu notre pays. Il mérite d'être relégué au même rang que les voyous et les vauriens dont j'ai parlé au début de mon intervention. Je crois qu'on se souviendra longtemps de ce gouvernement. La capitulation dans le dossier du bois d'oeuvre n'est peut-être pas aussi pire que l'annulation du projet Avro par le gouvernement Diefenbaker, mais c'est tout juste.

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député pour sa participation à cet important débat.

Nous débattons la question du bois d'oeuvre depuis plusieurs jours, mais je n'ai rien entendu concernant ce qui est, selon moi, le vrai problème. Le vrai problème est d'ordre commercial. Il concerne le commerce dans le cadre de l'ALENA et les années consacrées à l'établissement de relations commerciales par le Canada en vertu de nos différents traités.

Je suis très préoccupé par toute la question des mécanismes de règlement des différends. On dirait bien que, malgré tous les efforts déployés pour les établir, les règles du jeu ont été mises de côté au profit de l'intimidation et de l'imposition de force d'une décision à ceux qui n'ont pas le choix. Qu'en pense le député?

**M. Wayne Marston:** Monsieur le Président, je remercie le député d'en face pour sa question. Comme j'ai dit dans mon exposé, notre accord commercial comprend un mécanisme de règlement des différends qui a été complètement écarté. C'est ahurissant.

Le député a parlé des gens qui se font imposer une décision de force, mais quand c'est notre propre gouvernement qui le fait, il y a de quoi être ébahi. Notre propre ministre du Commerce international harcèle les entreprises canadiennes. Je n'en reviens pas. Les députés remarqueront que les mots me manquent parfois, car cette situation va à l'encontre de tout ce que la Chambre représente et du travail de ministre à la Chambre.

Quant à notre rôle, je rappelle aux députés conservateurs que leur slogan électoral était « Changeons pour vrai ». Si c'est de cette façon que le ministre du Commerce international veut changer les choses pour le Canada, je ne donne pas cher de notre peau.

●(1015)

**M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC):** Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de poser de question ce matin, mais je pense que le député du parti qui dit non à la démocratie est sorti des rangs.

*Initiatives ministérielles*

J'aimerais simplement porter à votre attention le fait que les Canadiens savent fort bien pourquoi les libéraux n'ont pas réussi à conclure un tel accord. C'est en partie à cause d'un manque de leadership de l'autre côté de la Chambre et parce que les libéraux ont vu des avantages financiers phénoménaux liés à la prolongation du litige pendant encore de sept à dix ans.

En janvier, les Canadiens ont opté pour le changement. Ils ont choisi un chef qui a effectivement conclu une entente qui, franchement, correspond aux souhaits et aux besoins de 90 p. 100 de l'industrie forestière au Canada. Cette entente contribue à assurer le revenu de nombreuses familles. Elle nous permet également d'aller de l'avant. On pourrait soutenir et convenir, en fait, que les meilleurs rapports que l'actuel premier ministre a réussi à établir à l'échelle internationale nous ont permis d'en arriver à cet accord.

J'aimerais que le député nous fasse part de ses observations sur un élément, parce que, bien sûr, il nous afflige de ces terribles reproches. Je me rappelle de l'époque où un autre gouvernement, qui lui aussi faisait preuve de leadership, a proposé l'ALENA et je signale que, aujourd'hui, la vitalité remarquable de l'économie canadienne est directement attribuable à cet Accord de libre-échange nord-américain.

Je me demandais simplement si le député pouvait nous faire part de ses observations. Je viens de l'Ontario. Je me souviens du gouvernement Rae. Il a fallu à l'Ontario une décennie pour se remettre de l'impasse économique dans laquelle Bob Rae avait entraîné la province à titre de premier ministre alors que, à la même époque, au niveau fédéral, nous entrions dans une période de prospérité économique grâce à un gouvernement conservateur qui faisait preuve de leadership.

Je ne sais pas si le député souhaite revenir sur cette période embarrassante de l'histoire du Canada, particulièrement pour l'Ontario, mais il souhaite peut-être nous dire pourquoi 90 p. 100 des intervenants de l'industrie du bois d'oeuvre appuient cet accord. Le député fait l'autruche en pensant qu'il est possible de prolonger ce litige indéfiniment. Il veut peut-être faire des observations logiques à ce sujet.

**M. Wayne Marston:** Monsieur le Président, je suis content d'entendre que le député a écouté ce que j'ai dit.

Le député a parlé du gouvernement au pouvoir en Ontario en 1990. Si je me souviens, à cette époque, l'accord de libre-échange avait deux ans. Les 500 000 emplois perdus en Ontario, que je viens tout juste de mentionner, avaient eu une incidence sur l'assiette fiscale. Nous traversons la pire récession de l'histoire de notre pays à ce moment. Ce gouvernement a enregistré trois déficits en ligne de 10, 9 et 8 milliards de dollars pour que les gens puissent continuer de travailler et pour que l'économie continue de tourner.

Aurais-je fait les mêmes choix? Je ne le sais pas. Je ne siégeais pas au Cabinet. Étais-je en faveur du contrat social? Non, je ne l'étais pas, fin de l'histoire.

Pour revenir aux propos du député, c'est-à-dire au manque total de leadership de l'ancien gouvernement et autres questions du genre concernant ce dossier, j'aimerais vous rappeler que vous avez amené le ministre du Commerce international...

**Le vice-président:** À l'ordre. Je signale au député de Hamilton-Est—Stoney Creek qu'il doit s'adresser au député par l'entremise de la présidence, et non en utilisant le pronom à la deuxième personne. Le député a fait cela à quelques reprises et je n'ai rien dit, mais comme il continue je dois le porter à son attention.

**M. Wayne Marston:** Merci, monsieur le Président, je vous suis reconnaissant. Je suis nouveau à la Chambre et vos conseils sont toujours les bienvenus.

Encore une fois, tout ce que je peux dire, c'est que d'après moi, d'après mon parti et d'après le porte-parole de ce secteur, cette entente sur le bois d'oeuvre est une capitulation. Je le maintiens.

**Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.):** Monsieur le Président, je suis ravie d'avoir l'occasion de parler du projet de loi C-24, connu également sous le nom de Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'oeuvre.

Ce différend m'intéresse particulièrement, car l'industrie du sciage tient une place importante dans l'économie de ma circonscription, celle de Churchill. C'est un dossier particulièrement critique qui, dans ma circonscription, préoccupe gravement les travailleurs et les travailleuses de cette industrie.

La capitulation dans le dossier du bois d'oeuvre cause une grande inquiétude sur le plan local. En outre, elle est source de grave préoccupation dans tout le Canada, compte tenu de l'ampleur des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Ce commerce a une longue histoire. En effet, il a évolué avec le temps et cet aspect historique est un élément essentiel des échanges commerciaux entre nos deux pays.

Aujourd'hui, comme chaque jour, plus de 37 000 camions traverseront la frontière canado-américaine. En 2003, le commerce bilatéral de biens et services atteignait plus de 441,5 milliards de dollars, faisant d'emblée du Canada et des États-Unis les plus grands partenaires économiques qui soient. Les économies de nos deux pays sont indissociables. La coopération et le respect sont par conséquent des éléments essentiels à la prospérité de cette relation.

Personne à la Chambre ne peut nier l'importance du commerce avec notre ami et voisin le plus proche. Le commerce est une relation à deux sens qu'il faut respecter de part et d'autre pour en maximiser l'efficacité. Ainsi, on a créé divers tribunaux commerciaux chargés d'aider en cas de différends commerciaux. Nous avons eu recours à de telles options dans le cadre du différend de longue date sur le bois d'oeuvre. Plusieurs tribunaux ont statué que les pratiques du Canada relativement à l'industrie du bois d'oeuvre étaient conformes au droit international.

Le Canada semble toujours avoir eu gain de cause, que ce soit devant les tribunaux de l'Accord de libre-échange nord-américain et de l'Organisation mondiale du commerce ou les tribunaux américains. Récemment, le 14 juillet 2006, le Tribunal de commerce international des États-Unis a rendu une décision en faveur du Canada, concluant que les tarifs et les droits américains étaient illégaux. De plus, les jugements des tribunaux de l'ALENA et de l'OMC indiquent clairement que notre industrie n'était pas subventionnée.

Si telle était la conclusion, pourquoi le Canada s'est-il entendu pour moins? Les Canadiens méritent mieux. Le Canada avait gagné toutes les contestations, et on croit que les États-Unis auraient épuisé toutes les possibilités d'appel très prochainement.

Les conservateurs n'ont pas tout à fait compris ce qui était en jeu, il me semble. Il y avait bien plus en cause que le montant qui était dû. Premièrement, la souveraineté du Canada était en jeu. Le Canada doit se tenir debout même devant la plus forte des puissances. Deuxièmement, il fallait faire en sorte que les États-Unis respectent notre accord de libre-échange. L'entente sur le bois d'oeuvre encourage les États-Unis à ne pas considérer notre accord sérieusement.

*Initiatives ministérielles*

Ce qui m'amène à parler de la crédibilité de notre mécanisme de règlement des différends. En faisant des compromis relativement aux décisions rendues en vertu des dispositions de résolution des différends de l'ALENA, nous minons la crédibilité de tout le mécanisme. Aspect encore plus important: j'ai parlé avec des représentants de l'industrie de ma circonscription et j'aimerais faire connaître le point de vue de l'industrie et son mécontentement.

Les Métallurgistes unis de ma circonscription sont très préoccupés et frustrés par l'entente. Ce syndicat représente les travailleurs forestiers de nombreuses collectivités de ma circonscription et du Manitoba. Ces collectivités sont notamment Thompson, Wabowden, Cranberry, Moose Lake, The Pas, Birch River, Swan River, Roblin, Neepawa, et même Winnipeg, qui n'est pas dans ma circonscription.

• (1020)

Le président de la section locale a dénoncé l'accord en disant, le 24 août: « C'est un accord dévastateur qui pourrait même empirer la situation des exportations de bois d'oeuvre si les prix chutent et qu'un système de contingents imposé par les États-Unis réduit le volume des opérations. » Il a poursuivi en disant: « [Le premier ministre] n'a pas fait d'effort pour rencontrer les travailleurs canadiens et entendre leur point de vue [...] Cet accord est un manque de respect. C'est une capitulation. »

Cette déclaration décrit bien la position et les motifs d'inquiétude des travailleurs forestiers de ma circonscription. Ils considèrent que cette entente est une capitulation. Le gouvernement minoritaire les a simplement abandonnés.

Le différend sur le bois d'oeuvre était certainement à l'avant-plan de l'actualité, mais ce n'est absolument pas un cas unique. En fait, un certain nombre d'autres différends commerciaux se sont déjà produits par le passé entre le Canada et les États-Unis. La Société canadienne des postes et la Commission canadienne du blé ont été touchées par de tels conflits, entre autres.

Quand le gouvernement minoritaire a conclu cet accord avec les États-Unis, il a envoyé un message clair aux Canadiens et aux Américains.

Les Canadiens, surtout ceux qui sont touchés par des différends commerciaux, comprennent maintenant que, peu importe le nombre de décisions en leur faveur à la suite de contestations judiciaires devant des tribunaux internationaux, il se peut fort bien qu'ils doivent accepter un compromis. De leur côté, les Américains, surtout ceux qui sont touchés par des différends commerciaux, comprennent maintenant que, avec un gouvernement canadien conservateur, peu importe le nombre de jugements défavorables à la suite de contestations judiciaires devant des tribunaux internationaux, tout reste possible.

Les industries canadiennes ont-elles tort de croire que, en cas de différend commercial, le gouvernement pourrait régler l'affaire en acceptant une entente qui leur donne beaucoup moins que ce qu'elles méritent?

Cet accord a laissé à l'industrie américaine du bois d'oeuvre 500 millions de dollars qui auraient dû être rendus aux Canadiens. Avec les prix pratiqués actuellement, cette piètre entente crée une taxe à l'exportation qui est plus élevée que les droits américains actuels.

Les Canadiens méritent mieux. Les hommes et les femmes de ma circonscription qui oeuvrent dans le secteur forestier ont travaillé trop fort pour mériter que le gouvernement laisse leur industrie à la merci des Américains.

Outre le fait que ce soit un précédent déconcertant, l'accord a déjà commencé à avoir des conséquences sur le niveau de production. Par

exemple, une des entreprises de ma circonscription, dans le Nord du Manitoba, a dû éliminer son équipe de nuit immédiatement — une conséquence directe de l'accord. Cette entreprise a aussi déclaré que les emplois offerts seront moins nombreux à la suite de l'accord.

Cet accord est une insulte. Comment l'industrie de ma circonscription pourrait-elle approuver un accord qui a des conséquences aussi nuisibles? Comment pourrais-je conserver le respect de mes électeurs en appuyant un accord qui réduirait les emplois et les salaires?

Le premier ministre et son gouvernement ont acculé au mur l'industrie canadienne en lui servant un ultimatum. Les conservateurs ont montré qu'ils voulaient punir les secteurs et les entreprises de l'industrie qui ne sont pas de leur côté en les laissant à la traîne. C'est exactement ce qu'ils ont fait.

Le Canada est un pays fort. Rien ne justifie le fait qu'un gouvernement canadien doive consentir des compromis et sacrifier notre industrie. Nous devons à notre industrie forestière de l'appuyer au moyen d'une entente solide.

Malgré tout ce que le gouvernement peut dire, il y avait d'autres solutions. Le Parti libéral avait proposé un programme d'aide supplémentaire incluant 200 millions de dollars sur deux ans pour rendre notre industrie forestière plus concurrentielle et plus écologique, et pour tirer profit l'expansion de la bio-économie; 40 millions de dollars sur deux ans pour accroître la performance générale de notre système national innovateur de gestion des forêts; 30 millions de dollars sur deux ans pour améliorer la compétitivité de la main-d'oeuvre, favoriser le développement des compétences en milieu de travail et venir en aide aux travailleurs plus âgés touchés par les mises à pied dans l'industrie forestière; 100 millions de dollars sur deux ans pour soutenir la diversification économique et le développement des ressources dans les localités touchées par les pertes d'emplois; 30 millions de dollars sur deux ans pour développer de nouveaux marchés pour les produits du bois canadiens; et 200 millions de dollars sur deux ans consacrés à la lutte contre la prolifération du dendroctone du pin dans les forêts de la Colombie-Britannique.

En outre, le précédent gouvernement libéral avait offert à l'industrie le choix d'accepter une entente négociée ou de poursuivre les actions en justice justifiées, que nous aurions appuyées en fournissant des garanties de prêt, un soutien au réinvestissement, une aide aux travailleurs et aux collectivités pour la mise sur pied de programmes d'adaptation et une assistance au sujet des frais juridiques. Le Parti libéral a aussi offert des solutions et des choix à l'industrie forestière.

• (1025)

J'ai pris la parole aujourd'hui au nom des travailleurs forestiers de ma circonscription, Churchill, et de tous les travailleurs forestiers du pays qui doivent subir les conséquences de cet accord irréfléchi. Je me suis jointe à eux dans leur combat pour avoir un avenir et des emplois dont ils peuvent être fiers.

Les Canadiens méritent mieux. C'est pourquoi je ne pourrais jamais appuyer un tel accord.

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, je remercie la députée de Churchill de son discours. Elle a parlé des répercussions de l'accord sur sa circonscription, notamment les plus petites localités, les familles et les travailleurs. Nous n'entendons guère parler de cela. Nous entendons beaucoup le gouvernement dire que l'industrie appuie l'accord. En fait, ce sont de très grandes entreprises qui n'ont plus le choix.

Plus nous en apprenons sur l'accord, et le député de Hamilton-Est—Stoney Creek l'a souligné plus tôt, plus il semble avoir d'effets néfastes. Je pense que l'on s'inquiète de plus en plus des véritables effets de cet accord.

Je viens de la Colombie-Britannique. Il ne fait pas de doute que cet accord a d'énormes répercussions sur les collectivités locales. Une des choses qui m'étonnent vraiment le plus, c'est que l'accord ne semble pas se fonder sur une stratégie d'exploitation des ressources canadiennes qui soit axée sur le développement durable, la protection des emplois et la fabrication de produits à valeur ajoutée. En Colombie-Britannique, l'industrie se contente toujours d'exporter massivement des billes brutes. Cet accord aggravera ce problème.

La députée parlera-t-elle des pertes d'emplois dans sa collectivité et nous dira-t-elle quelle sorte de stratégie industrielle est nécessaire à son avis à la place de l'accord sur le bois d'oeuvre pour vraiment procurer de la stabilité aux collectivités de Churchill, aux collectivités de la côte ouest de la Colombie-Britannique et aux autres collectivités du pays?

• (1030)

**Mme Tina Keeper:** Monsieur le Président, la question de la députée illustre ce qui se passe dans les petites exploitations de ma circonscription de Churchill. Il y a certainement lieu de s'inquiéter des conséquences immédiates qu'aura cet accord.

L'un des premiers effets à se faire sentir a été la perte d'un quart de travail de nuit. En raison du système de quotas, on craint beaucoup que l'accord ait de sérieuses conséquences. Les travailleurs des petites scieries se sont fait dire clairement que les probabilités sont élevées.

Il m'apparaît important de souligner que le gouvernement semblait pressé de conclure un accord. Des motivations politiques l'ont peut-être poussé à agir à la hâte. Je sais qu'on a mentionné à plusieurs reprises le long historique entourant l'accord, puis le voilà tout d'un coup. Le dossier représente des années de travail acharné et d'efforts pour tenter des actions en justice, lesquelles ont été gagnées au nom des Canadiens. Nombre de personnes croyaient que cette démarche allait se poursuivre dans le proche avenir. Le gouvernement libéral s'était donné comme rôle d'appuyer l'industrie pour qu'elle puisse continuer ces actions en justice.

Les travailleurs de ma circonscription ne parlent pas souvent des pertes d'emploi, mais c'est un sujet de préoccupation important. Ils parlent des questions de souveraineté et de l'avenir de notre pays. Les travailleurs sont d'avis que cet accord est une capitulation et que le Canada est en train de brader nos droits.

Nous devons soutenir l'industrie. Nous devons envisager de lui offrir des stimulants pour l'inciter à se développer dans d'autres domaines.

**M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD):** Monsieur le Président, j'aimerais intervenir au sujet du projet de loi que nous sommes en train d'étudier.

J'ai écouté le débat des derniers jours et j'ai suivi le dossier dans les médias et ici au Parlement. J'essaie de voir les choses du point de vue du Nord. Il est question de nous dans le projet de loi parce que ce dernier accorderait une exemption aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut.

Cette exemption est en partie attribuable à certains de nos liens commerciaux avec l'Alaska. Les États-Unis veillent certainement à leurs intérêts lorsqu'il s'agit de l'Alaska et du bois provenant du Nord. Cela en dit long sur les États-Unis et sur ce qui se passe au Canada à l'heure actuelle.

### *Initiatives ministérielles*

L'accord sacrifie notre bien-être à long terme pour des gains à court terme. Examinons la situation sous l'angle de ce que le gouvernement essaie d'accomplir. Le gouvernement aimerait beaucoup sortir majoritaire des prochaines élections. Il aimerait beaucoup paraître décidé et capable de résoudre les problèmes. Je crois que c'est ce qui l'a poussé à brader notre industrie. C'est un gain à court terme.

L'industrie y gagnera également à court terme, parce qu'elle est à court d'argent et de débouchés. Dans les premiers temps, nous recouvrerons une partie de nos investissements. Les entreprises pourront survivre un peu plus longtemps et demeurer dans l'industrie. Cependant, le marché nord-américain du logement, qui a connu de nombreuses années d'essor, est sur le point de stagner. Lorsque le logement stagne, les besoins en produits forestiers stagnent aussi et les prix chutent.

Les prix chuteront et les droits compensateurs entreront en vigueur, ce qui signifie que notre industrie sera doublement touchée. Non seulement nos prix seront-ils faibles, mais nous nous verrons également imposer des droits compensateurs. Ces droits nous accablent encore davantage. Avec le temps, notre industrie perdra de l'importance ou les entreprises se rendront compte que le bois brut n'est toujours pas soumis à des droits de douane. Avec la chute des prix et l'imposition des droits compensateurs, ces entreprises auront davantage à relocaliser leurs opérations de fabrication et de traitement du bois aux États-Unis. Voilà ce que cette entente entraînera comme conséquences.

Quelles seront les répercussions de cette entente sur notre secteur canadien du bois d'oeuvre? Des problèmes à long terme. C'est tout ce que cette entente nous donnera, un gain à court terme et des problèmes à long terme.

Qu'est-ce que attend le Canada? Le contexte est évidemment plus large que celui de l'accord sur le bois d'oeuvre. L'entente sur le libre-échange a modifié la structure profonde du commerce au Canada. Nos exportations vers les États-Unis ont augmenté de 250 p. 100 et les États-Unis reçoivent actuellement plus de 87 p. 100 de tous les produits exportés par le Canada.

Comme le Canada dépend davantage des marchés américains, les échanges entre le Canada et le reste du monde ont diminué. L'entente sur le libre-échange a mené à une dépendance. Nous sommes devenus dépendants d'un pays dont le poids économique est dix fois supérieur au nôtre. Nous nous sommes placés dans une position d'infériorité et de dépendance. Quel genre de vie est-ce là quand nous vivons si près d'un tel géant?

J'ai remarqué que cette entente sur le bois d'oeuvre avait des répercussions sur les relations entre le fédéral et les provinces et entre les provinces elles-mêmes. Tout d'un coup, les États-Unis exigent que nous modifiions notre politique intérieure.

Nous avons des ententes pour les Maritimes. Les Américains ont consenti une exemption. Nous avons des ententes différentes pour le Québec. Il y a toutes sortes d'ententes d'un bout à l'autre du pays. Une puissance étrangère nous dit maintenant comment mener nos affaires internes. À mon avis, cela représente une renonciation à la souveraineté du Canada, cette même souveraineté pour laquelle nous nous sommes battus si fort et que le gouvernement actuel semble traiter de haut.

*Initiatives ministérielles*

● (1035)

Cette entente enlève des droits aux Canadiens. Nous sommes saisis subitement d'un accord comportant de nombreuses dispositions punitives auxquelles la plupart des gens ne s'attendent pas lorsqu'ils se lancent en affaires. Les administrateurs d'entreprises seraient tenus responsables des dettes encourues par leur société en raison des droits prévus dans cette entente, même les entreprises en faillite.

Les conjoints et les enfants sont responsables dans le cas de biens transférés. On va les pourchasser pour s'assurer qu'ils se saignent les veines afin d'enrichir le gouvernement.

L'article 77 autorise des perquisitions sans mandat dans le cas de dossiers concernant les paiements et les impôts. Le bras autoritaire du gouvernement va frapper ceux qui vont tenter de prendre leurs distances à l'égard de cet accord très spécial avec les États-Unis. Au fond, le Canada cède le contrôle des ressources de notre pays à une puissance étrangère.

Quand on y pense, il s'agit d'une puissance étrangère dix fois plus grosse que nous. En raison de leurs ressources financières et de leur secteur de la fabrication, les États-Unis sont une immense puissance mondiale. Comment le Canada se situe-t-il face à eux? Le Canada est un pays de 32 millions d'habitants comportant une grande superficie et des ressources naturelles. La force du Canada dépend de ce que nous faisons de ces ressources et de la façon dont nous les gérons en pensant à nos enfants et à nos petits-enfants.

Lorsque nous bradons ces ressources, comme c'est le cas ici, nous causons un tort irréparable à tous ces jeunes qui veulent grandir et vivre dans leur collectivité, dans des régions comme les régions nordiques et rurales du Canada.

Que sommes-nous en train de faire? Nous disons que ce bois d'oeuvre n'est pas là pour les Canadiens. Nous disons que nous allons expédier ces billes de bois aux États-Unis, et que ces jeunes Canadiens peuvent aller travailler dans les villes. Ce que nous sommes en train de faire, c'est abandonner notre contrôle.

Je pourrais parler de l'accord sur l'énergie que le Canada a signé aux termes de l'ALENA, mais je le ferai dans un autre débat, car il devrait sûrement y avoir bientôt un débat au sujet de notre secteur énergétique. Si le gouvernement pense pouvoir s'en tirer sans parler d'énergie au Parlement, sans présenter ces enjeux, il risque encore une fois d'avoir une surprise de la part du caucus du NPD.

Les conservateurs avaient l'habitude de dire que les bonnes clôtures font les bons voisins. Lorsqu'ils disaient cela, j'aimais bien les conservateurs. Je pensais qu'ils étaient de bonnes gens. Je croyais qu'ils étaient là pour nous protéger et s'occuper de nous. Ils se sont certes beaucoup éloignés de cet objectif.

Je n'ai pas encore eu une chance de parler de l'environnement. À mon avis, les forêts boréales du Canada constituent un des derniers refuges de la nature sauvage que nous avons dans notre pays, et on est en train de les détruire. Que fera cet accord pour aider ces forêts boréales? Rien. Cet accord ne tient nullement compte des forêts boréales. Encore une fois, nous abdiquons nos responsabilités à l'égard de l'environnement. Contrairement à ce qui se passe dans le Nord de l'Europe, où 12 emplois dans le secteur forestier sont créés pendant qu'un seul est créé au Canada, notre pays se dirige dans l'autre direction avec cet accord. C'est vraiment triste.

Je ne crois pas avoir besoin de parler d'emplois. Nous en avons entendu parler et nous savons ce qui se passera. Voilà l'accord que les conservateurs veulent pour le Canada.

● (1040)

**M. Sukh Dhaliwal (Newton—Delta-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, le député de Western Arctic a parlé de gains à court terme et de problèmes à long terme. Je suis entièrement d'accord avec lui. Voilà bien la tendance que le gouvernement est en train d'établir, et c'est sans parler de ses tactiques brutales. En déclarant que cet accord ne touchera que 10 p. 100 des gens, le gouvernement fait appel à l'exclusion plutôt qu'à l'inclusion. Voilà sa façon de gouverner.

Le député a aussi parlé des enfants et de l'environnement. À peine venait-il d'être élu que le gouvernement se comportait comme s'il était autorisé à foncer n'importe où et n'importe comment et qu'il supprimait les ententes sur les garderies qui avaient été conclues avec les provinces. Voilà la tendance qu'il est en train d'établir. Il a fait de même avec l'Accord de Kelowna, qui vise aussi un groupe minoritaire. Il supprime l'accord puisque celui-ci vise un groupe qui ne votera pas pour les conservateurs.

Le député a parlé de l'environnement et du Protocole de Kyoto. On observe déjà la tendance qui se dessine: le gouvernement fait de l'intimidation et de l'exclusion sa marque de commerce.

J'aimerais que le député dise comment, selon lui, cette tendance touchera les Canadiens en général.

● (1045)

**M. Dennis Bevington:** Monsieur le Président, j'ai en effet livré le fond de ma pensée relativement à cet accord. De plusieurs façons nous constatons les difficultés que pose le Protocole de Kyoto. Nous voulons que notre industrie pétrolière et gazière se développe, mais elle a le loisir d'agir sans se soucier de règles environnementales ni de plan assurant que son développement ne nuit pas au bien-être et aux buts des Canadiens.

Mon parti exerce de vives pressions pour qu'on supprime les avantages fiscaux assortis à certains aspects du développement de l'industrie qui servent avant tout nos voisins du Sud. Nous devons défendre nos intérêts.

J'espère que les Canadiens écoutent ce que nous disons. J'espère que les petits tyrans qui sont au pouvoir auront la monnaie de leur pièce lors des prochaines élections. S'ils ne commencent pas dès maintenant à défendre les intérêts des Canadiens, ils auront la monnaie de leur pièce.

Les tactiques d'intimidation qu'ils utilisent à la Chambre des communes ne fonctionneront pas lorsqu'ils voudront obtenir des votes.

**Mme Denise Savoie (Victoria, NPD):** Monsieur le Président, Victoria est reconnue pour ses jardins, pas pour ses forêts, mais nous serons frappés de plein fouet par ce très mauvais accord. En cédant le contrôle sur nos ressources, en signant un accord qui encourage l'exportation de billes de bois brutes et en nuisant aux entreprises de deuxième et troisième transformation au lieu de les encourager, toutes les collectivités, même celles où il n'y a pas de forêts, seront frappées.

Dans ma circonscription, il y a une entreprise d'ébénisterie qui vend des meubles d'une grande beauté partout dans le monde. Ce sont les petites entreprises comme elle qui seront frappées.

Je me demande si le député, dont j'ai apprécié l'intervention, peut parler des petites entreprises de deuxième et troisième transformation et des répercussions que l'accord aura sur elles.

**M. Dennis Bevington:** Monsieur le Président, je parlerai de valeur ajoutée sous forme de production d'énergie.

*Initiatives ministérielles*

En ce moment, la Suède, la Finlande et beaucoup d'autres pays achètent des boulettes de bois du Canada et les utilisent pour produire de l'énergie propre sur leur territoire, ce que nous ne faisons pas ici. Au Canada, nous avons la possibilité de développer la production d'énergie à partir de la biomasse, ce qui serait très utile. Les États-Unis ne peuvent pas nous arrêter à moins que des dispositions de cet accord perfide ne fassent entrer la mise en valeur de la biomasse pour produire de l'énergie dans les subventions. Je ne comprends pas suffisamment bien l'accord, mais nous sommes face à un pays commerçant puissant qui pourrait bien y avoir inclus des dispositions en ce sens.

J'aimerais beaucoup mieux comprendre l'accord parce qu'il faudra aller au fond des choses. Cependant, le potentiel qu'offre la production d'énergie à partir de la biomasse est énorme au Canada et il faut en profiter. Cela irait dans le sens du Protocole de Kyoto.

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai écouté des heures et des heures de débat sur cette motion de voies et moyens à propos du soi-disant différend sur le bois d'oeuvre. J'ai entendu des discours très éloquents de députés de toutes allégeances, en particulier de ceux dont la circonscription compte des entreprises du secteur du bois d'oeuvre. Ces députés ont parlé des incidences de l'accord sur leurs électeurs et ces entreprises. Nous avons entendu l'histoire de gens qui ont déclaré faillite et de gens qui ont emprunté beaucoup et qui ignorent s'ils ont un avenir dans l'industrie.

Ce sont des circonstances terribles, qui expliquent pourquoi nous débattons de cette question. Toutefois, il faut comprendre que le débat ne concerne pas seulement le bois d'oeuvre. Il a trait à un élément encore plus important, soit l'état du libre-échange entre le Canada et d'autres pays.

Lorsque je suis arrivé au Parlement en 1980, on parlait d'accords commerciaux. Je me rappelle des années Mulroney. Le libre-échange était le mantra. C'était l'avenir. Des débats importants avaient lieu sur l'opportunité de conclure des accords commerciaux bilatéraux. Comme les députés le savent, nous avons conclu divers accords qui se sont révélés bons pour le Canada.

À l'époque, le personnel diplomatique et consulaire se rencontrait mois après mois, et presque année après année. Le mécanisme de règlement des différends était un des principaux points abordés. En d'autres mots, s'il y avait un problème avec une entente, pourraient-ils en prévoir l'importance ainsi que les critères qui entreraient dans son règlement dans le cadre d'une entente commerciale? Les députés n'ont pas beaucoup parlé de cela, mais je crois que c'est essentiel car il n'y a pas que le bois d'oeuvre qui soit en cause. Ceci concerne le bois d'oeuvre et toutes nos relations commerciales. En fait, c'est en quelque sorte une reconnaissance que le mécanisme de règlement des différends ne fonctionne pas.

Des comités de l'ALENA et de l'OMC ont déclaré encore et encore que nous ne versons pas de subventions à l'industrie canadienne du bois d'oeuvre. Durant toutes ces discussions, nous savons que des droits ont été imposés. Différents montants ont été mentionnés à la Chambre, mais pour nos fins disons que des droits d'environ 5,4 milliards de dollars ont été perçus.

De plus, nous nous retrouvons dans une situation inhabituelle, en ce sens que l'actuel ministre du Commerce, qui est responsable de ce dossier, était également le ministre chargé du dossier sous le gouvernement précédent. Il y a une certaine continuité, mais nous devons regarder ce que le ministre du Commerce a dit au Parlement, aux Canadiens et à l'industrie. Il a dit que nous allions nous battre. Il a dit que les comités de l'ALENA et de l'OMC nous donnaient raison. Il a dit que nous lutterions pour les droits négociés dans le

cadre de l'ALENA. C'est essentiellement ce qu'il a dit, mais il a vendu l'industrie canadienne du bois d'oeuvre aux Américains.

L'industrie du bois d'oeuvre a cru le ministre et elle a dit qu'elle se battra avec le ministre, même si elle devait s'endetter pour aller devant les tribunaux. Le gouvernement fédéral a alors dit qu'il accorderait des garanties de prêts à l'industrie et qu'il l'appuierait dans sa lutte contre les Américains.

Que s'est-il produit? Le gouvernement a amené l'industrie près du but puis le ministre a ensuite déclaré qu'il avait changé d'idée, car cela prenait trop de temps. Il a affirmé que cette lutte coûtait cher. Il a aussi dit que les compagnies de bois d'oeuvre exerçaient beaucoup de pressions sur lui. Les propriétaires lui demandaient comment ils étaient censés vivre et gérer leurs entreprises avec des garanties de prêts. Ils voulaient en finir.

• (1050)

Que s'est-il passé? Le Parlement a été pratiquement pris au dépourvu lorsqu'il a été annoncé que, par un coup de génie, une entente venait d'être conclue. Cependant, le but de cette entente n'était pas de récupérer nos 5,4 milliards de dollars. C'était quelque chose d'autre. C'était en fait: « Nous allons cesser de nous préoccuper des avis de l'OMC et de l'ALENA au sujet du différend, ainsi que de leurs décisions sur le fait que nous subventionnions ou pas. Nous allons oublier tout ce que nous avons pu faire, toutes les stratégies dans lesquelles nous nous sommes engagés. Nous allons tout laisser tomber. »

Le gouvernement s'est assis avec les États-Unis, qui ont simplement dit: « Concluons donc un marché. Tout le monde ne peut sortir gagnant. Nous ne voulons pas perdre davantage d'argent dans les procédures judiciaires. Nous voulons fermer ce dossier. Il y a actuellement 5,4 milliards de dollars en jeu. Et si nous vous donnions 4 milliards de dollars en considérant que nous sommes quittes? » Voilà ce qui s'est produit.

**Une voix:** Il s'agit de 4,5 milliards, Paul.

**M. Paul Szabo:** Monsieur le Président, le député comprendra que si nous parlons d'un document américain, il s'agit de dollars des États-Unis, mais s'il est en train de me dire qu'il s'agit de 4,5 milliards de dollars en devises canadiennes converties, je m'incline.

Théoriquement, il ne reste donc qu'un milliard de dollars sur la table. Cet argent n'ira toutefois pas où l'on pourrait penser. En effet, la moitié, soit un demi-milliard de dollars, sera versée aux lobbyistes de l'industrie américaine du bois d'oeuvre, ce qui permettra à ceux-ci de nous attaquer à nouveau, à la première occasion venue. N'est-ce pas là un avantage pour eux? Comme par magie, l'industrie américaine du bois d'oeuvre aura en sa possession 500 millions de dollars qui seront autant de munitions pour elle, advenant tout nouveau différend.

Le reste de l'argent qui ne nous sera pas remboursé est destiné essentiellement à George Bush. Il pourra en faire ce qu'il voudra. Il l'investira probablement en Irak.

Pourquoi le ministre chargé de ce dossier depuis le début a-t-il entraîné l'industrie dans une bataille qu'il n'était pas déterminé à mener jusqu'à la victoire? Il n'était pas prêt à défendre l'industrie du bois d'oeuvre du début à la fin. Il a capitulé. C'est pourquoi nous parlons de capitulation du bois d'oeuvre.

### Déclarations de députés

Je comprends que l'industrie s'est fait complètement avoir par le gouvernement conservateur. Les gens de l'industrie ne récupéreront pas tout leur argent; l'argent qu'ils récupéreront en vertu de cet accord sera versé aux banques pour rembourser les prêts qu'ils ont dû demander pour participer au processus dans lequel le ministre les a entraînés. Voilà ce qui se passe.

J'ai beaucoup de sympathie pour les gens qui travaillent dans l'industrie du bois d'oeuvre. Ils ne peuvent même pas compter sur le leadership du gouvernement et, notamment, du ministre. Qu'a fait ce dernier après tout ça? Il a pris la parole à la Chambre et leur a dit qu'ils devaient accepter l'accord faute de quoi ils devraient se débrouiller tout seuls. C'est un peu comme Allstate, qui refuse de continuer à assurer quelqu'un qui a eu un accident.

Certaines entreprises de l'industrie ont été carrément acculées à la faillite, et maintenant, le gouvernement dit qu'il ne les défendra plus, que si elles décident de poursuivre leurs actions en justice, elles ne pourront plus compter sur l'aide du gouvernement du Canada. Il leur dit de ne plus compter sur les garanties de prêts du gouvernement du Canada et qu'il va de surcroît trouver d'autres moyens de leur rendre la vie difficile.

Le gouvernement conservateur du Canada devrait avoir honte de menacer ainsi l'industrie du bois d'oeuvre.

Il s'agit d'un différend commercial. Les différends commerciaux ne sont pas rares. Peut-être devrions-nous réaffirmer notre engagement envers les accords de libre-échange et notre appui pour les mécanismes de règlement des différends. Nous ne les laisserons pas tomber pour ne pas donner de faux espoirs à toute industrie qui se retrouverait dans le même pétrin.

C'est un accord de courte durée. Il n'offrira aucune stabilité et aucune sécurité à long terme à l'industrie. On parle de moins de 24 mois. De surcroît, qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir? Qui respectera l'ALENA à l'avenir sachant qu'il n'y a qu'à dépenser plus d'argent?

• (1055)

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Le temps de parole du député s'est terminé juste au bon moment. Il restera du temps pour les questions et les observations, mais nous en sommes maintenant à la période réservée aux déclarations de députés.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1100)

[Traduction]

### LA MARCHÉ NIGHT TO LIGHT

**M. Mark Warawa (Langley, PCC):** Monsieur le Président, Gabrielle Starr, élève de huitième année à l'école secondaire de Langley, a entrepris de défendre la cause des enfants africains. Gabrielle organise une marche de dix kilomètres qui aura lieu le 21 octobre, dans le but de venir en aide aux enfants du Nord de l'Ouganda.

L'Ouganda jouit actuellement d'un nouvel accord de paix, mais celui-ci est fragile, et les enfants qui ont été kidnappés et forcés de devenir soldats pour l'Armée de résistance du Seigneur vivent encore dans la terreur dans des zones sauvages. Pour éviter d'être capturés, les enfants marchent jusqu'à 17 kilomètres tous les soirs pour passer la nuit en sécurité. Des jeunes filles ont été enlevées dans des raids et données à des soldats rebelles comme épouses.

Gabrielle et d'autres personnes s'emploient à aider les Ougandais qui traversent cette crise. Je vous invite à vous joindre à Gabrielle à l'occasion de la marche Night to Light qui aura lieu le samedi 21 octobre à Langley et dont le but est de recueillir des fonds pour le New Life Center de Kitgum, en Ouganda, où on donne de l'appui aux enfants, aux familles et aux collectivités.

Comme l'a si bien dit la mère de Gabrielle, il est vraiment stimulant de voir ce que peut faire une enfant de 13 ans. Nous remercions Gabrielle Starr.

\* \* \*

### L'ALPHABÉTISATION

**Mme Bonnie Brown (Oakville, Lib.):** Monsieur le Président, ces réfugiés de Queen's Park qui ont affaibli le système d'éducation publique ontarien reviennent encore à la charge. Le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor pensent qu'un excédent et qu'une économie prospère sont une invitation à sabrer dans les programmes sociaux.

Le Programme national d'alphabétisation visait, d'une part, à présenter le fait de savoir lire et écrire comme une nécessité dans notre société et, d'autre part, à permettre aux Canadiens analphabètes, qui représentent une personne sur sept au pays, de mieux participer à la vie sociale, économique et politique canadienne.

Il va sans dire que les compressions dans ce programme constituent une véritable gifle pour ces adultes qui se sentent déjà marginalisés. La capacité de lire et d'écrire n'a pas de prix et est nécessaire pour participer pleinement à la société. J'exhorte les Canadiens à exiger que le ministre des Finances rétablisse le financement destiné aux programmes d'alphabétisation.

\* \* \*

[Français]

### LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Robert Vincent (Shefford, BQ):** Monsieur le Président, depuis octobre 2001, une partie de bras de fer se joue entre le gouvernement et les commissions scolaires du Québec qui ont lancé un recours pour récupérer le plein remboursement de la TPS payée pour le transport scolaire.

Le 29 janvier 2003, la Cour canadienne de l'impôt a donné raison aux commissions scolaires. Or le gouvernement n'a remboursé seulement qu'une partie du montant, soit 68 p. 100.

Le 4 octobre 2005, une motion est déposée par le Parti conservateur, et elle a été adoptée au Comité permanent des finances afin, notamment, de réclamer le remboursement complet, aux commissions scolaires, de la TPS sur le transport scolaire, conformément à la décision du 29 janvier 2003.

Je demande donc au gouvernement le remboursement immédiat des 32 p. 100 restants, tel qu'il l'exigeait lui-même à l'automne 2005. Ces 32 p. 100 restants représentent plus de 72 335 \$ pour la Commission scolaire Val-des-Cerfs de ma circonscription. À quand le paiement?

[Traduction]

#### LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, aucune étude de rentabilisation ne justifie le démantèlement de la Commission canadienne du blé. C'est de la démence idéologique. Pourtant, le ministre de l'Agriculture semble machiner derrière les portes closes avec des lobbyistes non inscrits et il s'apprête à constituer un groupe de travail bidon en vue de saper le choix démocratique des agriculteurs canadiens.

Après avoir obtenu ce qu'ils voulaient dans le dossier du bois d'oeuvre, ce qu'ils n'avaient pas réussi à obtenir après onze litiges commerciaux, les Américains espèrent que les pantins conservateurs et leurs marionnettes séparatistes vont capituler de nouveau.

Sacrifier les agriculteurs canadiens en faveur de l'industrie agroalimentaire américaine, des requins, est une pure trahison économique. Je déclare sans détours aujourd'hui que nous ne renoncerons pas à cette fière institution des Prairies sans livrer le combat de nos vies. Pour paraphraser Robert W. Service:

Nous nous battons et notre combat ne sera pas simulé,  
Nous savons ce qu'est l'enfer pour y avoir été;  
Maudits soient les conservateurs et leurs pantins séparatistes, des bouffons  
Nous nous battons une fois encore pour la Commission.

\* \* \*

#### LES ENFANTS

**M. Chris Warkentin (Peace River, PCC):** À la reprise des travaux cet automne, j'étais plus déterminé que jamais à bâtir un Canada plus sûr, plus prospère, plus sain, un Canada que je serais fier de léguer aux générations futures.

Ma nouvelle inspiration me vient d'une petite fille appelée Abigail. Le 29 août, j'ai tenu dans mes bras pour la première fois mon beau bébé de neuf livres et quatre onces. Ma femme, Michelle, et moi ne pourrions être plus heureux, car c'est vraiment un don de la vie, de la nature. Nous sommes reconnaissants des soins exceptionnels que nous avons reçus à l'hôpital Queen Elizabeth II de Grande Prairie. Les docteurs Brad Martin et Manju Murthi et toutes les infirmières dévouées ont prodigué des soins exceptionnels et nous les en remercions.

Dans les jours qui ont suivi la naissance de ma fille, j'ai été frappé par l'immense responsabilité que j'avais de protéger cette enfant et de faire tout ce qui est nécessaire pour veiller à ce qu'elle ne soit jamais confrontée aux horribles réalités de certains enfants victimes de criminalité et de violence.

Tous les enfants ont besoin d'un défenseur pour les protéger. Je suis fier d'être membre de ce gouvernement conservateur qui va s'assurer de mettre en oeuvre des programmes qui garantiront leur sécurité à l'avenir. Je crois que mon enfant, Abby, les enfants de mes électeurs et tous les enfants du Canada devraient avoir un avenir plus sûr.

\* \* \*

● (1105)

#### LE DARFOUR

**L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.):** Monsieur le Président, le génocide par attrition au Darfour s'accélère. Il est presque incroyable qu'on doive encore utiliser ces mots. Mais la réalité va au-delà des mots.

Des mesures doivent être prises de toute urgence:

#### Déclarations de députés

Tout d'abord, une force de maintien de la paix des Nations Unies doit être déployée le plus rapidement possible.

Deuxièmement, la communauté internationale doit renforcer et financer une mission élargie de l'Union africaine en attendant que les Casques bleus arrivent sur place.

Troisièmement, il faut faire respecter une fois pour toutes la zone d'exclusion aérienne établie par le Conseil de sécurité des Nations Unies, afin de mettre un terme à la destruction systématique des villages qui sont bombardés et brûlés.

Quatrièmement, il faut appliquer les sanctions des Nations Unies contre les fauteurs soudanais.

Cinquièmement, il faut traduire en justice les fonctionnaires soudanais responsables des atrocités.

Sixièmement, il faut assurer un accès sécuritaire à l'aide humanitaire dont on a désespérément besoin.

Enfin, on doit organiser de toute urgence un sommet des dirigeants mondiaux des Nations Unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne et de l'OTAN pour mettre en oeuvre un plan d'action pour sauver le Darfour.

Quelque 400 000 personnes sont déjà mortes et 3,5 millions d'autres dépendent de l'aide humanitaire pour survivre. Quand allons-nous agir?

\* \* \*

#### TOBIQUE—MACTAQUAC

**M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC):** Monsieur le Président, au cours des trois derniers mois, pendant le congé parlementaire, j'ai pu renouer avec un aspect très important de la vie d'un député, soit les gens et les collectivités que nous représentons.

Beaucoup d'événements importants ont été soulignés dans ma circonscription, Tobique—Mactaquac, au cours des derniers mois: le 100<sup>e</sup> anniversaire de la scierie Fraser, à Plaster Rock; le 150<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Woodstock et le 200<sup>e</sup> anniversaire de la ferme familiale Coburn, à Keswick Ridge.

[Français]

Tous ces événements sont de beaux exemples qui expriment bien à quel point nos communautés sont vivantes et prospères.

Je suis fier des gens, des entreprises et des communautés de ma circonscription. C'est un privilège pour moi d'avoir l'occasion de les représenter tous les jours et de parler en leur nom.

\* \* \*

#### LE SUD-OUEST DE MONTRÉAL

**M. Thierry St-Cyr (Jeanne-Le Ber, BQ):** Monsieur le Président, l'alarme a sonné dans le sud-ouest de Montréal, car une initiative du milieu que je représente pourrait ne jamais voir le jour à cause de l'entêtement idéologique et économique de ce gouvernement.

Le projet de développement urbain, sur l'ancien site du centre de tri postal de Postes Canada dans le quartier Petite-Bourgogne, permet une mise en valeur historique, une mixité de logement et la création d'un pôle économique.

Depuis près de 150 ans, ces terrains situés sur les rives du canal Lachine sont une propriété publique. Or ce gouvernement s'apprête à laisser la Société canadienne des postes vendre le terrain au plus offrant.

### Déclarations de députés

Comme l'ont fait le Regroupement économique et social du Sud-Ouest, Bâtir son quartier et la Coalition de la Petite-Bourgogne, je demande, au nom des citoyens du sud-ouest de Montréal, que le ministre des Transports donne les moyens nécessaires à la Société immobilière du Canada pour qu'elle puisse acquérir ces terrains.

\* \* \*

### LA SEMAINE NATIONALE DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

**M. Christian Paradis (Mégantic—L'Érable, PCC):** Monsieur le Président, hier ont débuté les célébrations de la Semaine nationale de l'arbre et des forêts. Cette semaine offre aux Canadiens une occasion de réfléchir sur le rôle essentiel que les forêts exercent dans nos vies. Le thème de cette année est « Les ressources naturelles du Canada: au coeur de nos gens et de notre pays ».

J'aimerais également souligner la présentation au Parlement du rapport annuel L'État des forêts au Canada, qui offre de l'information exhaustive et à jour sur l'état des forêts, du secteur forestier et sur leur apport à l'économie, à l'environnement et à la qualité de vie des Canadiens.

Comptant parmi nos richesses naturelles, les forêts du Canada contribuent largement à notre qualité de vie, soit à l'état naturel, soit par l'entremise de leurs produits ou des emplois qu'elles génèrent.

Il est certain que nous continuerons d'améliorer ensemble les façons de tirer parti de cette précieuse ressource dans le but de dynamiser notre économie, de créer des emplois et de protéger l'environnement. D'ici là, nous vous invitons à profiter de la Semaine nationale de l'arbre et des forêts pour vous ressourcer en profitant de la beauté de nos forêts canadiennes.

\* \* \*

[Traduction]

### FREEDOM'S FURY

**L'hon. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.):** Monsieur le Président, ce soir, le Musée des beaux-arts du Canada présente la première canadienne du film *Freedom's Fury*, documentaire historique qui commémore le 50<sup>e</sup> anniversaire de la révolution hongroise. Il a été écrit et réalisé conjointement par Colin Keith Gray et Megan Raney Aarons, qui sont frère et soeur.

À la fin de novembre 1956, les équipes de water-polo de Hongrie et d'Union soviétique se rencontraient en semi-finale olympique. Quelques semaines auparavant, le peuple hongrois avait amorcé la première révolution populaire jamais entreprise contre la puissance soviétique. La partie, qualifiée de « match le plus sanglant de l'histoire olympique », a marqué la fin du bref épisode de liberté qu'a connu la Hongrie.

« Ce fut beaucoup plus qu'une simple manifestation sportive », a noté Ervin Zador de l'équipe olympique hongroise de 1956, « ce fut une bataille pour l'âme, pour notre liberté, pour la démocratie. Nous gagnions aux Olympiques, nous perdions dans les rues. »

Je félicite Colin et Megan d'avoir réalisé ce film admirable.

\* \* \*

• (1110)

### L'AFGHANISTAN

**M. Russ Hiebert (Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale, PCC):** Monsieur le Président, aujourd'hui, deux grandes universités rivales s'uniront pour une cause commune, le soutien de nos troupes.

Des étudiants de l'Université d'Ottawa et de l'Université Carleton ont décidé d'exprimer leur gratitude pour le travail qu'effectuent nos soldats en Afghanistan.

À l'occasion du premier match de leur saison, les équipes de softball des deux établissements porteront du rouge sur leurs uniformes afin de témoigner de leur soutien aux troupes.

Le match de softball se tiendra ce soir, au parc Brewer, à 19 heures. On invite aussi les spectateurs à porter du rouge.

Cet événement aura une signification particulière pour l'équipe de l'Université Carleton, dont l'entraîneur partira pour l'Afghanistan d'ici les prochaines semaines. Il appuiera là-bas nos troupes en tant qu'employé civil.

Je félicite les étudiants des deux universités de leur patriotisme et de leur leadership. J'encourage tout le monde à assister au match.

\* \* \*

### LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

**Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD):** Monsieur le Président, depuis une dizaine d'années, les gens de Winnipeg-Nord doivent se serrer les coudes parce que les libéraux les ont laissés tomber en sabrant les programmes de rénovation des habitations, les kiosques de recherche d'emploi, les bureaux de l'impôt accessibles au public, l'assurance-emploi pour les femmes qui travaillent à temps partiel et le financement de base des programmes destinés aux femmes.

Et voilà qu'aujourd'hui, les conservateurs viennent nous enlever le peu qu'il nous reste pour construire une économie locale vigoureuse et assurer la sécurité et la dignité de la population, malgré les difficultés.

Les conservateurs devraient avoir honte d'avoir éliminé l'essence même de ce qu'est l'entraide communautaire: le programme Placement carrière-été, les programmes d'alphabetisation, les initiatives de prévention du crime, les mesures d'aide pour les Autochtones et les programmes destinés aux femmes.

Les gouvernements peuvent se rendre coupables de nombreux péchés, mais le plus inacceptable, le plus impardonnable de tous, c'est celui de retirer aux collectivités les outils dont elles ont besoin pour se renouveler et assurer à leurs citoyens une vie productive.

Comme on peut le lire aujourd'hui dans le *Winnipeg Free Press*, « Quel genre d'idéologie s'oppose à l'alphabetisation et considère que la lutte contre l'analphabétisme est de l'argent gaspillé? »

Les conservateurs devraient avoir honte.

\* \* \*

### L'ALPHABÉTISATION

**M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.):** Monsieur le Président, un gouvernement informé et compatissant est conscient qu'il a la responsabilité d'aider les citoyens qu'il représente à réaliser leur plein potentiel, mais dans le cas des Canadiens qui ont de la difficulté à lire et à écrire, le gouvernement actuel a fermé la porte et jeté la clé.

Des progrès ont été accomplis pendant des années dans ce domaine, progrès qui ont été obtenus grâce aux efforts d'employés et de bénévoles communautaires dévoués avec le soutien des gouvernements fédéraux précédents. Ces progrès sont maintenant menacés à cause de la série récente de coupes budgétaires brutales et non nécessaires.

*Questions orales*

Ma femme, Lynn, enseigne aux adultes, et ce qui l'inspire et la motive tous les jours, c'est de voir des élèves qui ont saisi l'occasion d'améliorer leur capacité de lire et d'écrire, de s'instruire davantage et d'améliorer ainsi leur qualité de vie.

Ces coupes budgétaires dévastatrices faites par un gouvernement non informé qui croit que les efforts déployés en alphabétisation sont du gaspillage montrent clairement que les Canadiens analphabètes ne comptent pas.

\* \* \*

[Français]

**LE BÉNÉVOLAT**

**Mme Nicole Demers (Laval, BQ):** Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor annonçait lundi la disparition de l'Initiative canadienne sur le bénévolat. Ce programme servait justement à reconnaître ce type d'activité.

Rappelons au ministre qu'il y a trois millions d'ainés qui fournissent cinq milliards d'heures de bénévolat par année, ce qui représente plus de deux millions et demi d'emplois à temps plein. La contribution de ces personnes équivaut à 60 milliards de dollars dans l'économie.

Pourtant, on coupe ce programme qui permettait aux aînés de se sentir valorisés, de demeurer actifs au sein de la société et surtout de soutenir l'économie sociale. Plutôt que de remettre les 3,2 milliards de dollars aux aînés qui ont droit à la rétroactivité du Supplément de revenu garanti, ce gouvernement ne fait rien pour rendre justice à ceux qui ont bâti le Québec et le Canada.

Les aînés sont bafoués par ce gouvernement qui ne cesse de frapper sur les plus vulnérables. Pourtant, ils sont un maillon important de cette société.

\* \* \*

[Traduction]

**LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ**

**Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement conservateur a pris une autre mauvaise décision en projetant de fermer le port de Churchill. En effet, le gouvernement conservateur a conçu un plan visant la destruction de la Commission canadienne du blé en autorisant la création d'un système de commercialisation mixte.

La Commission canadienne du blé constitue le principal utilisateur du port de Churchill, et l'économie de la ville sera complètement ruinée si l'existence de la commission est compromise. La Commission canadienne du blé se sert du port de Churchill parce qu'il offre un rendement maximal aux producteurs du Nord et du Centre de la Saskatchewan et du Manitoba.

Par suite de la perte du trafic ferroviaire, les agglomérations, les collectivités autochtones et des emplois le long de la ligne de chemin de fer Bayline seront également durement frappés. L'affaiblissement de la Commission canadienne du blé se traduira par l'affaiblissement de l'économie de toute la région.

Au lieu d'imposer ses politiques, le gouvernement devrait laisser les agriculteurs décider de leur avenir.

●(1115)

**MICHAL GUTOWSKI**

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais aujourd'hui me joindre à la communauté polonaise du Canada pour pleurer la perte du général Michal Gutowski, un individu remarquable qui a beaucoup apporté tant au pays qui l'a vu naître, la Pologne, qu'à son pays adoptif, le Canada.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le général Gutowski s'est distingué pendant la campagne de Normandie. Il a d'ailleurs été décoré pour sa bravoure par les gouvernements polonais, français et américain.

À son arrivée au Canada, en 1948, il a entrepris une longue relation avec l'équipe olympique canadienne de sports équestres. Il était notamment l'entraîneur de cette équipe lorsqu'elle a remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques de Mexico en 1968.

Après le décès de son épouse, le général Gutowski retourna en Pologne, où il est décédé il y a peu de temps à l'âge de 95 ans. Il a été enterré à Varsovie avec tous les honneurs militaires à l'occasion de funérailles nationales. Il sera regretté de tous.

Je demande à tous les députés de se joindre à moi afin de reconnaître la contribution de ce Canadien remarquable à notre pays.

\* \* \*

[Français]

**VÉRONIQUE RIVEST**

**M. Richard Nadeau (Gatineau, BQ):** Monsieur le Président, c'est avec une immense joie que le Bloc québécois se joint à moi pour féliciter Mme Véronique Rivest, de Gatineau, récipiendaire du prix de la meilleure sommelière du Canada de l'Association canadienne des sommeliers professionnels.

Mme Rivest a mérité cet honneur le samedi 16 septembre dernier à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal, qui a accueilli les épreuves de la première édition du Concours du meilleur sommelier du Canada. Elle représentera le Canada au Concours du meilleur sommelier au monde, qui aura lieu à Barcelone, en Espagne, en mars 2007. Rappelons que Mme Rivest avait remporté le titre de sommelière du Québec en mai dernier.

Nous souhaitons la meilleure des chances à Mme Rivest pour ce concours international et nous espérons voir cette Gatinoise remporter ce prestigieux prix.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**L'AFGHANISTAN**

**L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.):** Monsieur le Président, le président Karzaï dit qu'aucun succès n'est possible en Afghanistan si la mission de l'OTAN est exclusivement militaire. La diplomatie, le développement et la reconstruction sont essentiels si on veut conquérir le cœur et l'esprit du peuple afghan.

Hier, un officier supérieur canadien à Kandahar, le lieutenant-colonel Hetherington, a confirmé que bien peu avait été accompli et que la mission des Forces canadiennes s'était éloigné du travail de reconstruction pour se concentrer davantage sur les opérations militaires.

Quand a-t-on décidé de changer la nature de cette mission?

*Questions orales*

**M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, je rejette la prémisse de la question du leader parlementaire. La nature de la mission n'a pas changé. La mission à laquelle participent actuellement nos militaires, nos diplomates et nos travailleurs humanitaires correspond exactement à l'engagement pris par le Cabinet de mon collègue au nom du Canada à l'égard de l'Afghanistan.

Cette mission, sous l'égide des Nations Unies, est menée du point de vue opérationnel par l'OTAN et la coalition des 36 pays. C'est notre gouvernement qui a rehaussé les aspects de cette mission touchant l'aide au développement et les efforts diplomatiques en doublant presque notre engagement au chapitre de l'aide et en doublant nos efforts diplomatiques...

**Le vice-président:** Le député de Wascana a la parole.

**L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.):** Monsieur le Président, les autorités afghanes à Kandahar ont une perception différente de la situation. Elles disent que les travaux de reconstruction dans la région de Kandahar avancent « très lentement » depuis que les Canadiens ont pris la relève des Américains il y a un an.

Nos officiers militaires disent maintenant que le rythme sera accéléré, reconnaissant que les choses n'ont pas beaucoup avancé au cours de la dernière année. En fait, le personnel a été détourné du travail de reconstruction.

Quel est le plan en ce qui concerne le travail d'aide au développement dans la région de Kandahar et quels sont les objectifs précis...

**Le vice-président:** Le secrétaire parlementaire du premier ministre a la parole.

**M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, tout le monde sait que le travail d'aide au développement en Afghanistan est entravé par la violence commise par les talibans et leurs alliés qui cherchent à déstabiliser le gouvernement démocratiquement élu en Afghanistan et la mission de l'ONU et de l'OTAN visant la sécurité et le développement dans ce pays.

Le député a demandé ce que nous faisons exactement. Selon le plan de l'ancien gouvernement libéral, notre engagement au chapitre de l'aide en Afghanistan aurait été ramené de 100 millions de dollars à 40 millions de dollars d'ici 2008-2009. Notre gouvernement a augmenté...

**Le vice-président:** Je regrette, mais le temps de parole du député est écoulé. Le député de Wascana a la parole.

**L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement a clairement échoué dans le maintien des principes initiaux de la mission en Afghanistan. Le personnel a été détourné, en secret, du travail de développement et de reconstruction. Les progrès à cet égard ont pratiquement cessé dans la région de Kandahar.

Le Parlement et les Canadiens sont laissés dans le noir. La relève nécessaire ne vient pas, sauf dans le cas de deux ou trois pays de l'OTAN.

Le président du Pakistan banalise les pertes de vie subies par le Canada et le gouvernement reste muet.

Quand verrons-nous un plan de redressement complet pour remettre cette mission sur la bonne voie?

• (1120)

**M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, au niveau du développe-

ment international, nos représentants ont fait un travail extraordinaire dans cette région dans des circonstances très difficiles.

Entre autres choses, l'équipe provinciale de reconstruction a effectué plus de 500 patrouilles avec les autorités locales. Nos spécialistes ont neutralisé plus de 400 explosifs. Nous avons donné diverses ressources, notamment des fournitures médicales et du matériel de police, pour aider à la reconstruction. Nous avons presque doublé l'engagement au titre de l'aide en Afghanistan pour les quelques prochaines années par rapport à ce qui avait été promis par l'ancien gouvernement.

\* \* \*

[Français]

**LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE**

**L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement minoritaire conservateur a récompensé le père du ministre de l'Industrie pour lui avoir prêté son fils. En effet, nous apprenions ce matin que Gilles Bernier se balade en ce moment dans les rues de Bucarest en compagnie du premier ministre, aux frais des contribuables qui travaillent fort pour leur argent.

Le premier ministre fermera-t-il l'agence de voyages gouvernementale qui ne sert que les pères des ministres?

**M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, je crois que l'honorable députée sait très bien que M. Gilles Bernier, ex-député de cette Chambre, est à Bucarest à titre d'organisateur du Forum francophone des affaires, une organisation non gouvernementale. Il y est à titre de sherpa ou de guide pour cette organisation.

L'honorable députée ne désire peut-être pas l'implication des organisations non gouvernementales dans la Francophonie, mais nous, en tant que gouvernement, nous appuyons les organisations non gouvernementales qui s'impliquent dans les affaires internationales.

[Traduction]

**L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Monsieur le Président, après avoir promis d'être plus blanc que blanc au cours de la campagne électorale, le parti au pouvoir accumule les bavures. Nous savons que le gouvernement a payé le voyage de Gilles Bernier et que l'organisme qu'il est censé représenter n'a pas le sou.

Lorsque Gilles Bernier rentrera de Roumanie, le ministre de l'Industrie l'attendra-t-il à l'aéroport pour demander à son père de rembourser les contribuables canadiens?

**M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais savoir si le député d'en face est d'avis que les ONG ne devraient pas seconder le gouvernement canadien lorsqu'il aide les organisations internationales et multilatérales à accomplir leur important travail.

De notre côté de la Chambre, nous sommes d'avis que la Francophonie est une institution internationale importante. Les ONG canadiennes qui l'aident dans son travail devraient également bénéficier de l'aide gouvernementale et M. Bernier fait un travail important à cet égard en Roumanie.

*Questions orales*

[Français]

**LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**

**Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ):** Monsieur le Président, lors de son témoignage en comité, le commissaire Zaccardelli a reconnu qu'il savait depuis le tournant de l'année 2003 que les renseignements qui ont entraîné la déportation de Maher Arar dans une prison syrienne étaient faux. Il est allé plus loin encore en disant qu'il était convaincu de son innocence. Plutôt que de renverser la vapeur, il a laissé Maher Arar croupir dans sa prison.

Le gouvernement ne juge-t-il pas que, sur la base de ces seules révélations, la démission du commissaire Zaccardelli est devenue incontournable?

[Traduction]

**M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, le ministre de la Sécurité publique a précisé très clairement que le commissaire bénéficiait toujours de la confiance du gouvernement. Le premier ministre a pour sa part déclaré que le gouvernement ne veut pas précipiter les choses dans ce dossier. Nous tenons à ce que les choses soient bien claires. Le commissaire s'est présenté devant un comité parlementaire hier pour faire part de ses sincères regrets, en son nom propre comme en celui de la GRC.

Le gouvernement reconnaît que M. Arar a été victime d'une terrible injustice et c'est la raison pour laquelle nous avons accepté toutes les recommandations contenues dans le rapport O'Connor. Nous les avons mises en oeuvre ou le ferons bientôt.

[Français]

**Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ):** Monsieur le Président, le gouvernement doit agir plus rapidement et maintenant. Il est évident que, par son comportement irresponsable, le commissaire Zaccardelli a failli à sa tâche. Dans ce contexte, il est plus que douteux qu'il ait le leadership nécessaire pour mettre en application les recommandations du rapport O'Connor.

Je redemande au gouvernement ce qu'il attend pour exiger la démission immédiate de Giuliano Zaccardelli.

**M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, il faut souligner que ce gouvernement a agi à la suite des recommandations du juge O'Connor. Le ministre de la Sécurité publique a entre autres conseillé aux autorités américaines d'enlever le nom de M. Arar et de sa famille de leur liste de surveillance. Nous avons accepté toutes les recommandations du rapport du juge O'Connor. Le gouvernement et la GRC sont à mettre en oeuvre toutes ces recommandations.

\* \* \*

● (1125)

**MAHER ARAR**

**M. Serge Ménard (Marc-Aurèle-Fortin, BQ):** Monsieur le Président, hier, en comité, le ministre de la Sécurité publique a accepté du bout des lèvres d'adresser une plainte formelle aux États-Unis pour le traitement subi par Maher Arar. Toutefois, en Chambre, le ministre a dit qu'il avait fait parvenir une lettre qui suggère aux Américains de retirer le nom de Maher Arar de leur liste. Ce n'est pas cela qui constitue une plainte formelle.

Qu'attend le ministre de la Sécurité publique pour loger une plainte formelle auprès des autorités américaines, comme le recommande sans ambiguïté le rapport O'Connor?

**L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, comme mon collègue l'a souligné, j'ai immédiatement envoyé une lettre personnelle à M. Chertoff et j'ai indiqué que nous espérons que les Américains suivraient notre exemple et effaceraient l'information de sécurité concernant M. Arar et sa famille.

**M. Serge Ménard (Marc-Aurèle-Fortin, BQ):** Monsieur le Président, « Nous espérons que les Américains voudront bien faire ceci », est-ce cela que le ministre appelle une plainte formelle?

C'est la confusion la plus complète dans cette affaire. Alors que le ministre de la Sécurité publique a accepté du bout des lèvres de porter plainte formellement, son collègue le ministre des Affaires étrangères laisse planer une vague possibilité de porter plainte dans un avenir plus ou moins lointain.

Qu'attend le gouvernement pour mettre fin à cette ambiguïté, faire ce qui doit être fait et porter plainte dès la semaine prochaine?

[Traduction]

**L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, je conviens avec mon collègue qu'il régnait une grande confusion sous l'ancienne administration, qui était en place au moment où cette situation s'est produite.

Le juge O'Connor a souligné dans son rapport que lorsque la GRC a informé le gouvernement du fait qu'il n'y avait aucun danger à permettre le retour de M. Arar de Syrie, l'ancien gouvernement fédéral n'a pas pu coordonner ses actions pour faire sortir cet homme de prison.

Par contre, quelques heures à peine après avoir pris connaissance du rapport O'Connor, le nouveau gouvernement du Canada avait déjà pris des mesures. Nous avons effacé tous les renseignements sur M. Arar et accepté...

**Le vice-président:** La députée de Vancouver-Est a la parole.

\* \* \*

**L'AFGHANISTAN**

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, nous constatons que le gouvernement conservateur est de plus en plus défensif au sujet de sa position sur l'Afghanistan.

Nous avons aujourd'hui d'autres preuves que la mission canadienne fait fausse route. Il ressort de rapports provenant de la ville de Kandahar que l'équipe provinciale de reconstruction fait bien peu de reconstruction. Le lieutenant-colonel Hetherington admet qu'il obtient « peu de résultats concrets ».

Si la reconstruction donne des résultats, le gouvernement pourrait-il dire à la Chambre et aux Canadiens combien d'écoles, de routes et d'hôpitaux ont été construits à Kandahar par l'EPR?

*Questions orales*

**M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, si le NPD avait gain de cause et que les Forces canadiennes étaient retirées de la province de Kandahar, non seulement n'y aurait-il ni école, ni hôpitaux, ni activités de développement dans la région mais les écoles et les hôpitaux qui ont été construits ainsi que le travail de développement qui a été réalisé seraient complètement anéantis par les talibans, qui sont les ennemis de la reconstruction civile, de la démocratie et de la stabilité dans ce pays.

En effet, nous souhaitons que le développement se fasse, tout comme le président Karzaï et la population de l'Afghanistan et de la province de Kandahar. Personne ne pourra assurer ce genre de développement tant que la sécurité n'existera pas dans la région. C'est la tâche à laquelle s'emploient actuellement nos courageux hommes et femmes qui portent l'uniforme.

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, soyons très clairs. Le plan du gouvernement, même pour ce qui concerne la reconstruction, ne fonctionne pas. C'est ce qui ressort de l'information qui nous provient du terrain. Comment se fait-il que le gouvernement continue de dire aux Canadiens que son plan de match est inchangé? Aujourd'hui même, le général Hillier a donné un avis beaucoup moins optimiste concernant le plan actuel.

Tout d'abord, le gouvernement parle d'un maximum de deux ans. Puis, il parle d'un minimum de cinq ans. Ensuite, le premier ministre nous dit envisager une durée encore beaucoup plus longue. Et, à travers tout cela, des responsables déclarent que la reconstruction n'a pas lieu et qu'une victoire anti-insurrectionnelle n'est certainement pas possible.

Quand le gouvernement reconnaîtra-t-il que cette mission qui manque d'équilibre n'est pas clairement...

• (1130)

**Le vice-président:** Le secrétaire parlementaire du premier ministre a la parole.

**M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, je ne vois pas ce que le NPD ne comprend pas de la situation en Afghanistan.

Une milice hostile cherche à renverser le gouvernement démocratiquement élu et à créer un climat de violence et de désordre. Il s'agit d'une organisation nettement liée de près au réseau d'Al-Qaïda. Les talibans ne cherchent nullement à développer la province de Kandahar et voilà pourquoi ils veulent déstabiliser la région.

Nous ne pouvons pas dépêcher des travailleurs de l'aide humanitaire, comme le souhaiterait le NPD, pour les mettre à la merci des talibans sans tout d'abord assurer la sécurité dans la région.

\* \* \*

**L'ACCÈS À L'INFORMATION**

**M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.):** Monsieur le Président, lundi, le secrétaire parlementaire du premier ministre a dû admettre qu'il avait induit la Chambre en erreur au sujet d'une note de service du Conseil privé portant sur l'accès à l'information. Cependant, ce qui pose problème avant toute chose, c'est que la directrice des communications du premier ministre avait obtenu le nom d'un journaliste ayant fait une demande d'information à titre privé.

Quand le premier ministre a-t-il appris que la loi avait ainsi été violée? Pourquoi n'a-t-on pas encore imposé de sanctions disciplinaires?

**M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre a pris connaissance de cette affaire lorsqu'un article a été publié à ce sujet la semaine dernière, tout comme le président du Conseil du Trésor et le ministre de la Sécurité publique, qui ont immédiatement appelé la commissaire à la protection de la vie privée.

Nous voulons aller au fond de cette histoire. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai présenté une motion, au nom du gouvernement, devant le Comité de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels. Cette motion demande la tenue d'une enquête complète du comité sur les pratiques relatives à la communication des noms de demandeurs d'information pendant les mandats du gouvernement actuel et des gouvernements précédents. Le commissaire à la protection de la vie privée a déjà donné un bon coup de règle sur les doigts à l'ancien ministre Art Eggleton précisément parce qu'il avait reçu ce genre d'information.

**M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.):** Monsieur le Président, je ne voudrais pas employer dans cette enceinte un langage contraire aux règles parlementaires, mais si le secrétaire parlementaire voulait bien prendre le temps de jeter un coup d'oeil, il s'apercevrait peut-être que son pantalon est en feu.

Il y a deux jours, le commissaire adjoint à l'information a indiqué qu'en raison de la loi sur la responsabilité, les actes de corruption seraient plus difficiles, et non plus faciles, à repérer. Le premier ministre a manqué à sa promesse de donner suite au rapport du commissaire à l'information.

La responsabilisation doit commencer au sommet de la pyramide, mais pourquoi ne vois-je rien de ce genre?

**L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC):** Monsieur le Président, il est pour le moins étrange de se faire donner une leçon de responsabilisation par un député libéral. Les députés libéraux ont tous voté contre une mesure visant à faciliter l'accès à l'information en novembre dernier. Ils préfèrent que les choses se fassent en secret.

Lorsque le gouvernement actuel a voulu se montrer transparent et faire la lumière sur la Commission canadienne du blé en la soumettant à la Loi sur l'accès à l'information, les libéraux se sont levés et ont voté pour la noirceur et le secret.

Nous allons poursuivre notre démarche de responsabilisation et nous allons poursuivre...

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Mississauga—Erindale a la parole.

\* \* \*

**MAHER ARAR**

**M. Omar Alghabra (Mississauga—Erindale, Lib.):** Monsieur le Président, comme si M. Arar et sa famille n'avaient pas assez souffert et avaient besoin des tactiques de désinformation des conservateurs, hier, le secrétaire parlementaire du premier ministre a faussement prétendu que les libéraux avaient pris des mesures qui « l'ont conduit dans une prison syrienne ».

Il n'est guère étonnant que les conservateurs n'aient pas présenté des excuses à M. Arar. Ils n'ont pas lu le rapport du juge O'Connor.

Le secrétaire parlementaire du premier ministre va-t-il s'excuser d'avoir encore une fois induit la Chambre en erreur?

*Questions orales*

**M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, je suis quelque peu perplexe. Il me semble que, lorsque l'incident malheureux dont M. Arar a été victime s'est produit, le gouvernement de l'époque était libéral. Le député voudrait peut-être que nous oublions ce fait.

Tout ce que je sais, c'est que les libéraux demandent au gouvernement de présenter des excuses parce qu'ils estiment qu'il devrait prendre ses responsabilités. Il prend ses responsabilités. J'ai tout simplement souligné qu'il serait bien d'entendre les libéraux qui étaient au pouvoir à l'époque dire qu'ils ont une part de responsabilité.

**M. Omar Alghabra (Mississauga—Erindale, Lib.):** Monsieur le Président, je vais dire ce que les Canadiens n'ont pas oublié. Lorsque M. Arar était en détention, le ministre de la Sécurité publique a demandé la tenue d'une enquête pour déterminer pourquoi les libéraux défendaient M. Arar. La députée de Calgary—Nose Hill a accusé M. Arar d'entretenir des liens avec Al-Qaïda. Le secrétaire parlementaire du premier ministre a été le premier à s'empresseur chaque fois d'applaudir ces députés.

Les conservateurs n'ont pas hésité à condamner M. Arar, mais maintenant qu'ils savent qu'ils faisaient erreur, pourquoi se traînent-ils les pieds et ne présentent-ils pas des excuses?

• (1135)

**L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, au lieu de verser dans l'hystérie et la désinformation, nous devrions peut-être nous référer directement au rapport. À propos de fausses perceptions, en parlant du ministre des Affaires étrangères de l'époque, à la page 259 du rapport, on dit:

La perception que M. Arar n'avait pas été torturé était fausse et il ne fait aucun doute que les déclarations du ministre ont engendré cette fausse perception dans l'esprit de certaines personnes.

L'ancien ministre du gouvernement libéral, qui était au pouvoir lorsque cet incident s'est produit, ne croyait même pas que M. Arar avait été torturé.

\* \* \*

[Français]

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Marcel Lussier (Brossard—La Prairie, BQ):** Monsieur le Président, dans son rapport présenté hier, la commissaire à l'environnement affirme que pour atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre, le gouvernement devra concentrer ses efforts dans le secteur du gaz, du pétrole et du transport, trois secteurs qui sont responsables de 78 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre. Or, le gouvernement ignore ces secteurs et préfère maintenir les avantages fiscaux des pétrolières.

Comment le gouvernement pense-t-il pouvoir atteindre les objectifs de Kyoto s'il laisse de côté 78 p. 100 des causes du problème?

[Traduction]

**M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement a une approche globale au chapitre des réductions des émissions de gaz à effet de serre et au chapitre des changements climatiques. Tous les secteurs doivent participer à l'assainissement de l'environnement. Nous voulons que tous les Canadiens participent à la solution proposée dans notre plan purement canadien.

[Français]

**M. Marcel Lussier (Brossard—La Prairie, BQ):** Monsieur le Président, pendant que la commissaire à l'environnement présentait son rapport, que faisaient la ministre de l'Environnement et le ministre des Ressources naturelles? Eh bien, les deux ministres rendaient visite à leurs amies, les pétrolières.

Ce geste n'illustre-t-il pas un manque d'intérêt flagrant pour la lutte aux gaz à effet de serre et une confirmation de la complaisance du gouvernement à l'endroit des pétrolières?

[Traduction]

**M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, nous souscrivons aux recommandations de la commissaire. Les libéraux n'ont rien fait pendant 13 ans.

La commissaire a dit que le gouvernement doit maintenant s'engager à prendre des mesures précises, ce qui est exactement ce que notre ministre fait. Si le Canada avait eu la ministre de l'Environnement actuelle au cours des 13 dernières années, les taux d'émission de gaz à effet de serre auraient diminué. Ils ont augmenté sous la gouverne libérale. C'est une honte!

\* \* \*

[Français]

**L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE**

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, des milliers d'agriculteurs québécois procèdent à l'envoi massif de cartes postales dans le but de convaincre le gouvernement d'écouter enfin les propositions concrètes qu'ils ont développées pour mettre un terme à la crise des revenus agricoles qui s'éternise.

Les agriculteurs réclament des mesures concrètes adaptées à la réalité des différentes cultures.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire va-t-il enfin instaurer des mesures transitoires jusqu'à la révision du Cadre stratégique agricole, prévue en 2008, en introduisant un nouveau programme de stabilisation du revenu agricole, afin que celui-ci permette de pallier les dommages causés principalement par les subventions des pays étrangers?

**M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, PCC):** Monsieur le Président, il y aura de l'argent.

La différence entre le Bloc québécois et nous, c'est que nous ne lancerons pas des paroles en l'air. Nous serons présents.

La première action de notre Cabinet a été de donner 750 millions de dollars. C'est de l'argent dans les poches des producteurs du Québec et du Canada.

Au moment du budget, ce Parti conservateur a triplé son engagement de 500 millions de dollars à 1,5 milliard de dollars. C'est de l'argent dans les poches des producteurs.

**Des voix:** Bravo!

[Traduction]

**Le vice-président:** Je rappelle aux députés qu'il est inutile d'applaudir et de crier après chaque réponse. Les réponses suffisent.

*Questions orales*

[Français]

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, j'aimerais que quelqu'un de sérieux me réponde.

« Il y aura de l'argent. » Que veut-on dire? Ce gouvernement est en poste depuis huit mois, et la crise du revenu agricole n'est toujours pas réglée.

Je demande qu'une personne sérieuse me réponde.

Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire veut parler d'argent. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire promettait que le Québec toucherait sa juste part du budget de 950 millions de dollars réservé à l'agriculture. Or les producteurs du Québec n'ont touché que 50 millions de dollars à cause de la méthode de calcul des inventaires que le ministre a déjà qualifiée de « meilleur système en place », d'ailleurs. Belle façon de récompenser les producteurs québécois!

Sur quoi le ministre s'est-il basé pour conclure que le Québec devrait recevoir seulement 5 p. 100 des fonds, tandis qu'il représente près de 18 p. 100 de l'activité agricole au Canada?

• (1140)

**M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, PCC):** Monsieur le Président, mon cher confrère a une excellente question, et je vais y répondre.

Nous avons investi dans la modification du PCSRA afin de mettre encore de l'argent dans les poches des producteurs. Nous nous sommes engagés, et nous avons développé un nouveau programme innovateur, le Programme canadien d'options pour les familles agricoles. Celui-ci aidera grandement les 4 000 familles du Québec qui ont besoin d'argent. Et cela presse.

\* \* \*

[Traduction]

**LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX**

**L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, hier, le président du Conseil du Trésor a nié à la Chambre avoir jamais dit qu'aider les adultes à apprendre à lire, c'était du gaspillage d'argent.

Permettez-moi de citer un article de la Presse canadienne d'hier:

— le président du Conseil du Trésor [...] a indiqué que son gouvernement préférerait consacrer davantage d'argent à l'enseignement de la lecture et de l'écriture aux enfants plutôt que de tenter de venir en aide aux adultes analphabètes.

Sur la bande, il dit que nous ne devrions pas « tenter de faire des réparations après coup ».

Est-ce que le président du Conseil du Trésor a induit la Chambre en erreur ou est-ce que c'est une personne qui se faisait passer pour lui qui a donné des interviews aux médias hier?

**L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC):** Monsieur le Président, nous croyons que lorsque nous dépensons annuellement plus de 40 à 45 milliards de dollars pour l'éducation et la formation des jeunes Canadiens et des adultes, par l'intermédiaire des commissions scolaires de notre pays, ce n'est pas trop demander que, lorsque les gens terminent leurs études secondaires, ils sachent lire et écrire.

**L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, hier, le président du Conseil du Trésor était dans les rues d'Ottawa pour aider à recueillir 12 000 \$ pour le programme d'alphabétisation. Il ne lui reste plus qu'à en recueillir 17,7 millions

de plus pour compenser pour l'argent qu'il a enlevé aux groupes d'alphabétisation cette semaine.

Les adultes qui ont besoin d'aide pour apprendre à lire et à écrire méritent le temps et le respect du gouvernement. Comment le gouvernement peut-il les laisser tomber? Comment le gouvernement peut-il s'attendre à rehausser la productivité du Canada lorsqu'il abandonne les gens qui apprennent à lire et à écrire?

**L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC):** Monsieur le Président, voilà encore un exemple d'hypocrisie des libéraux. Le gouvernement agit en faveur de l'alphabétisation. C'est pour cette raison que nous investissons plus de 80 milliards de dollars et c'est pour cette raison que nous avons prévu 307 millions de dollars de plus pour faciliter l'établissement des immigrants, ce contre quoi les députés libéraux ont voté.

Je dois signaler qu'à la dernière session du Parlement, la ministre précédente chargée de l'alphabétisation n'a pas mentionné ce sujet à la Chambre, pas une seule fois. Ce n'étaient que de belles paroles sans action concrète.

[Français]

**L'hon. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.):** Monsieur le Président, en parlant des coupes budgétaires qu'il a faites, le président du Conseil du Trésor a qualifié de gaspillage l'alphabétisation des adultes.

Les études démontrent clairement que les communautés en milieu minoritaire sont davantage défavorisées sur le plan de l'alphabétisation.

Plurielle, groupe qui fournit des services d'alphabétisation à ces communautés, annonce aujourd'hui la fermeture de neuf centres au Manitoba français.

Ce gouvernement conservateur renversera-t-il les compressions budgétaires inacceptables?

[Traduction]

**L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC):** Monsieur le Président, je n'ai jamais dit ça.

**L'hon. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.):** Monsieur le Président, comme c'est ironique que la semaine même où le gouvernement sabre les programmes d'alphabétisation, la femme du premier ministre contredise son mari en public. Il se trouve qu'elle avait raison.

Les leaders dans le domaine de l'alphabétisation nous disent que la survie de la coalition est en doute. Le bureau de la Saskatchewan fermera boutique d'ici deux mois. Celui du Yukon fermera boutique d'ici deux à quatre semaines. Celui de l'Alberta ne tient qu'à un fil. Celui de Terre-Neuve est encore plus menacé que les autres. Dans ma circonscription, Literacy Partners of Manitoba mettra la clé sous la porte en mars.

Quand est-ce que le gouvernement reviendra sur cette décision inqualifiable?

**L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC):** Monsieur le Président, nous répartissons les fonds anciennement consacrés à l'alphabétisation entre les programmes fédéraux qui aideront les Canadiens d'un océan à l'autre. Nous estimons que les provinces et les régions peuvent très bien s'occuper des questions qui relèvent de leur compétence, c'est pourquoi nous ne leur marcherons pas sur les pieds. Nous nous concentrerons sur les Canadiens vulnérables d'un bout à l'autre du pays.

*Questions orales***LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC):** Monsieur le Président, après tant d'années d'inaction de la part de l'ancien gouvernement libéral, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien pourrait-il nous dire ce qu'il compte faire pour s'attaquer à la question des biens immobiliers matrimoniaux dans les réserves?

**M. Rod Bruinoog (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement conservateur est déterminé à régler cette question de droits de la personne qui perdure depuis si longtemps.

Ce matin, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a rencontré l'Assemblée des Premières Nations et l'Association des femmes autochtones du Canada pour inaugurer une série de consultations visant le règlement de cette question importante. Ces consultations seront terminées d'ici janvier et le ministre a bon espoir qu'il présentera un projet de loi en la matière au printemps 2007.

Nous consacrons 9 millions de dollars à la recherche d'une solution à ce problème. Notre parti accomplit de bonnes choses pour les femmes, les enfants et les familles.

\* \* \*

● (1145)

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD):** Monsieur le Président, le Canada n'est pas prêt pour un changement climatique et, en dépit de cinq plans et de 6 milliards de dollars de dépenses, les libéraux n'ont rien fait de substantiel à cet égard.

À l'instar des libéraux, le gouvernement conservateur donne 1,5 milliard de dollars à des grandes sociétés pétrolières et gazières alors qu'elles enregistrent déjà des profits énormes. Pour nombre de personnes de la circonscription que je représente, dans le Nord, le caribou est une source de subsistance et le changement climatique anéantit leur mode de vie.

Quand le gouvernement cessera-t-il les subventions et quand commencera-t-il à lutter contre le changement climatique? Les enfants du Nord aussi ont besoin d'un avenir.

**M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, le député demande les détails de notre plan. Nous le déposerons le mois prochain. C'est un plan judicieux. Il s'attaque entre autres aux émissions de gaz à effet de serre. Il est non seulement réalisable et réaliste, mais il correspond également aux recommandations de la commissaire. C'est un bon plan pour le Canada.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE FORESTIÈRE**

**Mme Catherine Bell (Île de Vancouver-Nord, NPD):** Monsieur le Président, le dendroctone du pin s'attaque maintenant au pin gris de la Saskatchewan, et la vague rouge d'arbres morts se répand à la forêt boréale. Or, au même moment, le gouvernement sabre près de 12 millions de dollars dans le financement destiné à la lutte contre le fléau que constitue le dendroctone du pin.

Le ministre des Ressources naturelles a dit avoir le soutien de la Colombie-Britannique, mais je crois qu'il a oublié la demande de fonds de Prince George au titre de ce programme, demande qui a été refusée.

Le premier ministre croit-il que les travailleurs forestiers de l'Ouest du Canada, qui perdront leur emploi à cause de ces

compressions, ne sont que du gras dans lequel on peut facilement couper?

[Français]

**M. Christian Paradis (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, PCC):** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

D'abord, cette affirmation mérite d'être rectifiée, car les engagements du ministère des Ressources naturelles seront respectés, et ce, en plus des 200 millions de dollars qui ont été annoncés lors du dernier budget de 2006.

\* \* \*

[Traduction]

**LA CHINE**

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, les relations diplomatiques avec la Chine sont au plus bas et en pleine pagaille. Le ministre des Affaires étrangères a même accusé la Chine d'espionnage au Canada.

De bonnes relations avec la Chine sont essentielles pour le commerce bilatéral, les droits de la personne, la lutte contre le terrorisme ainsi que pour le règlement de dossiers comme l'emprisonnement de citoyens canadiens, dont Huseyin Celil. Les relations avec la Chine doivent reposer sur un respect mutuel renforcé.

Que fait le gouvernement pour réparer l'immense tort qu'il a causé à nos relations avec la Chine?

**L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC):** Monsieur le Président, j'ai été déçu de ne pas voir le député à la réception qui a été donnée hier à la résidence de l'ambassadeur de Chine.

La semaine dernière, lorsque j'ai rencontré le ministre des Affaires étrangères de la Chine, nous avons eu une discussion approfondie et ouverte sur de nombreux sujets, dont les cas consulaires que le député connaît bien.

Nos relations avec la Chine sont bonnes et reposent sur des bases solides. Nous continuons de travailler à certains dossiers de nature économique. Je sais que le ministre de l'Agriculture et le ministre des Ressources naturelles ont, comme moi, des voyages en Chine de prévus à leur calendrier. Nous continuerons de travailler très fort pour renforcer nos relations avec la Chine, qui sont très importantes.

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai transmis au gouvernement un courriel concernant l'annulation d'une réunion avec des représentants chinois pour discuter du cas de M. Celil. Le secrétaire parlementaire du premier ministre y écrit ceci:

Je serai plus discret dans ce que je dirai sur ce dossier à l'avenir, car je crains sérieusement que cette [annulation] résulte d'écoute clandestine de la part de la République populaire de Chine.

Les indiscretions de ce député font courir de grands risques à un citoyen canadien et portent atteinte à nos relations avec la Chine.

Est-ce que le premier ministre prendra finalement la situation en mains en commençant par congédier ce secrétaire parlementaire qui ne sait pas tenir sa langue?

*Questions orales*

**L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC):** Monsieur le Président, bien au contraire, le secrétaire parlementaire travaille assidûment au dossier de M. Celil, tout comme moi. Nous l'avons abordé à quelques reprises, tant à New York, la semaine dernière, qu'à la réunion de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, avant cela. Je sais que le premier ministre espère avoir la possibilité de rencontrer le président Hu lors du sommet de l'APEC.

Les sorties spontanées comme celle du député, qui ne visent qu'à épater la galerie, n'aident pas M. Celil et ne contribuent pas à améliorer nos relations avec la République populaire de Chine.

\* \* \*

• (1150)

**L'INDUSTRIE DU TOURISME**

**M. Roger Valley (Kenora, Lib.):** Monsieur le Président, les compressions idéologiques annoncées par le gouvernement conservateur minoritaire cette semaine auront un effet dévastateur sur le tourisme à la frontière.

Dans ma circonscription, des milliers de visiteurs ont profité de la remise de TPS offerte aux touristes, ce qui a stimulé les mouvements transfrontaliers et le tourisme. Jerry Fisher de la Northwestern Ontario Tourism Association soutient que ces compressions porteront un coup dur à l'industrie. Comment le gouvernement peut-il justifier d'éliminer ce programme favorable aux entreprises le jour même où il annonce des excédents records?

L'aide au tourisme transfrontalier serait-elle du « gras à couper », pour s'exprimer comme le gouvernement?

**L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC):** Monsieur le Président, seulement 3 p. 100 des visiteurs au Canada ont profité de ce programme; 97 p. 100 des visiteurs ne s'en sont pas prévalus.

Nous avons mis en oeuvre une importante réduction de taxe pour favoriser l'investissement et les dépenses des consommateurs au Canada. C'était une réduction de 15 p. 100 de la taxe sur les produits et services.

**M. Roger Valley (Kenora, Lib.):** Monsieur le Président, la plupart des visiteurs qui se trouvent dans ce 3 p. 100 sont sûrement venus dans ma circonscription.

Il n'est pas logique de supprimer un programme aussi efficace quand on a un excédent. Le gouvernement perdra aussi des recettes associées aux ventes indirectes provenant des mouvements transfrontaliers. Qui plus est, c'est un coup pour le tourisme qui est déjà en baisse. La force du dollar canadien, les exigences d'entrée accrues et les difficultés éprouvées pour traverser la frontière minent cette industrie depuis un certain temps.

Comment le gouvernement peut-il justifier d'éliminer un programme qui aide les collectivités canadiennes alors qu'elles traversent des temps durs?

**L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC):** Encore une fois, monsieur le Président, je ne crois pas que nous en fassions assez à cet égard. Le mieux que nous puissions faire serait de réduire la TPS d'un autre point de pourcentage, ce que le gouvernement prévoit faire.

[Français]

**LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX**

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, il y a quelque chose d'ironique à voir l'épouse du premier ministre et le président du Conseil du Trésor participer à une marche pour le soutien de l'alphabétisation, alors que le gouvernement a annoncé cette semaine des coupures de 17,7 millions de dollars dans ce programme d'apprentissage.

Le gouvernement entend-il rétablir les sommes destinées à ce programme d'apprentissage et en profiter, en même temps, pour transférer sa part au Québec puisque cela relève de ses compétences?

[Traduction]

**L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC):** Monsieur le Président, nous respectons les compétences provinciales. C'est pourquoi nous allons concentrer nos dépenses en alphabétisation sur les questions qui transcendent les frontières provinciales et territoriales. Nous estimons que les questions locales et régionales sont traitées aux niveaux local et régional, y compris au niveau provincial. Nous permettons justement à la province de Québec de s'occuper des questions qui l'intéressent.

[Français]

**M. Richard Nadeau (Gatineau, BQ):** Monsieur le Président, les choix idéologiques du gouvernement ne sont pas une invention récente. La décision de mettre fin au Programme de contestation judiciaire a des origines plus lointaines. En effet, dans certains textes universitaires, le chef de cabinet du premier ministre affirmait que le Programme de contestation judiciaire ne venait en aide qu'aux mieux nantis, à savoir: les femmes, les francophones et les gays.

Le premier ministre admettra-t-il qu'il est tout à fait injustifié de mettre fin au Programme de contestation judiciaire sur la base de la thèse farfelue...

**Le vice-président:** L'honorable président du Conseil du Trésor a la parole.

[Traduction]

**L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC):** Monsieur le Président, le député d'en face semble connaître mieux que moi les écrits d'Ian Brodie.

Nous considérons la question des droits de la personne comme incroyablement importante. Nous avons, à la Chambre, la responsabilité de défendre les droits de la personne.

À l'instar de tous les autres députés, je suis profondément troublé par les allégations sérieuses d'anciens membres du Cabinet libéral et même celles d'un député libéral de premier rang, qui affirme faire l'objet de sectarisme et de discrimination au sein du Parti libéral.

\* \* \*

**LES PÊCHES ET LES OCÉANS**

**L'hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.):** Monsieur le Président, le secteur de la pêche au homard au Nouveau-Brunswick est dans un état lamentable et les pêcheurs ont besoin d'aide. Le gouvernement doit de toute urgence soutenir cette industrie, et ne pas réduire de 20 millions de dollars le budget du MPO.

Cette semaine, le ministre a dit aux auditeurs de Terre-Neuve de ne pas s'en faire parce que les réductions toucheraient uniquement le Nouveau-Brunswick.

Le secrétaire parlementaire peut-il dire à la Chambre si ces dernières réductions ne sont que le début de la punition que le gouvernement projette d'infliger aux habitants du Nouveau-Brunswick pour avoir délégué du pouvoir le copain du premier ministre, Bernard Lord?

• (1155)

**M. Randy Kamp (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, PCC):** Monsieur le Président, la question me surprend parce que c'est le gouvernement précédent qui a annoncé une aide financière de 20 millions de dollars au Nouveau-Brunswick, mais qui n'a jamais versé cet argent. S'il l'avait fait, je ne pense pas que nous aurions la présente discussion.

Lorsque nous avons accédé au pouvoir, nous avons reconnu que même si le secteur de l'aquaculture, auquel les fonds étaient destinés, avait connu une certaine restructuration, il était toujours confronté à des défis importants, de sorte que le gouvernement conservateur lui a presque immédiatement accordé 10 millions de dollars par le truchement de l'APECA, somme qui a déjà été versée.

Nous avons montré que nous nous préoccupons vraiment du sort du secteur de l'aquaculture, voire de celui de tous les secteurs de la pêche au Nouveau-Brunswick. Je m'attends à ce que le député applaudisse à cela.

\* \* \*

#### L'AGRICULTURE

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC):** Monsieur le Président, l'industrie agricole canadienne fait face à d'importants défis à long terme qui ont trait aux ressources humaines. Pour les relever, les représentants de l'industrie, les éducateurs et autres intervenants doivent conjuguer leurs efforts.

La ministre des Ressources humaines et du Développement social dévoilera-t-elle à la Chambre les mesures que le gouvernement du Canada a prises pour faire en sorte que tous les intervenants du secteur de l'agriculture puissent partager leurs idées, leurs préoccupations et leurs perspectives au sujet des défis que présentent les ressources humaines et les compétences dans ce secteur?

**L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC):** Monsieur le Président, je remercie le député de Selkirk—Interlake de l'excellent travail qu'il a fait pour l'agriculture, ainsi que de la grande détermination dont il a fait preuve dans ce domaine au cours des deux dernières années.

Récemment, j'ai eu le plaisir d'annoncer un investissement d'un million de dollars qui permettra de créer un nouveau conseil sectoriel pour l'industrie agricole. Cet organisme jouera un rôle de première importance dans la recherche de solutions novatrices au problème de ressources humaines auquel fait aujourd'hui face l'agriculture.

C'est une bonne nouvelle pour les agriculteurs canadiens, de même que pour le Canada.

\* \* \*

#### LA FRONTIÈRE CANADO-AMÉRICAINNE

**M. Brian Masse (Windsor—Ouest, NDP):** Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas réagi cet été lorsque les États-Unis ont déchiré un traité datant de la guerre de 1812 qui interdisait la présence de navires de guerre dans le réseau des Grands Lacs.

Depuis, la garde côtière américaine a indiqué qu'elle voulait mettre en place une flottille d'entraînement qui effectuerait régulièrement des exercices de tir réel sur les Grands Lacs. Ce

projet est dangereux non seulement pour l'environnement, mais aussi pour les plaisanciers et l'industrie du tourisme.

J'aimerais savoir si le gouvernement a l'intention d'exiger que cela cesse. Les Américains militarisent progressivement la frontière en y accroissant le nombre d'hélicoptères, d'avions téléguidés et de tours de surveillance. Quand le gouvernement fera-t-il ce qu'il faut pour s'assurer que cela ne compromettra pas la sécurité des Canadiens?

**L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, le traité en question datait de 1817 et il permettait en fait la présence d'armements à bord des navires. Cependant, si les embarcations de la garde côtière peuvent aujourd'hui être équipées de mitrailleuses, c'est à cause d'une modification que l'ancien gouvernement a apportée au traité en avril 2003.

Je signale aux députés que nous disposons d'une période 60 jours pour faire part de nos observations à la garde côtière américaine relativement à ce projet. Nous lui ferons part des inquiétudes que les Canadiens ont exprimées, à savoir les dangers que cela pourrait représenter pour le réseau des Grands Lacs. Le ministre de l'Environnement a aussi exprimé des préoccupations environnementales. Nous transmettrons ces préoccupations.

\* \* \*

#### L'ALPHABÉTISATION

**Mme Denise Savoie (Victoria, NDP):** Monsieur le Président, plus de neuf millions d'adultes canadiens doivent avoir de meilleures compétences en matière de lecture et d'écriture pour réussir dans notre société. Parlant de ces gens, le gouvernement les a d'abord traités de « gras dans lequel on doit couper » et il en parle maintenant comme étant des « travaux de réparation » que l'on peut ignorer.

Malgré les réponses trompeuses qu'il a fournies à la Chambre, le gouvernement juge qu'il ne vaut même pas la peine de dépenser un dollar par Canadien par année pour lutter contre l'analphabétisme.

Les responsables du mouvement canadien en faveur de l'alphabétisation nous ont fait savoir que ces compressions avaient eu des répercussions dévastatrices sur les projets d'alphabétisation locaux.

Quand le gouvernement annulera-t-il ces compressions à courte vue?

**L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de pouvoir compter sur une main-d'oeuvre compétente, instruite et qualifiée pour être concurrentiel dans le monde. C'est la raison pour laquelle nous dépensons plus de 2 milliards de dollars par année pour développer les compétences en milieu de travail. Nous avons investi 307 millions de dollars d'argent frais dans les programmes d'établissement des immigrants afin d'aider les nouveaux Canadiens à apprendre à lire et à écrire.

Nous proposons tous ces programmes, de même que toute une série d'autres programmes d'éducation et de développement des compétences en milieu de travail, contre lesquels le gouvernement libéral précédent s'était prononcé.

*Questions orales***MAHER ARAR**

**L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.):** Monsieur le Président, la Chambre a unanimement offert ses excuses à Maher Arar. Le commissaire Zaccardelli a présenté ses excuses à Maher Arar pour la terrible injustice qui lui a été faite. Le gouvernement a reconnu qu'une grave injustice avait été commise envers Maher Arar.

Maher Arar souhaitait que le gouvernement s'excuse. Hier, le ministre de la Sécurité publique a déclaré que le gouvernement voulait répondre au souhait de Maher Arar.

Ma question est la suivante: le ministre de la Sécurité publique, un homme honnête et honorable, va-t-il poser le geste honnête et honorable qui s'impose et s'excuser au nom du gouvernement auprès de Maher Arar?

• (1200)

**L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, par rapport à des injustices commises par d'anciens gouvernements libéraux, du point de vue strictement juridique — notamment la taxe d'entrée imposée aux Chinois par un ancien gouvernement libéral — le gouvernement actuel n'a pas de mal à s'excuser et à instaurer un processus d'indemnisation.

Nous ne présenterons pas d'excuses tant que les modalités d'indemnisation n'auront pas été réglées et acceptées par ceux qui ont été blessés. Nous voulons avoir l'assurance que la famille Arar, et M. Arar lui-même, qui a souffert, reçoivent une juste indemnisation...

**Le vice-président:** Le député de Peace River a la parole.

\* \* \*

**LE SPORT ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**

**M. Chris Warkentin (Peace River, PCC):** Monsieur le Président, depuis son entrée en fonction, le nouveau gouvernement du Canada joue un rôle prépondérant en encourageant les Canadiens à faire plus d'activité physique, par le truchement d'initiatives comme le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, une politique sur le sport chez les personnes handicapées, et un investissement record de 140 millions de dollars dans le sport conformément au budget de cette année.

Le ministre des Sports peut-il nous dire s'il est disposé à faire encore plus pour encourager les Canadiens à être plus actifs physiquement en ramenant le programme ParticipACTION?

**L'hon. Michael Chong (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports, PCC):** Monsieur le Président, je remercie le député pour ses efforts de promotion du sport et de l'activité physique. Il travaille très fort dans ce dossier.

Nous sommes le plus gros investisseur dans le système sportif canadien. Nous avons investi le montant record de 143 millions de dollars par année dans le sport. Nous avons alloué le montant record de 160 millions de dollars pour le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants. Nous avons injecté 16,5 milliards de dollars sur quatre ans dans les programmes d'infrastructure fédéraux...

**Le vice-président:** Le député de Burnaby—Douglas a la parole.

\* \* \*

**LA JEUNESSE**

**M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, la ministre des Ressources humaines considère que le programme Placement carrière-été n'est qu'une façon de subventionner des grandes sociétés et des copains.

Je ne sais pas ce que le ministre avait en tête exactement, mais elle n'avait certainement pas jeté un coup d'oeil du côté de Burnaby—Douglas, où 86 % des projets étaient dans des organismes sans but lucratif et la plupart des autres, dans de petites entreprises.

En raison des compressions, il y aura moins de bons emplois d'étudiant, moins de camps de jour pour les enfants, moins de travail de développement économique local et moins de programmes de défense des droits.

Pourquoi la ministre ne s'est-elle même pas donné la peine de vérifier comment l'argent était dépensé et quelle importance ces dépenses pouvaient avoir dans des endroits comme Burnaby?

**L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement a pris la décision de réduire ce financement et de consacrer plutôt les ressources aux jeunes qui présentent des risques et qui ont des difficultés sérieuses.

Le programme ne sera pas réduit dans tout le pays. De ce côté-ci de la Chambre, nous nous disons que, dans les régions du pays où des emplois d'été à 20 \$ l'heure ne trouvaient pas preneur, il est absurde de subventionner les salaires.

\* \* \*

[Français]

**LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX**

**Mme Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry, BQ):** Monsieur le Président, dans son rapport déposé hier, la commissaire à l'environnement et au développement durable confirme ce que les fonctionnaires avaient déjà dit au gouvernement: le programme ÉnerGuide est efficace et contribue à la lutte contre les changements climatiques.

Comment le ministre des Ressources naturelles peut-il justifier l'abolition d'un programme qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, alors que la commissaire signale l'urgence d'agir dans ce dossier?

**M. Christian Paradis (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, PCC):** Monsieur le Président, prochainement, le plan du gouvernement sera déposé. Les conclusions de la commissaire seront prises en considération.

Le ministre a été clair cette semaine en disant que trop de frais sont liés à l'évaluation. Nous voulons des résultats et c'est ce que nous amènerons.

[Traduction]

**Le vice-président:** La période des questions prend donc ainsi fin.

Je voudrais préciser, en ce qui concerne la réponse donnée par le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports, que le chronomètre indiquait bel et bien zéro, mais que le temps accordé m'a semblé un peu court quand même. Par conséquent, nous allons examiner l'enregistrement. Des excuses pourraient être de mise pour avoir interrompu le ministre au beau milieu de sa réponse.

## PRÉSENCE À LA TRIBUNE

**Le vice-président:** Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de Son Excellence Osvaldo Andrade, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité sociale du Chili.

**Des voix:** Bravo!

## AFFAIRES COURANTES

• (1205)

[Traduction]

### LOI OFFRANT AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES UNE PROTECTION CONTRE LES COÛTS DE PRODUCTION

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD)** demande à présenter le projet de loi C-356, Loi offrant aux exploitations agricoles familiales une protection contre les coûts de production.

— Monsieur le Président, je suis très heureux de présenter ce projet de loi au nom des agriculteurs du Canada. Il a pour but d'offrir une protection contre les coûts de production aux exploitations agricoles familiales dans les cas où la moyenne pondérée des coûts des facteurs de production des produits propres ou convenant à la zone agricole dépasse la moyenne pondérée du revenu net de l'exploitation agricole pour de tels produits, ces moyennes étant établies sur trois ans.

En vertu de cette méthode d'établissement des prix, les coûts sont calculés pour des produits commercialisables. Ainsi, ils tiendront compte des intempéries, des ennemis des cultures et d'autres facteurs causant la perte de celles-ci. Une telle formule est beaucoup plus équitable. Elle serait d'une aide énorme pour les agriculteurs des Prairies. Je suis très fier que mon collègue, le député de Windsor-Ouest, soit présent aujourd'hui pour appuyer le projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

[Français]

### LA NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

**L'hon. Lawrence Cannon (au nom du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 111.1(2) du Règlement, je propose:

Que, conformément aux paragraphes 49(1) et 49(2) de la Loi concernant le statut et l'usage des langues officielles du Canada, chapitre O-3.01 des Lois révisées du Canada (1985), cette Chambre approuve la nomination de Graham Fraser à titre de commissaire aux langues officielles du Canada pour un mandat de sept ans.

[Traduction]

**Le vice-président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

## LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

### AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

**L'hon. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis et vous

## Affaires courantes

constaterez que la Chambre donnerait son consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Qu'un budget de 11 047 \$ soit alloué au Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord pour participer à la conférence intitulée Canadian Aboriginal Law 2006, à Ottawa, les 4 et 5 octobre 2006.

• (1210)

**Le vice-président:** L'honorable whip du gouvernement a-t-il le consentement unanime de la Chambre afin de présenter cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le vice-président:** La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

**M. Gary Merasty (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, Lib.):** Monsieur le Président, je propose que le premier rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord, présenté le vendredi 12 mai 2006, soit adopté.

J'interviens pour parler de cette motion dans l'espoir que le gouvernement reconnaitra et comprendra les conséquences de son choix de mettre un terme à l'accord de Kelowna. Je crois qu'il ne comprend pas jusqu'à quel point cette décision nuit aux collectivités inuites, métisses et des Premières nations, directement et indirectement.

Au cours du printemps et de l'été, l'attitude des conservateurs à l'égard de l'accord de Kelowna a changé peu à peu. Au départ, ils ont dit qu'ils l'appuyaient, puis ils ont dit qu'ils entendaient le mettre en oeuvre et enfin, ils ont même nié qu'il ait jamais existé.

Le gouvernement a trompé non seulement les Canadiens, mais les Autochtones. Les premiers ministres provinciaux de tout le pays ont été sidérés par la trahison du gouvernement. Ainsi, le premier ministre de la Saskatchewan et le chef de l'opposition officielle ont voté à l'unanimité en faveur d'une motion exhortant le gouvernement fédéral à mettre en oeuvre l'accord.

Les leaders des Premières nations, des Inuits et des Métis ont été sidérés par l'absence complète de consultations avant que le gouvernement choisisse de ne pas respecter l'accord. Personne ne pouvait croire que le gouvernement conservateur allait simplement refuser de respecter ses engagements.

Peut-être que les conservateurs aiment penser que le nouveau consensus atteint à Kelowna ne signifiait pas grand chose. Une telle attitude revient toutefois à ignorer cette entente historique et renforce plus de 100 ans de méfiance et de honte.

Kelowna représente un point culminant, atteint grâce à la collaboration et à la bonne foi, et destiné à réparer les erreurs du passé.

Mes aînés me disent que pour aller de l'avant, nous devons vraiment comprendre le passé et le présent pour bien prévoir l'avenir. Nous devons comprendre les trois phases des relations modernes entre les Autochtones et l'État. Tous les députés dans cette enceinte devraient être en mesure de comprendre ces mots pour vraiment être en mesure de saisir ce qui sera perdu s'ils continuent de se prononcer contre l'accord de Kelowna.

*Affaires courantes*

La première phase a été marquée par une réponse ponctuelle à des crises. Durant cette période, des années 1950 jusqu'à 1969, le gouvernement fédéral s'est contenté de mesures ponctuelles face à des crises dans les collectivités autochtones. Il attendait qu'une crise se produise avant de réagir. Il n'avait pas d'objectifs à court, moyen ou long terme. Il n'avait pas de plan constructif. On se contentait de gérer les crises.

La seconde phase a été marquée par la confrontation. La présentation, en 1969, du livre blanc a amené les Autochtones du Canada à réagir vivement à ses recommandations. Les Autochtones en avaient assez d'être laissés pour compte jusqu'à la toute dernière minute, car ils souffraient de directives malavisées qui leur étaient imposées et qui avaient souvent pour objectif caché d'assimiler les Autochtones et leurs terres.

Des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990, les Autochtones se sont fait entendre de diverses façons dans le but d'affirmer leurs droits. Nous avons exigé la reconnaissance, le respect et la protection de nos droits. Nous avons réussi.

Devant les tribunaux, nous avons obtenu victoire dans les affaires Calder, Guérin, Baker Lake, Sparrow, Delgamuukw, Marshall, Powley, Haïda, Mikisew et de nombreuses autres. Les droits des Premières nations, des Inuit et des Métis ont été reconnus et affirmés dans l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. Les Nations Unies ont également appuyé les Autochtones, en particulier dans le cas de Mme Sandra Lovelace, qui a affirmé ses droits sur la scène internationale et remporté sa cause.

Mais ce fut aussi une période de conflit, ponctuée de manifestations comme celles d'Oka et d'Ipperwash. Les relations étaient rendues plus difficiles par une méfiance et une hostilité croissantes. Il fallait que cela cesse. Nous devions aller de l'avant et c'est ce que nous avons fait.

Les relations commencèrent à s'améliorer au milieu des années 1990. Les tribunaux canadiens exigèrent que les gouvernements utilisent la tribune politique pour aborder et régler les questions concernant les Premières nations, les Inuit et les Métis.

Les négociations sur l'autonomie gouvernementale se multiplièrent partout au pays et le transfert du contrôle des programmes aux Premières nations s'accéléra. Des tables rondes furent créées afin de traiter de questions socio-économiques cruciales. Il commença à y avoir de véritables améliorations dans les vies des Autochtones.

Voilà les trois phases des relations entre les Autochtones et les gouvernements qui ont mené à l'accord de Kelowna.

J'aimerais aussi mentionner brièvement la Commission royale sur les peuples autochtones.

Cette commission a déposé son rapport en 1996. Elle avait été formée à la suite de la crise d'Oka, en 1990, le parti conservateur alors au pouvoir ayant réalisé qu'il ne pouvait plus ignorer les Autochtones, fait que le présent gouvernement devrait prendre en note.

• (1215)

La CRPA était une entreprise incroyablement ambitieuse, par sa portée et sa vision. La commission a tenu 177 jours d'audiences et entendu 3 500 témoins. Elle a produit un rapport de 5 000 pages, en six volumes, qui peut se résumer en un énoncé clé: le Canada ne peut plus permettre la relation de dépendance des Autochtones envers le pays.

Le rapport décrit comment les Autochtones sont devenus dépendants et comment ils se sont retrouvés dans un monde de pauvreté et de bouleversements sociaux. La commission a déterminé

trois caractéristiques de l'attitude du gouvernement qui ont entraîné ces bouleversements: premièrement, le refus systématique d'accorder le statut de nation aux peuples autochtones; deuxièmement, la violation de la plupart des ententes conclues avec les peuples autochtones et, troisièmement, la suppression de la culture et des institutions de ces peuples.

La commission a formulé des recommandations en vue de corriger le problème majeur de dépendance et de pauvreté. Elle a notamment fait valoir que des investissements importants devaient être faits sur plusieurs années. Ces investissements devaient devenir rentables avec le temps et même représenter des économies nettes à long terme pour le gouvernement. Par exemple, la commission recommandait un investissement immédiat de 3 milliards de dollars dans le logement. Le Canada devait récupérer plus du double de cette somme dans les années suivantes.

La pauvreté est devenue la raison des investissements, mais c'est en donnant aux gens et aux collectivités les moyens de s'en sortir eux-mêmes qu'on réglerait le problème. En ne respectant pas l'accord de Kelowna, on ne leur donnera pas ces moyens et le problème restera le même. En outre, il est extrêmement troublant de constater que les trois facteurs d'oppression, selon la commission — que j'ai déjà mentionnés, soit le refus d'accorder le statut de nation, le non-respect des ententes et la suppression de la culture et des institutions —, redeviennent la façon de faire du gouvernement.

Le gouvernement minoritaire a une fâcheuse tendance à régresser là où des progrès avaient été accomplis aux cours des dix dernières années. La relation harmonieuse qui se développait est en train de redevenir une relation de confrontation. Oui, le gouvernement conservateur nous fait reculer.

D'abord, il a refusé le statut de nation aux peuples autochtones. Les conservateurs se sont fortement opposés à une déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, essentiellement parce que cela viendrait « rétablir des droits éteints », comme si l'article 35 de la Constitution et de nombreuses décisions de la Cour suprême n'existaient pas.

Deuxièmement, il a violé des accords. Le pire, bien sûr, c'est qu'il a fait fi de l'accord de Kelowna, malgré les objections des Premières nations, des Métis et des Inuits du Canada.

Troisièmement, il a supprimé la culture et des institutions. C'est ce qu'il fait en réduisant le financement de l'alphabétisation et du développement des compétences, en abolissant le programme Rescol pour les Premières nations ainsi que le Programme de contestation judiciaire et en réduisant le financement des élections au sein des bandes.

Je ne sais trop qui le gouvernement conservateur prétendait représenter lorsqu'il a décidé de saborder l'accord de Kelowna. Tout le monde, et je dis bien tout le monde, voulait que cet accord soit respecté.

Voilà donc l'historique ou le contexte de notre choix. Je parlerai maintenant de certains des faits pertinents.

Premièrement, le Canada vit actuellement les plus importants changements démographiques des 50 dernières années. Les baby boomers se retirent de la vie active au moment même où la population autochtone, en grand nombre, comme jamais auparavant, s'apprête à faire son entrée sur le marché du travail. Il est donc grand temps d'investir dans l'éducation et dans les études post-secondaires. Jamais auparavant il n'avait été aussi important d'investir dans l'éducation des Premières nations, des Inuits et des Métis.

*Affaires courantes*

Deuxièmement, en raison de l'explosion démographique de la communauté autochtone, les logements sont surpeuplés. Il n'est pas rare de voir trois familles, parfois jusqu'à 16 personnes, habiter dans la même maison. Le *StarPhoenix* de Saskatoon a décrit en détails les effets de cette surpopulation sur la santé, l'éducation et l'estime de soi.

La moisissure noire fauche les habitants de Black Lake, dans ma circonscription, et dans bien d'autres collectivités à la grandeur du Canada. Une ancienne est morte parce que la moisissure noire s'était attaquée à ses poumons.

La tuberculose est endémique dans ma circonscription. J'encourage fortement les députés à lire l'article publié dans l'édition du 26 septembre du *StarPhoenix*, où il est question d'une femme, d'une épouse, d'une mère, gisant dans le coma à la suite de complications de la tuberculose. Son époux et sa famille sont anéantis. Ma fille, Taylor, a dû prendre des antituberculeux pendant une année complète. Le gouvernement a fermé les yeux sur l'épidémie de tuberculose à Black Lake, tout comme il n'avait pas réagi à celle de Garden Hill. Comment les enfants peuvent-ils étudier et faire leurs devoirs dans ces conditions?

• (1220)

Le conseil de rédaction du *StarPhoenix* a qualifié cela « d'horreur en matière de santé publique ». Le conseil de rédaction du *Leader-Post* de Regina a appelé cela une « honte nationale ». Et le gouvernement va me dire qu'il ne va pas voter en faveur du règlement de ces questions. J'espère que les députés du parti ministériel peuvent dormir la nuit.

Une des principales raisons pour lesquelles l'accord de Kelowna revêt une importance aussi cruciale, c'est qu'il donne les moyens d'habiliter les collectivités autochtones à remédier aux faits que je viens d'exposer. Si les conservateurs ne font rien, non seulement ce sera une opportunité perdue, mais une autre génération sera perdue, victime de dépendance et de pauvreté. Cela ne doit pas et ne peut pas arriver.

Dans le cadre de mon allocution, l'accord de Kelowna représente deux choses: premièrement, le progrès des populations autochtones, le progrès qu'ils ont réalisé pour améliorer la vie de leurs peuples, pour obtenir que le gouvernement reconnaisse leurs droits et, au bout du compte, pour occuper la place qui leur appartient dans la société canadienne. Bien évidemment, ce sont les trois phases que j'ai évoquées plus haut qui rendent le mieux compte de ces luttes.

Deuxièmement, il nous faut commencer à voir la mise en oeuvre des recommandations faites en 1996 par la Commission royale sur les peuples autochtones. Ce rapport a trouvé un large soutien parmi les leaders autochtones de tout le pays, qui y ont vu, enfin, un début de reconnaissance de nos luttes et qui offrait des solutions à envisager.

Donc, l'accord de Kelowna représente l'espoir pour les Premières nations, les Métis et les Inuits, et la prospérité pour le Canada. Il constitue un nouveau sommet dans les relations des Autochtones avec l'État, car il mène clairement vers la mise en oeuvre du rapport de nation à nation nécessaire au règlement de conflits de longue date portant sur de nombreuses questions. On ne peut régler ces conflits qu'en améliorant le cadre juridique des relations définies par la loi, en reconnaissant les compétences de chacune des parties.

Il représente un nouveau consensus dans lequel toutes les parties à la table ont convenu d'oeuvrer de concert pour le règlement de questions comme le logement, la santé, le développement économique et d'autres encore. Pour la première fois, les Métis, les Inuits et les populations des Premières nations seraient autorisées à prendre

place à la table pour établir le programme, les objectifs et les plans d'action en vue de régler des questions de justice sociale qui se posent depuis trop longtemps dans nos communautés. Enfin, on comprenait bien le coût de l'inaction ou, en tout cas, c'est ce que nous pensions.

Puis, le gouvernement minoritaire des conservateurs s'est formé. Les choses se sont vraiment dégradées. Les populations autochtones ont été trahies, car l'accord de Kelowna a été sabordé sans qu'on prenne le temps de bien y réfléchir. Passons en revue le bilan de ce gouvernement conservateur novice au cours des huit derniers mois.

Évidemment, l'accord de Kelowna n'a pas été respecté. Le gouvernement respecte tout juste l'accord concernant les pensionnats et je suis convaincu que, lors des réunions du Cabinet, cet accord a été dénoncé. Le gouvernement a refusé de signer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le gouvernement a réussi à convaincre un autre pays de suivre son exemple après avoir tenté sans succès d'en convaincre d'autres qui se sont pourtant rendus coupables de graves violations des droits de la personne à l'encontre des peuples autochtones qui vivent sur leur territoire.

Le gouvernement s'est traîné les pieds avant de réagir au différend territorial à Caledonia. Il a sapé les négociations des Deh Cho concernant le pipeline de la vallée du Mackenzie et je sais qu'il faut s'attendre à d'autres faits semblables.

Pourquoi dis-je cela? Voyons les tendances qui se dégagent des actions du gouvernement. J'en ai dressé une liste.

Première tendance: il n'y a pas de consultations avec les peuples autochtones. Il n'y a eu aucune consultation sur la décision de tuer l'accord de Kelowna, aucune consultation sur le projet de loi C-2, aucune consultation sur la déclaration des Nations Unies et aucune consultation sur l'eau, sinon des consultations limitées sur le groupe formé pour étudier la qualité de l'eau que le gouvernement lui-même a formé.

Il n'y a pas eu de consultations sur les revendications territoriales, pas de consultations et aucun rôle pour les peuples autochtones au sein du comité consultatif ministériel sur l'initiative concernant les places en garderie, pas de consultations sur le processus d'examen de l'éducation postsecondaire que, de toute manière, l'Association des universités et collèges du Canada ne juge pas équitables.

Il n'y a pas eu de consultations sur l'élimination du Programme d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, pas de consultations sur l'élimination des immobilisations scolaires et pas de consultations sur l'élimination du financement des élections chez les Premières nations de l'Ontario. Évidemment, il n'y a pas eu de consultations au sujet du budget fédéral 2006-2007.

Fondamentalement, le gouvernement conservateur ne se soucie pas assez des Autochtones pour les consulter. Les peuples autochtones comprennent que le gouvernement ne veut pas leur parler.

Deuxième tendance: les droits des Autochtones sont réduits. Un des principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, c'est la reconnaissance de droits collectifs. En fait, le ministre des Affaires indiennes a déclaré dans le *Globe and Mail* que « le texte [de la déclaration] pourrait servir à raviver des droits qui ont été légalement éteints ou auxquels les Autochtones ont renoncé par des traités ».

*Affaires courantes*

Quels droits ont été légalement éteints? Les droits sont le fondement des luttes que les peuples autochtones livrent au gouvernement depuis des décennies. Les peuples autochtones se sont faits rouler et ont été empêchés de se défendre. En fait, beaucoup de Premières nations n'auraient même pas les moyens d'embaucher un avocat pour agir en leur nom.

• (1225)

Les peuples autochtones ont conclu que le ministre n'est pas disposé à discuter des droits ancestraux d'une façon équitable et raisonnable, notamment, semble-t-il, pour ce qui est des droits collectifs. Et ce n'est pas sans raison, d'après moi, que l'on cible les droits collectifs.

Le ministre des Affaires indiennes, cité dans un journal de la Saskatchewan, déclarait que la propriété foncière en fief simple était la seule solution à la pauvreté des Autochtones. Il s'agit là d'une politique entièrement américaine. Aux États-Unis, en effet, la Loi Dawes de 1887 a dérobé à la population indienne ses terres sous prétexte d'éliminer la pauvreté.

Dans son livre intitulé *Reconciliation: First Nations Treaty Making in British Columbia*, M. Penikett, une autorité très respectée en matière de droits ancestraux, écrit notamment ce qui suit:

Theodore Roosevelt a loué la Loi Dawes en la qualifiant de « moteur puissant pour pulvériser l'agglomération tribale ». Par forclusion et vente pour taxes par les États, les colons n'ont pas tardé à faire main basse sur toutes les meilleures terres. En moins d'une génération, les Indiens avaient perdu la moitié des terres qui leur restaient aux États-Unis.

La mesure législative à venir du gouvernement conservateur concernant la propriété des terres privées sur les réserves sera-t-elle connue comme étant la loi du député de Calgary-Centre-Nord?

Il ressort des commentaires du ministre, aux yeux des Premières nations du Canada, que l'objectif du gouvernement consiste clairement à ne pas respecter leurs droits collectifs mais à ouvrir les réserves aux spéculateurs fonciers. Mais, ce n'est pas tout.

Le prochain enjeu où le loup se déguise en brebis est celui des biens immobiliers matrimoniaux. Il est évident que la Loi sur les Indiens ne protège les femmes des Premières nations ni sur le plan de l'équité, ni sur le plan juridique. Cette loi extrêmement discriminatoire doit être éliminée. En juin 1992, Mme Nellie Carlson, du groupe Indian Rights for Indian Women, a déclaré ce qui suit:

La Loi sur les Indiens n'est depuis le début qu'un moyen de nous manipuler. Dès 1869, les caractéristiques de la femme indienne étaient déjà définies par le législateur. Le statut de la femme indienne a été modifié six fois dans la Loi sur les Indiens. Et à chaque fois la femme indienne a perdu un peu plus de ses droits d'Indienne.

La résolution de cet enjeu nécessite la tenue d'un ensemble très complexe de négociations. Elle nécessite le respect et la reconnaissance des processus de résolution de différends des Premières nations. Les règles d'appartenance contenues dans la Loi sur les Indiens, et plus particulièrement les changements apportés par le projet de loi C-31, doivent être modifiés pour protéger davantage les droits des femmes des Premières nations.

Il faut également oeuvrer à l'amélioration des conditions socio-économiques. Il faut assurer de façon efficace la reconnaissance des droits des femmes dans le cadre de la propriété communale des biens fonciers. Si le gouvernement conservateur a comme plan d'établir la propriété foncière en fief simple pour morceler la propriété matrimoniale en cas de dissolution du mariage, cela ne fonctionnera pas. Si tel est l'objectif, les femmes des Premières nations risquent de perdre encore plus de leurs droits, comme l'a souligné Mme Nellie Carlson.

De toute évidence, la décision du gouvernement conservateur vise à établir la propriété en fief simple par tous les moyens possibles, et

fait suite à la récente sortie du premier ministre qui a fièrement dénoncé les droits des Autochtones du Canada comme étant fondés sur la race.

Les Autochtones se battent activement pour la reconnaissance de leurs droits. Pour ce faire, ils empruntent les moyens qui sont à leur disposition dans ce pays démocratique. Quelle honte pour les Canadiens de voir dans quelle voie le gouvernement conservateur veut nous engager.

Je cite de nouveau l'ouvrage de M. Penikett. Il parle abondamment des craintes des Autochtones à l'égard du gouvernement conservateur. Il écrit notamment:

Si on en juge par les déclarations antérieures de certains députés conservateurs, les pires cauchemars des chefs autochtones pourraient se réaliser:

Des compressions financières considérables dans les transferts au titre des programmes d'éducation, de santé et de logement;

Recours à la disposition de dérogation prévue dans la Constitution, pour limiter les obligations du Canada à l'égard des peuples autochtones;

Cessation de la pêche autochtone indépendante;

Adoption de la proposition de Tom Flanagan, mentor de M. Harper, qui suggère d'adopter une loi sur l'extinction;

Mise en place d'une formule de privatisation des terres autochtones sur le modèle de la Dawes Act;

Offres d'achat individuelles en espèces pour les droits et titres autochtones —

Voilà ce que dit M. Penikett.

L'accord de Kelowna représente l'espoir et le rêve des peuples autochtones du Canada d'être considérés comme égaux dans leur pays et comme contribuant de façon notable à l'édification de ce grand pays dont nous nous enorgueillons tous aujourd'hui. Les Autochtones veulent eux aussi être fiers du Canada, mais l'actuel gouvernement leur complique la tâche à cet égard.

• (1230)

Le gouvernement conservateur a toujours su qu'il n'y a jamais eu un manque de ressources financières. L'excédent que nous avons vu au cours des derniers jours indique clairement que le gouvernement conservateur a décidé de ne pas respecter l'accord de Kelowna et de sabrer précisément là où c'est douloureux.

**M. Rod Bruinooge (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC):** Monsieur le Président, notre gouvernement a accru les dépenses du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien d'une façon qu'on n'avait pas vue depuis des années. Nous n'avons eu droit qu'à des promesses creuses dans le passé de la part de l'ancien gouvernement libéral usé.

Je voudrais poser à notre collègue une question au sujet des points qu'il a soulevés concernant les biens immobiliers matrimoniaux. Il a prétendu que c'était une question importante et je suis heureux de l'entendre le dire. Cependant, il aurait déclaré hier qu'il ignorait pourquoi le ministre des Affaires indiennes choisirait de s'attaquer à ce problème maintenant. Quand devrait-il le faire? C'est toujours le problème avec le Parti libéral. Les députés libéraux veulent toujours reporter le règlement des problèmes à plus tard. Quand devrions-nous le faire si ce n'est maintenant?

**M. Gary Merasty:** Monsieur le Président, il s'agit surtout de savoir comment nous allons le faire. Il est évident que c'est maintenant qu'il faut agir, mais le plus important, c'est de savoir comment nous allons nous y prendre.

Si le gouvernement propose que la division des biens immobiliers matrimoniaux se fasse tout en diminuant les droits des membres des Premières nations y compris des femmes, cela va entraîner davantage de problèmes à l'avenir.

*Affaires courantes*

Comment allons-nous aborder le problème? J'invite le ministre des Affaires indiennes à envisager sérieusement les recommandations qui viendront de l'Assemblée des Premières Nations et de l'Association des femmes autochtones du Canada. Je l'invite à tenir compte des recommandations de Wendy Grant-John que le gouvernement lui-même a engagée et qui, je le sais, présentera un rapport remarquable.

Le député pourrait-il nous dire s'il y a quoi que ce soit de vrai dans les rumeurs voulant que le gouvernement ait déjà commencé à rédiger le projet de loi sur les biens immobiliers matrimoniaux avant que des consultations n'aient eu lieu?

[Français]

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, j'aimerais poser une question bien simple à mon collègue.

Pourquoi pense-t-il que le gouvernement conservateur s'entête à ne pas mettre en application l'accord de Kelowna?

[Traduction]

**M. Gary Merasty:** Monsieur le Président, c'est une question déconcertante non seulement pour les membres des Premières nations, les Métis et les Inuits du pays, mais pour tous les Canadiens, j'en suis persuadé. Je ne sais pas au juste qui le gouvernement conservateur prétend représenter, alors que tous les segments de la société canadienne nous demandent de mettre en oeuvre l'accord.

Ce dernier représentait des années de travail acharné par les Autochtones du pays dans le but de sortir de leur pauvreté et de leur désespoir quotidien. Il est vraiment insultant que les conservateurs fassent de la basse politique partisane dans ce dossier parce que ce n'est pas leur accord.

**M. Sukh Dhaliwal (Newton—Delta-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, le député a mentionné que le premier ministre de la Saskatchewan avait donné son appui. J'ai rencontré des chefs d'entreprise de la Colombie-Britannique et ils sont aussi en faveur de cette entente historique que nous avons conclue pour les Autochtones du Canada. Le premier ministre de la Colombie-Britannique, perçu comme étant de la droite, a assumé un rôle de chef de file dans la défense de l'accord de Kelowna. Je me demande jusqu'où le gouvernement conservateur minoritaire doit aller vers la droite pour se targuer d'aller dans la bonne direction.

Si nous privons les Canadiens de l'accord de Kelowna, quelles conséquences cela aura-t-il sur les Autochtones? Quelles conséquences cela aura-t-il sur notre image à l'échelle internationale en ce qui concerne la fierté d'être Canadiens?

● (1235)

**M. Gary Merasty:** Monsieur le Président, permettez-moi de parler de la déclaration des Nations Unies en ce qui concerne l'allusion que le député a faite au sujet de la scène internationale.

Premièrement, il a été très gênant pour notre pays que le gouvernement conservateur se range du côté de la Russie, qui a l'un des pires dossiers au monde en matière de violation des droits de la personne, particulièrement en ce qui concerne ses populations autochtones. Il a aussi tenté de faire pression sur d'autres pays, qui ont des dossiers encore pires à ce chapitre, pour tenter de les convaincre de voter contre la déclaration, qui vise seulement à protéger les droits des populations autochtones et qui n'est pas exécutoire. Les excuses invoquées par le ministre sont tout simplement ridicules. Elles n'ont aucun sens.

Deuxièmement, le Canada connaît actuellement son plus important changement démographique depuis 50 ans. Les baby boomers

prennent leur retraite. Les Autochtones constituent une des populations sources sur qui nous pouvons compter pour remplacer les membres vieillissants de la génération du baby-boom. Voilà pourquoi il est absolument essentiel que nous investissions aujourd'hui dans l'éducation postsecondaire ainsi que dans d'autres domaines qui ont une incidence sur les indicateurs de l'éducation et de la santé, notamment le logement.

**M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le député d'en face. Je peux lui assurer, et je crois qu'il l'admettrait s'il était honnête, que personne à la Chambre n'est plus désireux de répondre aux besoins des Autochtones que moi et mes collègues de ce côté-ci de la Chambre.

Au sujet des manoeuvres politiques, je tiens à dire que j'ai eu la chance de siéger au Comité des affaires autochtones. Cependant, j'ai trouvé dommage, lors des premières réunions, qu'on soit revenu sans cesse sur Kelowna. Nous voulons régler les problèmes de Kelowna, mais il est clair qu'il n'existe aucun document ni accord sur Kelowna. Tout le monde parle de l'accord de Kelowna, mais je n'ai toujours pas vu ce document qu'on dit historique.

Comment le député peut-il affirmer qu'il n'y a eu aucun progrès dans le dossier des Autochtones alors que, plus tôt aujourd'hui, le secrétaire parlementaire a indiqué que le ministre des Affaires autochtones et du Nord canadien s'appête à annoncer une mesure dans le dossier des biens immobiliers matrimoniaux des Autochtones?

Par ailleurs, depuis quelque temps, la qualité de l'eau s'est améliorée dans beaucoup de réserves. De plus, le comité est en train d'examiner les besoins des Autochtones en matière d'enseignement postsecondaire et les obstacles qui les empêchent d'y accéder. Nous savons que l'un des principaux obstacles est le faible taux de réussite des jeunes de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et les difficultés qu'ils rencontrent pendant leur apprentissage primaire. Nous devons donc examiner la situation dans son ensemble.

Comment le député peut-il affirmer que, de ce côté-ci de la Chambre, nous ne nous préoccupons pas des questions liées aux Autochtones et, en particulier, de celle des droits matrimoniaux, alors que le secrétaire parlementaire a annoncé aujourd'hui que nous passons à l'action dans ce dossier?

**M. Gary Merasty:** Monsieur le Président, il y a quelques questions dont je voudrais bien parler.

Premièrement, en ce qui concerne l'existence même de l'accord de Kelowna, des millions de spectateurs ont assisté aux discussions qui ont eu lieu sous leurs yeux à Kelowna. Un document énumérait même les objectifs de l'accord de Kelowna.

Deuxièmement, en mai, un haut fonctionnaire du ministère des Finances a comparu en tant que témoin. On a lui a demandé directement si des ressources étaient disponibles au titre des voies et moyens, et il a répondu oui. Lorsqu'on lui a demandé ce qui s'était produit par la suite, il a répondu: « Seuls le premier ministre et le ministre des Finances peuvent prendre la décision de libérer ces fonds et de ne pas respecter les engagements financiers pris à Kelowna. » Lorsqu'on lui a demandé si cela s'était produit, le bureaucrate a répondu: « Bien sûr, car le gouvernement conservateur avait d'autres intentions. »

*Affaires courantes*

Voilà donc, de toute évidence, le sort qui a été réservé à l'accord de Kelowna. Le député devrait vérifier cela par lui-même dans les bleus du mois de mai du Comité des finances.

Troisièmement, la plupart des investissements ont été effectués, mais jusqu'à maintenant pas un sou n'a été versé par le Conseil du Trésor.

• (1240)

**M. Rod Bruinooge (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC):** Monsieur le Président, c'est toujours pour moi un honneur de traiter des questions autochtones au nom du nouveau gouvernement du Canada.

C'est un grand jour pour le nouveau gouvernement, car le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a annoncé qu'il allait consulter les Canadiens de partout, les Canadiens autochtones et les Canadiens des Premières nations, au sujet de l'importante question des biens immobiliers matrimoniaux. C'est un dossier en suspens depuis longtemps; malheureusement, on en parle depuis plus d'un siècle. Il ne fait aucun doute que le gouvernement prend des mesures. Le ministre, très peu de temps après son entrée en fonction, s'est penché sur ce dossier crucial.

Aujourd'hui, je suis très fier de dire que nous allons de l'avons. Nous rédigerons un projet de loi après le processus consultatif et, très bientôt, cette question sera réglée.

Aujourd'hui, mon collègue, avec qui j'ai le plaisir de siéger au Comité des affaires autochtones, veut savoir — et il semble souvent poser la question — ce que le gouvernement entend faire relativement au prétendu accord de Kelowna. Comme l'a mentionné mon collègue du parti ministériel, qui siège aussi au comité, le mot « accord » n'est pas le bon terme à utiliser. Le mot « accord » sous-entend des signatures. Lorsque j'ai posé la question à l'ancien premier ministre, il n'a pas été en mesure de répondre que le prétendu accord portait des signatures. Malheureusement, c'était une promesse sous forme de communiqué, et le gouvernement précédent n'a pas donné suite à bon nombre de ses promesses.

Il suffit de revenir aux premiers jours de ce gouvernement et à la promesse d'abolir la TPS, une des promesses les plus tristement célèbres qu'il avait faites. Un de ses ministres a même dû démissionner à ce sujet. Ce gouvernement voulait aussi mettre fin à l'accord de libre-échange. Il est pourtant évident qu'il a bénéficié de cet accord et de tous les avantages qu'il a apportés à notre grand pays. Il est incontestable que nous avons connu des excédents records au cours des années 1990. Les libéraux diraient que ce fut grâce à eux mais, en tant qu'entrepreneur, je dirais plutôt que ce fut grâce au travail des gens d'affaires et de tous les employés qui payaient des impôts.

Aujourd'hui, je parlerai toutefois un peu de ce que notre gouvernement fait pour les Autochtones. J'ai déjà mentionné cette grande nouvelle que nous avons annoncée aujourd'hui au sujet des biens immobiliers matrimoniaux. J'aimerais par contre revenir au printemps, alors que nous parlions de hausses majeures dans notre budget destiné aux affaires autochtones. Nous dépensons des sommes considérables dans le domaine du logement. Il y a l'accord de 2,2 milliards de dollars sur les pensionnats autochtones. Notre gouvernement progresse à ce chapitre.

Malheureusement, la réforme structurelle ne figurait pas à l'ordre du jour de la rencontre des premiers ministres de l'an dernier. À l'occasion de mes déplacements d'un bout à l'autre du pays, j'ai rencontré de nombreux Autochtones, membres des Premières nations, Inuit ou Métis, mais surtout des membres des Premières

nations, car ceux sont eux qui sont visés par la terrible Loi sur les Indiens, ce document d'avant la Confédération.

Les citoyens des Premières nations réclament une réforme structurelle. Ils veulent un nouveau système selon lequel l'aide parvient réellement à ceux qui en ont le plus besoin. Malheureusement, cette question n'a pas été abordée à la rencontre des premiers ministres. Elle n'a pas non plus été abordée par le précédent gouvernement. Le nouveau ministre a déclaré que les changements structurels et la réforme comptent parmi ses principales préoccupations et j'ai hâte de participer à ces discussions.

• (1245)

Quand on examine les discussions tenues à la réunion des premiers ministres de l'automne dernier, on comprend tous mieux les défis et les besoins des peuples autochtones dans des domaines comme la santé, l'eau, le logement, l'éducation et les possibilités économiques.

Durant la réunion des premiers ministres, les représentants fédéraux, territoriaux et provinciaux ainsi que les représentants autochtones ont pu clarifier leurs priorités et leurs responsabilités communes. Le processus et les discussions avaient en fait commencé bien avant, mais, comme plusieurs groupes autochtones l'ont fait ressortir, tout n'était pas parfait. En fait, certains n'ont appris la tenue de la réunion qu'une semaine avant. Quoi qu'il en soit, il s'est agi d'un net progrès au chapitre de la consultation et de l'établissement d'un consensus, un des trois éléments que la vérificatrice générale a désignés comme étant essentiels à l'amélioration de la vie des peuples autochtones.

La réunion de l'automne dernier, toutefois, ne s'est pas terminée par un accord prévoyant des mesures immédiates et ciblées. Elle n'a pas traité non plus de deux autres éléments qu'avait soulignés la vérificatrice générale comme étant essentiels au progrès: les changements structurels et l'établissement des capacités voulues, dont j'ai déjà parlé. Après 13 ans de gouvernements libéraux, rien ou presque rien n'a été réalisé sur ce front, et je ne m'en surprends pas.

Comme il a été dit plus tôt, les changements structurels sont difficiles. Ce qui n'a pas été souligné, c'est qu'ils sont quand même très nécessaires. Dans bien des cas, ils sont nécessaires au moment où sont faits des investissements supplémentaires, voire avant. Cela garantira que les investissements actuels et futurs auront des résultats mesurables, ce dont on peut rendre compte et ce qui est productif.

Le nouveau gouvernement conservateur est déterminé non seulement à poursuivre et à favoriser le bon travail de consultation et le consensus réalisés à la réunion des premiers ministres, à investir des fonds supplémentaires lorsqu'ils seront engagés de la manière la plus efficace, à accroître la capacité, mais aussi à apporter les changements structurels difficiles que les libéraux ont négligés de faire pendant si longtemps, ce qui a coûté très cher à tous les Canadiens, aux Canadiens autochtones notamment. Nous sommes déterminés à assurer la reddition de comptes, un autre domaine à propos duquel les libéraux ont essayé tant bien que mal de se défendre.

*Affaires courantes*

Étant donné que nous appuyons totalement les objectifs établis l'automne dernier, les libéraux ne peuvent pas faire grand-chose si ce n'est faire passer un communiqué de presse auquel est jointe une promesse préélectorale de dépenses de leur part, comme un document liant juridiquement le gouvernement du Canada. Les libéraux peuvent attaquer publiquement les cinq mois du gouvernement conservateur, maintenant huit, en lui reprochant de ne pas tenir les promesses préélectorales des libéraux. Vont-ils un jour reconnaître cependant que le débat d'aujourd'hui sert simplement à détourner l'attention du fait que, depuis leur accession au pouvoir il y a cinq ou plutôt huit mois maintenant, les conservateurs ont lancé plus d'initiatives et consacré plus d'argent à des questions autochtones fondamentales que les libéraux ne l'ont fait en 13 ans? Ces 13 années de pouvoir des libéraux ont conduit à un bilan que même leur aspirant chef, Gerard Kennedy, a qualifié récemment de catastrophique.

Comme notre collègue de Winnipeg-Centre l'a signalé plus tôt cette année, après 13 ans au pouvoir, les libéraux étaient passés maîtres dans l'art d'annoncer des fonds pour des programmes répartis sur tant d'années qu'ils avaient très peu d'impact et d'annoncer de nouveau les programmes année après année. Cela n'a rien fait pour améliorer le sort des Autochtones. Ce ne sera pas l'approche du nouveau gouvernement conservateur.

Nous avons besoin maintenant d'un plan d'action, d'un moyen d'aller de l'avant, d'un plan qui va évoluer selon les besoins, de consultations précises comme nous l'avons fait aujourd'hui. Nous avons annoncé une grande ronde de consultations avec les groupes de femmes autochtones de tout le pays. Je parle de nos plans touchant les biens matrimoniaux. Cependant, nous avons besoin d'un changement structurel, d'un développement des capacités et d'un financement supplémentaire, d'un plan qui donnera des résultats tangibles et mesurables et qui renfermera des détails sur les mesures concrètes que nous devons prendre. De plus, il faut établir les priorités et nous doter d'un plan bien ciblé auquel on consacre toutes les ressources voulues, en prévoyant des responsabilités claires. Nous agissons rapidement en ce sens.

● (1250)

En mars de cette année, l'une des premières mesures de notre gouvernement a été de lancer un plan pour résoudre les problèmes d'eau potable dans les collectivités des Premières nations. C'était une terrible situation dont nous avons hérité du gouvernement précédent, mais nous avons jugé que c'était une priorité. Le ministre voulait s'attaquer personnellement au problème et il a donc immédiatement mis en oeuvre un plan à cette fin.

Notre gouvernement comprend l'importance essentielle de l'eau pour améliorer la qualité de vie des femmes, des enfants et des familles autochtones. Nous reconnaissons qu'en offrant des débouchés à ces femmes et à leurs familles, nous donnons à leurs collectivités une capacité et une force économiques. Ainsi, les Autochtones deviendront plus prospères avec les recettes tirées de leurs propres ressources, chose qu'ils souhaitent désespérément. En tant que pays, nous voulons les aider à cet égard. Nous croyons que le fait d'accorder des biens immobiliers matrimoniaux aux femmes qui vivent dans des réserves et qui assurent l'unité des familles serait une excellente façon d'assurer le développement économique et la prospérité.

Si nous nous reportons au budget présenté plus tôt cette année, nous avons affecté 3,7 milliards de dollars aux programmes visant les Autochtones et les habitants du Nord. Ce montant d'argent est infiniment supérieur aux budgets dans ce domaine de toute la période de 13 ans. Cela comprend aussi les 2,2 milliards de dollars

débloqués pour prendre en compte la question des pensionnats indiens, chapitre sombre de notre histoire, mais nous avons avancé. Nous avons intégré ces crédits dans le budget et nous sommes très fiers du fait qu'on envoie maintenant des chèques à certains des requérants, avant même que le processus n'ait été complètement mis en place. Nous avons agi en ce sens parce que nous savions que certains de ces requérants étaient engagés dans ce processus depuis longtemps et, heureusement, le gouvernement l'a rationalisé.

Le budget ciblait des investissements en faveur des Canadiens autochtones dans d'autres domaines clés. Il comprenait un montant de 300 millions de dollars affecté à des programmes de logement abordable dans les territoires, en faveur à la fois des populations autochtones et non autochtones. Étant moi-même du Nord, à l'origine, je peux dire aux députés que ces fonds pour le logement seront grandement appréciés, car le coût de la vie dans le Nord est sensiblement plus élevé qu'ici dans le Sud, tout comme le coût de construction d'une maison.

C'est au Nunavut que le problème est le plus pressant. J'ai eu le plaisir de m'y rendre à l'occasion de mon premier voyage à titre de secrétaire parlementaire. J'ai bien aimé ma rencontre avec la population du Nunavut; j'ai vu de mes yeux que c'est là que le besoin est le plus pressant. Le gouvernement de ce territoire recevra 200 millions de dollars pour financer son action dans ce domaine. Les autres territoires reçoivent aussi un montant considérable d'argent au titre de l'important problème du logement.

Toutefois, beaucoup d'Autochtones, au Canada, vivent en dehors des réserves; nous avons affecté 300 millions de dollars au logement là où ils vivent, car nous observons que de plus en plus d'Autochtones quittent les réserves pour s'installer dans des agglomérations urbaines. Parfois, ils estiment que c'est la meilleure façon de subvenir aux besoins de leurs familles. Nous avons constaté cela et nous agissons.

● (1255)

Nous avons aussi réservé 450 millions de dollars pour des mesures cruciales, notamment dans le domaine de l'éducation. Le ministre prend cette question très au sérieux. Il est d'avis que l'éducation est la clé de l'avenir pour les enfants et pour la jeunesse autochtone. Une partie de l'argent a été réservée pour les enfants et les familles, de manière à améliorer la vie sociale dans les réserves, et une autre partie est prévue pour l'approvisionnement en eau dans les réserves. Nous nous sommes occupés de ce problème immédiatement, dès que nous sommes entrés en fonction. En fait, le ministre avait à peine dépoussiéré le pupitre dans son nouveau bureau qu'il avait déjà commencé à travailler sur ce dossier.

La somme de 3,7 milliards de dollars qui est réservée pour les Autochtones et les Canadiens qui habitent dans le Nord comprend un fonds de 500 millions de dollars qui sera essentiel pour le développement local dans les régions du Nord susceptibles d'être touchées par le projet de pipeline dans la vallée du Mackenzie. Ce fonds sera un instrument formidable pour stimuler la création de richesse dans un grand nombre d'endroits, où les gens souhaitent tirer profit des occasions d'affaires qui se présentent dans le Nord et qui leur permettront d'exploiter des entreprises avec leurs propres capitaux.

*Affaires courantes*

Nombre de populations autochtones ne veulent pas que l'État soit le seul pourvoyeur de fonds dans leur coin de pays. Elles cherchent des possibilités de développement économique. C'est un message que le gouvernement précédent a trop souvent ignoré. Mais, puisque je viens moi-même du secteur privé et que je suis autochtone, je puis vous dire que je connais de nombreux entrepreneurs autochtones qui sont fiers de leurs réalisations dans le monde des affaires. Je sais que cet esprit d'entreprise se manifesterait également dans le Nord, en particulier dans le delta du Mackenzie.

Conformément à l'objectif qu'il s'est fixé, le gouvernement actuel s'est engagé à collaborer avec les Premières nations, les Inuits, les Métis, les provinces et les territoires pour établir des priorités et élaborer des approches efficaces et viables visant à surmonter les difficultés sociales et économiques de ces populations.

Nous sommes en train d'obtenir de véritables résultats plutôt que de nous borner à répandre de la rhétorique vide de sens. Les Canadiens ont voté pour le changement, et nous leur livrons la marchandise sous forme de changements positifs. Nous avons la ferme volonté d'améliorer la qualité de vie des populations autochtones du Canada grâce à une approche pratique et énergique. La démarche que nous avons suivie jusqu'à maintenant en témoigne clairement.

**M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, le discours du secrétaire parlementaire était bien préparé et bien présenté.

J'aimerais lui poser une question sur un élément essentiel de l'Accord de Kelowna. Je veux parler de la stratégie d'achat auprès des entreprises autochtones. Cette stratégie, adoptée par notre gouvernement il y a dix ans, a eu beaucoup de succès. Elle a fait l'objet de trois vérifications distinctes et englobe quelque 28 000 à 30 000 entreprises autochtones canadiennes.

J'ai posé la question au collègue du député, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien il y a quelque temps, au moment où une fuite m'a permis, en ma qualité de député de l'opposition, de prendre connaissance d'un document qui prouvait que le ministère était en réalité en train de démanteler la stratégie d'achat auprès des entreprises autochtones, sans prendre la peine de consulter les peuples autochtones.

Nous avons alors appris que la First Canadian Health Management Corporation de Winnipeg, qui gérait le système de prestations de soins de santé d'une valeur d'un milliard de dollars à l'intention des peuples autochtones depuis plusieurs années, avait découvert un jour en consultant le service d'appels d'offres MERX qu'il y avait une invitation ouverte à soumissionner. Plusieurs changements ont eu lieu dans le domaine des achats.

Je crois avoir entendu le secrétaire parlementaire mentionner au cours de son discours qu'il se considérait comme un entrepreneur. J'aimerais qu'il me dise si c'est l'idéologie de l'Université de Calgary, celle du chef de cabinet du premier ministre, Ian Brodie, ou celle du premier ministre lui-même qui prévoit que l'on ne doit pas restreindre la liberté du marché et que les contrats réservés aux entreprises autochtones, dont il est encore mentionné dans les directives du Conseil du Trésor figurant sur son site web, ne devraient pas être respectés parce qu'ils mettent obstacle au marché libre. Pourrait-il expliquer comment le démantèlement d'une stratégie d'achat adoptée depuis dix ans pour venir en aide aux peuples autochtones, qui a fait l'objet de trois vérifications distinctes et qui a remporté beaucoup de succès, peut être considéré comme un aspect positif du nouveau gouvernement du Canada?

● (1300)

**M. Rod Bruinooge:** Monsieur le Président, en tant qu'entrepreneur du Manitoba, je suis très fier de la compagnie First Canadian Health. Elle a su élaborer ses technologies de façon remarquable, surtout dans le domaine de la santé. Je suis sûr que son succès continuera à l'avenir.

En réponse à la question du député à propos des marchés avec les entreprises autochtones, le gouvernement du Canada a clairement affirmé à de nombreuses occasions que c'est là l'une des principales stratégies de notre ministère. Nous cherchons toujours à renforcer et à améliorer nos politiques. Nous continuerons de consulter les entreprises autochtones pour trouver des moyens d'améliorer cette stratégie.

Je sais d'expérience que d'innombrables entreprises canadiennes sont gérées par des entrepreneurs autochtones comme moi et que ces entreprises se sont très bien débrouillées dans tous les domaines du secteur privé ainsi que dans la fonction publique. Les Autochtones ont une excellente approche commerciale. Je pense qu'elle est en partie attribuable à leur capacité de traiter avec la bureaucratie. Malheureusement, mon collègue d'en face aimerait donner plus d'importance à la bureaucratie, contrairement à nous, de ce côté-ci.

[Français]

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il est lui-même autochtone et il a réussi en affaires. Je l'en félicite. Il y a aussi, dans ma circonscription, des autochtones qui réussissent.

J'ai envie de lui demander s'il n'est pas tanné des consultations, des voyages et des visites? N'aurait-il pas le goût de régler quelque chose?

Il est question de 300 millions de dollars pour régler le problème de logements dans les territoires autochtones éloignés et de 300 millions de dollars pour les Autochtones qui vivent dans les centres urbains. Au Québec seulement, les Autochtones veulent 700 millions de dollars pour combler leurs besoins en logements.

C'est simple, c'est déjà chiffré.

N'aurait-il pas envie de régler cela une fois pour toutes, plutôt que de continuer les consultations, les voyages et à les visites?

C'est la question que je lui pose.

[Traduction]

**M. Rod Bruinooge:** Monsieur le Président, beaucoup de collectivités canadiennes, surtout les collectivités autochtones du Nord, ont de nombreux besoins en matière de logement. J'ai visité beaucoup de ces collectivités du Nord et je sais qu'il est parfois difficile d'y envoyer des matériaux de construction puisqu'on ne peut pas y accéder à longueur d'année. Cela complique le processus. Cependant, nous allons de l'avant en augmentant le budget.

Je suis d'accord avec mon collègue. Il faut procéder à une réforme structurelle qui veillera à ce que les collectivités puissent elles-mêmes parvenir à la réussite économique et se soustraire à cette horrible Loi sur les Indiens.

*Affaires courantes*

• (1305)

**M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC):** Monsieur le Président, je crois que tous les députés se joindraient à moi pour féliciter le secrétaire parlementaire pour tout le travail qui a été fait, même par le ministre. Le gouvernement conservateur est au pouvoir depuis peu de temps, somme toute, et nous avons réglé le dossier des pensionnats ainsi que celui de l'eau contaminée. On trouvait de l'eau contaminée dans plus de 100 localités au Canada. Le précédent gouvernement s'est penché sur le problème pendant six ou huit semaines, pendant que des gens tombaient malades. Le gouvernement actuel s'est attelé la tâche et a trouvé des solutions avant même que les bureaux ne soient époussetés et les télécopieurs, sortis de leurs boîtes. Le précédent gouvernement n'utilisait pas de télécopieurs, car il était d'une autre époque. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a réglé ce problème particulier et d'autres aussi.

Mon collègue de la Saskatchewan est intervenu plus tôt, mais je suppose que s'il n'est pas resté c'est qu'il ne jugeait pas la question assez importante. Il a parlé des revendications territoriales. Or, il devrait savoir que les revendications territoriales relèvent des provinces et que c'est un gouvernement libéral provincial qui pratique l'art de l'esquive dans ce dossier.

En somme, tous les députés s'entendent pour dire que nous voulons pour nos collectivités autochtones des logements adéquats, de l'eau saine, l'accès à l'éducation et des possibilités économiques. Toutefois, nous ne nous entendons pas sur la meilleure approche à adopter. Le secrétaire parlementaire est-il d'accord avec moi pour dire que la différence d'approche réside dans le fait que le gouvernement actuel agit et trouve des solutions et qu'il ne saurait passer dix ans à parler d'un problème?

**M. Rod Bruinooze:** Monsieur le Président, l'action est la clé dans bon nombre de ces dossiers. C'est en grande partie pour cela que j'ai décidé de me présenter aux élections. Nous avons besoin d'action. Je sais que les députés de ce côté-ci aiment l'action. En somme, notre parti est le meilleur et j'en suis fier.

Notre gouvernement en est un d'action. Il s'attaque à des défis difficiles, des défis que les libéraux n'ont pas surmontés et qu'ils nous ont légués. La Loi sur les Indiens a été mise au rancart. Tous savent qu'une réforme structurelle d'envergure s'impose. Je suis fier de voir que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien reprendra ce dossier. Il me tarde de l'aider dans ce domaine important.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** La députée de Churchill a la parole. Je lui rappelle qu'il reste moins de deux minutes pour la question et la réponse.

**Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.):** Monsieur le Président, le discours du député répète la position des conservateurs. Il a clairement laissé entendre que le gouvernement n'a aucune intention de faire appliquer l'accord de Kelowna. Plusieurs aspects de cet accord devront être réglés. Même lorsqu'il est question d'un régime régissant les biens immobiliers matrimoniaux, certaines conditions socioéconomiques doivent être remplies.

Si les conservateurs décident de faire progresser ce dossier, comment comptent-ils aborder l'aspect socioéconomique des Premières nations en ce qui a trait aux biens immobiliers matrimoniaux?

**M. Rod Bruinooze:** Monsieur le Président, le dossier des biens immobiliers matrimoniaux est très important. Il est à la source de nombreuses situations où des gens connaissent des difficultés économiques. Parfois, des familles doivent abandonner leur maison parce qu'elles n'ont aucun droit de propriété. Cela ne doit plus être toléré au Canada.

C'est pour cette raison que le ministre a pris les devants dans ce dossier vital. Je suis impatient de l'aider à mettre en oeuvre les changements structurels qui auront un effet sur la vie d'un grand nombre de Canadiennes autochtones.

[Français]

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, au nom du Bloc québécois, c'est avec plaisir que je prends la parole au sujet de l'adoption du premier rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord et qui porte sur la mise en oeuvre de l'accord de Kelowna.

D'entrée de jeu, je tiens à informer la Chambre que le Bloc québécois est en faveur de l'adoption de ce rapport et est d'avis que le gouvernement se doit de respecter l'accord conclu le 25 novembre 2005 avec les peuples autochtones à l'occasion de la conférence des premiers ministres.

Je trouve un peu bizarre la déclaration du secrétaire parlementaire. En effet, depuis tout à l'heure, les députés conservateurs semblent nous dire qu'il n'y a jamais eu d'entente. Je voudrais juste citer une lettre que leur ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits adressait au président du comité. Je vais citer la deuxième page de la lettre du ministre. Il disait:

Le moment est venu de nous appuyer sur ce qui a été décidé en novembre 2005 [...]

Donc, lui-même déclare dans sa lettre que des décisions ont été prises en novembre 2005. Aujourd'hui, on nous dit qu'il n'y a pas de texte, pas d'entente, mais que des décisions ont été prises.

C'est à l'image du Parti conservateur, à savoir de parler beaucoup et de ne pas agir. Tout à l'heure, le secrétaire parlementaire nous en a fait une savante preuve. On consulte, on voyage, on visite, mais on ne règle pas. Ils ont probablement appris cette habitude du Parti libéral qui a fait cela pendant longtemps. Peut-être qu'un jour, à force de comprendre et d'écouter les députés du Bloc québécois, ils réussiront à adopter de bonnes mesures.

Parlant de bonnes mesures, notre porte-parole du Bloc québécois en matière d'affaires indiennes et du Nord, le député d'Abitibi—Témiscamingue, a déposé cette motion dont nous discutons aujourd'hui. Cette motion est devenue un rapport qui a été déposé par notre collègue le 8 mai 2006. Cette motion rappelle qu'encore un fois, Ottawa n'a pas respecté ses engagements et pris ses responsabilités envers les peuples autochtones.

Le texte de la motion qui fait l'objet du rapport aujourd'hui se lit comme suit:

Que, conformément à l'article 108 (2) du Règlement, le comité recommande au gouvernement de mettre en oeuvre l'accord de Kelowna, intitulé « Renforcer les relations et combler l'écart » conclu le 25 novembre 2005 entre les premiers ministres et les dirigeants autochtones nationaux.

Quand on parle de l'entente de Kelowna, il faut quand même comprendre quelque chose. Les premiers ministres de chacune des provinces étaient là, tout comme les représentants des peuples autochtones et les représentants du gouvernement fédéral. Donc, ce n'était pas ce que tente de dire aujourd'hui le gouvernement conservateur qui essaie de minimiser l'importance de la rencontre de Kelowna.

Le troisième paragraphe du rapport se lit ainsi:

Que le Comité adopte ces recommandations comme rapport à la Chambre et que la présidence présente ce rapport à la Chambre.

*Affaires courantes*

C'est ce dont on discute aujourd'hui.

Par contre, il ne faut pas se leurrer. L'accord de Kelowna n'est qu'une mesure provisoire qui ne viendra en rien améliorer les conditions de vie à long terme des Autochtones. C'est un bon départ. C'est ce que veut dire le Bloc québécois. C'est un baume sur l'écart grandissant entre la qualité de vie des Autochtones, des Québécois et des Canadiens.

En chiffres, l'accord représentait 5,1 milliards de dollars échelonnés sur cinq ans pour les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et des possibilités économiques des peuples autochtones.

Lorsque l'on prend en considération que les 5,1 milliards de dollars sont partagés entre les gouvernements fédéral, du Québec, des provinces, des territoires et de leur administration propre, avant de se rendre là où le besoin est, soit chez les premières nations, les Inuits et les Métis, c'est bien peu pour s'attaquer à réellement réduire l'écart.

Les besoins sont criants — je l'ai mentionné tout à l'heure — ne serait-ce qu'en matière de logements pour les premières nations du Québec. Le besoin immédiat, connu, chiffré, négocié et discuté s'élève à au-delà de 700 millions de dollars pour combler environ 7 000 unités de logements manquants. Je suis content quand le secrétaire parlementaire nous mentionne que des Autochtones réussissent. Je le lui ai dit. Dans ma circonscription, des Autochtones réussissent très bien, comme des non-Autochtones. Il y a beaucoup de réussites, mais il y a aussi beaucoup de poches de pauvreté. Évidemment, le fait de régler le problème du logement social aide à éliminer les poches de pauvreté.

Donc, au Québec, c'est 700 millions de dollars pour 7 000 unités de logements manquants. Le déficit se creuse d'année en année. Vous comprendrez que si l'on ne règle pas ce problème, l'écart va s'agrandir encore et les 7 000 unités deviendront, à plus ou moins longue échéance, dans quelques années, 8 000 unités manquantes.

Comme on le sait, ce déficit en logements entraîne des conséquences humaines et sociales extrêmement graves. La question de la santé est intimement liée au manque de logements. Il est pressant de mettre un frein au nombre croissant de cas d'empoisonnement, d'infections, de tuberculose et j'en passe. Sont également préoccupants la présence de cas de diabète, d'alcoolisme foetal et de suicides.

• (1310)

Le suicide est un problème grave, bien que les taux varient considérablement d'une communauté à l'autre, il faut le reconnaître. Ils sont, dans l'ensemble, beaucoup trop élevés. Sachant que les taux de suicide sont de cinq à sept fois plus élevés chez les jeunes des premières nations que chez les jeunes non-autochtones, et que les taux de suicide chez les jeunes Inuits sont parmi les plus élevés au monde, soit 11 fois plus élevés que la moyenne canadienne, il est donc urgent d'y investir temps et moyens. Nous n'avons donc pas besoin de consulter puisque ces chiffres sont connus. Toutefois, il est temps d'investir pour être capable de justement contrer cette recrudescence du suicide.

Pour ce qui est de l'éducation, si le gouvernement se décidait enfin à s'attaquer au problème, l'écart à combler avec les autres Québécois et Canadiens prendrait de 27 à 28 ans, selon le rapport de 2004 de la vérificatrice générale. Ce n'est pas peu dire.

La vérificatrice générale nous disait que l'écart entre les Québécois, les Canadiens et les peuples autochtones était de 27 à 28 ans si on voulait le combler de la façon dont le gouvernement

fédéral dépensait ses fonds en 2004. C'est pourquoi l'entente de Kelowna a été importante sauf que, encore une fois, vous avez compris que le Parti conservateur a décidé, lui, de continuer à consulter. L'écart s'agrandira donc puisque les conservateurs consultent. C'est évidemment devenu la recette magique des conservateurs: on voyage et on consulte.

Les rapports répétés de la vérificatrice générale, les observations de la Commission royale sur les peuples autochtones et, plus récemment, le dernier rapport du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, notamment sur les conditions de vie des peuples autochtones au Canada, sont alarmants. Les Nations Unies ont émis un rapport sur les conditions de vie des peuples autochtones au Canada et la situation est considérée comme étant alarmante. Il ne s'agit donc pas de quelques chose qu'on peut nier. Il y a des rapports qui ont été écrits. Les conservateurs nous disent qu'ils ont besoin de davantage de consultations, mais les Nations Unies ont produit un rapport sur la condition de vie des peuples autochtones au Canada. Je ne comprends donc pas pourquoi on n'agit pas, si ce n'est qu'on veut économiser encore de l'argent sur le dos du pauvre monde. C'est la réalité, c'est la façon d'agir. Nous le voyons depuis maintenant deux semaines alors que le Parti conservateur se fait du capital en se servant des plus démunis. Il va chercher de l'argent, coupe dans les programmes, et c'est ce qu'on fait finalement avec les Autochtones. On pellette par en avant, on n'investit pas, on ne donne pas l'argent qui avait été promis à Kelowna et, évidemment, on économise. Pour faire quoi? Nous le verrons un jour. Ce sera probablement pour aider leurs petits amis. Ils vont attraper la maladie des libéraux.

Évidemment, les peuples autochtones ont déjà présenté à Ottawa cette étude commandée par les Nations Unies ainsi que leurs propres études, mais Ottawa a toujours fait la sourde oreille.

À l'aube de la conférence des premiers ministres, le Bloc québécois a d'ailleurs soutenu publiquement la position commune de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et de Femmes Autochtones du Québec qui rejetait la démarche gouvernementale. Les peuples autochtones ont déjà fait leur analyse à travers l'Assemblée des Premières Nations.

L'Association Femmes Autochtones du Québec a déjà fait sa propre analyse. L'Assemblée des Premières Nations du Québec et Femmes Autochtones du Québec déplorait que l'approche visant à réduire l'écart entre les conditions de vie des premières nations et celles des Québécois et Canadiennes ne s'attaquait pas aux causes réelles de la situation vécue par les premières nations, soit l'absence d'un accès équitable aux terres et aux ressources de même qu'au respect de leurs droits.

Nous avons vu plus tôt le secrétaire parlementaire du gouvernement conservateur venir nous annoncer du saupoudrage, mais on ne règle pas les vrais problèmes.

Ce que nous disent les Autochtones, les premières nations et Femmes Autochtones du Québec est simple: il y a une absence d'accès équitable aux terres et aux ressources de même qu'un non-respect de leurs droits. L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et Femmes Autochtones du Québec déplorait également que l'objectif de Kelowna, par son approche pan-autochtone et son manque de consultations des communautés afin de cibler les réels enjeux, maintiendrait le cycle de dépendance des premiers peuples.

*Affaires courantes*

Le Bloc québécois est d'avis qu'il faut des solutions concrètes, adaptées à la réalité des diverses nations autochtones, pour corriger à la base les inégalités qui affectent leurs communautés. Il faut de plus que ces mesures soient le fruit de discussions avec les nations, car l'argent seul ne règle pas les problèmes.

Voilà un peu le discours que tient le Bloc québécois, soit de dire qu'il y avait une entente à Kelowna, il y avait 5,1 milliards de dollars qui étaient sur la table. Parfait, il s'agit d'un bon départ. Nous sommes maintenant prêts. Assoyons-nous avec les premières nations, avec les peuples autochtones pour justement régler leurs problèmes. Les communautés autochtones ne sont pas toutes pareilles. Ce n'est pas pan-autochtone. Nous devons donc nous asseoir et discuter. Toutefois, nous ne devons pas faire comme le Parti conservateur qui discute mais qui ne verse pas d'argent. Il y aura donc des discussions, des tergiversations et ensuite les fonds viendront, puis on étirera le problème.

Finalement, dix années seront passées et le problème aura grossi: plus d'unités de logement manqueront; les problèmes de santé n'auront pas été réglés et s'aggraveront; et en plus de cela, on n'aura pas réglé le problème des écarts dans l'éducation. Les écarts pour régler les problèmes d'éducation seront désormais de 30 à 35 ans. Tout cela parce que le Parti conservateur a décidé d'économiser de l'argent à court terme sur le dos des plus démunis, dont les Autochtones.

• (1315)

En cette Chambre, nous savons que l'obligation envers les peuples autochtones — notamment en ce qui a trait au logement, aux infrastructures, à l'éducation et aux soins de santé — relève du gouvernement fédéral.

Je pense qu'on ne remettra pas cela en question. Le Bloc québécois l'a toujours maintenu, Ottawa ne doit pas échapper à ses obligations de fiduciaire. C'est donc un champ de compétence fédérale, et il faut le comprendre. Trop souvent, on décrie en cette Chambre la tentative du fédéral d'accaparer les compétences des provinces.

J'en donne un exemple bien frappant: notre ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec voulait créer un plan Marshall dans un champ de compétence qui, encore une fois, n'était pas le sien. Le développement économique régional est un champ de compétence provinciale.

Le gouvernement fédéral est le fiduciaire de tous les problèmes que vit le peuple autochtone et il ne les règle pas. On ne veut pas déboursier les sous, mais on veut créer des programmes.

Le ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec voulait créer un gros plan Marshall pour venir en aide à toutes les régions du Québec. Il a finalement accouché d'une souris cette semaine: 85 millions de dollars répartis sur trois ans. En plus, il s'agit d'argent recyclé d'autres programmes, argent qui n'avait pas été dépensé. Encore une fois, il s'agit d'un champ de compétence qui n'est pas le sien.

On m'objectera que la Cour suprême a dit que le gouvernement fédéral avait le pouvoir de dépenser. Il peut donc dépenser son argent où il le veut. C'est vrai. Oui, il a le pouvoir de le faire. La Cour suprême le lui a donné. Par contre, la Constitution dit que le développement régional est une compétence provinciale. C'est cela, la réalité.

On ne s'occupe donc pas de ses affaires, on ne règle pas — entre autres — le problème des Autochtones, et on essaie d'investir ou de

se donner de la visibilité dans des champs de compétence qui ne nous appartiennent pas.

Par conséquent, les réactions du gouvernement conservateur, en matière de gestion des dossiers autochtones, sont peu rassurantes. À titre d'exemple, l'initiative d'un plan d'action pour garantir une eau salubre aux collectivités des Premières nations est louable en soi. En effet, on peut souligner la démarche. Cependant, il y a matière à s'inquiéter lorsque cette initiative tient à l'écart les communautés en plus grand besoin, celles privées d'un système d'eau potable, qui transportent encore aujourd'hui l'eau à la chaudière. Ce plan d'action s'adressait à ceux qui avaient des réseaux d'eau potable, mais il n'y avait pas d'argent alloué à ceux qui n'en avaient pas. Cela montre la façon dont les conservateurs gèrent ce dossier.

De plus, ce même plan d'action pour une eau salubre explique, et je cite:

Les Premières nations sont responsables de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de leurs réseaux d'alimentation en eau. Affaires indiennes et du Nord Canada leur fournit des fonds à cette fin, mais le financement est sujet à un examen technique approprié et à un processus d'approbation.

Par cette initiative, le gouvernement conservateur annonce aux communautés que non seulement aucun argent neuf n'est engagé dans la mise en oeuvre du plan d'action, mais que les communautés en plus grand besoin pourraient se voir retirer le financement si elles échouaient au processus d'approbation du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. C'est tout à fait inacceptable. On ne fait pas confiance aux Autochtones. On leur envoie un système d'inspection dans lequel ils pourraient engager des fonds, mais cela ne veut pas dire qu'on va les payer. On n'avance pas les fonds; on fait des travaux, mais ensuite on les inspecte, et cela ne signifie pas qu'on va verser l'argent à la fin.

Le premier budget qu'ont adopté les conservateurs est également indicateur de la nouvelle approche de ce nouveau gouvernement, comme il s'en vante. Les problèmes socioéconomiques sont criants dans les communautés autochtones. Dans certains cas, la situation est intenable. Le Bloc québécois ne croit pas que les 450 millions de dollars annoncés sur deux ans suffiront pour y répondre adéquatement.

Il ne faut pas oublier que l'entente de Kelowna prévoyait 5,1 milliards de dollars répartis sur cinq ans. Nous sommes loin du compte.

Je le disais plus tôt, et je cite de nouveau la lettre du ministre parce que c'est de toute beauté d'écouter les conservateurs aujourd'hui: le ministre écrit au président du comité et lui dit que « Le moment est venu de nous appuyer sur ce qui a été décidé en novembre 2005 [...] ». C'était cela. Il calcule que des décisions ont été prises. Une de celles-ci était d'investir 5,1 milliards de dollars, mais l'argent n'est pas là. Quand vient le temps de parler d'argent et d'aider les plus démunis de la société, les conservateurs consultent, voyagent, visitent, écoutent et prennent une éternité, si bien que ce ne sera jamais réglé.

Le gouvernement conservateur, dans sa recherche d'une nouvelle approche pour une meilleure gestion du dossier autochtone, devrait commencer par reprendre les conclusions de la Commission royale sur les peuples autochtones. Rappelons que celle-ci, qui a coûté 58 millions de dollars, a été mise sur pied sous le règne des conservateurs, aux frais des contribuables québécois et canadiens, et que depuis la publication de son rapport, ses conclusions ont été reléguées aux oubliettes.

*Affaires courantes*

On veut faire une nouvelle consultation. Il y en a pourtant eu une, payée par les conservateurs: la Commission royale sur les peuples autochtones. Or on ne s'en sert pas, on la remise encore une fois sur les tablettes.

• (1320)

Cela nous permet de faire des voyages, de visiter les Premières nations, d'aller constater à quel point le climat est défavorable et de pleurer sur leur sort. Par contre, on ne règle évidemment rien, on ne donne pas de fonds, bien qu'il y ait eu une commission royale d'enquête, qui a coûté 58 millions de dollars, qui avait été commandée par les conservateurs, et qui a présenté un rapport dont les libéraux n'ont pas tenu compte.

On se serait attendu à ce que les conservateurs aient repris les conclusions de cette commission royale d'enquête et aient essayé de les appliquer, plutôt que de consulter, de visiter et de voyager.

On aura compris que le Bloc québécois est en faveur du rapport — c'est ce que je dis depuis tantôt. Nous partageons, entre autres, la mise en oeuvre de l'accord de Kelowna. Les engagements du gouvernement fédéral à Kelowna constituent une étape préliminaire pour combler l'écart entre les nations autochtones et les Québécois et les Canadiens. Cependant, le Bloc québécois estime que les causes qui ont mené à ces inégalités ne sont toujours pas corrigées.

Les Autochtones doivent avoir tous les outils pour orienter eux-mêmes le développement de leur identité propre, soit le droit à l'autonomie gouvernementale et la reconnaissance de leurs droits. C'est ce qu'a toujours soutenu le Bloc québécois. Nous tenons, de plus, à ce que les sommes promises lors de la conférence de Kelowna soient livrées.

Nous étions ouverts à la discussion lors de cette conférence. Dès que nous aurions convenu des 7,1 milliards de dollars, nous étions conscients qu'il y aurait eu des discussions avec les peuples autochtones, afin que l'argent ne soit pas réparti de façon uniforme dans des programmes normatifs. Nous étions conscients qu'il fallait y aller selon les besoins. Au moins, nous avions une entente portant sur le montant d'argent.

J'affirme encore une fois qu'il n'y a pas que Kelowna qui n'intéresse pas les conservateurs. Comme je l'ai mentionné plus tôt, lors de la lecture de la lettre du ministre, ce dernier convient qu'il y a eu des conclusions et que des décisions ont été prises à Kelowna. Les conservateurs ne s'entendent cependant pas sur l'investissement de l'argent. Nous l'avons vu cette semaine: lorsqu'il est temps d'aider les plus démunis, les plus faibles de la société, le parti conservateur se retire; il aime mieux donner l'argent aux riches, pas aux pauvres.

En ce qui concerne l'avenir des relations entre le gouvernement et les Autochtones, nous préconisons une approche plus globale, qui répond aux aspirations des peuples autochtones et favorise les règlements d'entente de nation à nation.

Le Bloc québécois considère que le Québec est une nation, que les peuples autochtones sont des nations et que le Canada est une nation qui n'est pas mieux ni pire que les autres, et que ces nations doivent négocier les unes avec les autres, de façon à avoir des ententes et de vrais règlements.

Je tiens aussi à rappeler en cette Chambre que nous adhérons tout à fait à l'idée du droit à l'autonomie gouvernementale pour les peuples autochtones. De manière plus générale, nous nous préoccupons des revendications autonomistes des Autochtones, nous reconnaissons les peuples autochtones comme des peuples distincts ayant droit à leurs cultures, à leurs langues, à leurs

coutumes, à leurs traditions ainsi qu'à leur droit d'orienter eux-mêmes le développement de cette identité propre.

Pour conclure, je tiens à rappeler que le Bloc québécois a endossé l'essentiel des recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones et du rapport Erasmus-Dussault. Cette commission énonçait une approche du concept d'autonomie gouvernementale basé sur la reconnaissance des gouvernements autochtones comme un niveau de gouvernement ayant compétence sur les questions concernant la bonne gouvernance et le bien-être de son peuple. De plus, l'ensemble du rapport était basé sur une reconnaissance des peuples autochtones comme nations autonomes occupant une place unique au Canada.

• (1325)

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Questions et observations. Je rappelle au député de Fort McMurray—Athabasca que la question et la réponse doivent prendre moins de deux minutes.

**M. Brian Jean (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, j'ai quelques questions pour mon collègue. J'ai toujours trouvé que c'était un homme très raisonnable, mais dans ce cas particulier, j'aimerais vérifier.

J'ai travaillé un certain temps en droit, en Alberta. Je m'occupais essentiellement de droit matrimonial et de divorces. J'ai toujours trouvé que la position que le gouvernement a prise par le passé, surtout le gouvernement libéral, concernant les droits de propriété matrimoniaux dans les réserves, était très gênante et même honteuse.

J'ai beaucoup de parents qui vivent dans des réserves, dans le Nord de l'Alberta, dans trois réserves en particulier. Je suis toujours conscient de ce qu'est la situation pour eux et je trouve révoltant de voir qu'une mère qui quitte son mari et part avec ses enfants peut être jetée à la rue comme une vieille chaussette. Pourtant, le gouvernement libéral n'a rien fait, par le passé, pour prendre la défense de ces femmes et de ces enfants.

Je me demande si le député pourrait commenter brièvement l'initiative prise par le gouvernement et notre ministre sur cette question particulière.

[Français]

**M. Mario Laframboise:** Monsieur le Président, le partage des droits matrimoniaux peut faire partie d'un questionnaire. Toutefois, quand les familles sont trop pauvres pour se loger, trop pauvres pour être en santé et avoir une bonne éducation, je ne comprends pas comment on peut régler le problème.

Les conservateurs essaient de faire dévier le débat. Oui, il est vrai que le partage des droits matrimoniaux est un problème. Néanmoins, pourquoi ne pas régler en même temps le logement, l'éducation et la santé?

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** J'ai le devoir d'interrompre maintenant les délibérations sur la motion. Par conséquent, le débat sur la motion est reporté à une séance ultérieure. Il restera une période de huit minutes et quinze secondes à la période des questions pouvant être adressées à l'honorable député d'Argenteuil—Papineau—Mirabel.

[Traduction]

Comme il est 13 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

● (1330)

[Traduction]

### LE CODE CRIMINEL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 31 mai, de la motion portant que le projet de loi C-277, Loi modifiant le Code criminel (leurre d'enfants), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

**M. John Maloney (Welland, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole au sujet du projet de loi C-277, un mesure qui tient en un seul paragraphe et qui propose tout simplement de doubler la peine maximale pour l'infraction de communiquer sur Internet aux fins de leurrer un enfant âgé entre cinq et dix ans.

Personne ne doutera du fait qu'il est tout simplement répréhensible de leurrer un enfant par le truchement d'Internet. En juin 2002, l'ancien ministre de la Justice libéral, Martin Cauchon, annonçait l'attribution de la sanction royale à une nouvelle loi rigoureuse destinée à protéger les enfants de l'exploitation sexuelle, du leurre sur Internet et de la pornographie juvénile.

La nouvelle loi concrétisait un engagement du discours du Trône de 2001. La mesure correspondait également à des engagements pris par les ministres de la Justice des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux lors de leur réunion de septembre 2000, consistant à créer la nouvelle infraction de leurre d'enfants sur Internet. Lors des discussions, on a traité de la peine visant cette infraction et on en est arrivé à un consensus.

Lors des délibérations du Comité de la justice concernant ce nouvel article du Code criminel, j'ai été impressionné par le rapport sur l'exploitation des enfants et Internet présenté par le Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes, et j'ai l'intention de faire appel à certains des renseignements contenus dans ce rapport.

Si Internet a rapproché la planète, il l'a également rendue plus dangereuse pour nos enfants. Nous encourageons nos enfants à tirer parti du merveilleux instrument d'apprentissage et d'information qu'est Internet, mais nous devons également veiller à ce qu'ils soient sensibilisés aux dangers qu'il comporte et à prendre les mesures nécessaires pour les protéger. Il existe en effet un côté obscur d'Internet.

Le clavardage a ouvert nos foyers à des quasi-étrangers qui peuvent assumer n'importe quelle identité, n'importe quel âge et n'importe quel sexe. Ils peuvent échanger avec les enfants dans le secret le plus complet. Ils peuvent abuser d'un enfant alors même que ses parents sont dans la pièce voisine. Ils peuvent inciter un enfant à participer à une rencontre, là où le risque d'exploitation sexuelle devient imminent, et ils ne s'en gênent pas. Les pédophiles, auparavant isolés, peuvent maintenant localiser les victimes sans quitter la sécurité de leur foyer, à peu de frais et sans grand risque d'être pris.

Des millions d'enfants naviguent sur Internet dans leur maison, les bibliothèques publiques, les écoles ou les domiciles de leurs amis. Les enfants qui rentrent de l'école et se retrouvent seuls à la maison se branchent sur Internet aussi facilement qu'ils allumaient autrefois la télévision. Ils ne voient peut-être pas de menace lorsqu'ils échantent avec quelqu'un en ligne, surtout s'ils croient que leur interlocuteur est aussi un enfant. Après quelques semaines ou quelques mois d'échanges, leur interlocuteur n'est plus un étranger et

### Initiatives parlementaires

ce nouvel ami qui est, en fait, un prédateur sexuel, est prêt à s'en prendre à une nouvelle victime innocente.

Internet ne connaît pas les frontières, ce qui complique la tâche des corps policiers. Les utilisateurs aguerris naviguent dans l'anonymat que leur offre le cyberspace, tandis que certains pays tentent de garder leurs lois à jour. Des pays comme le Canada ont reconnu cette nouvelle forme d'exploitation sexuelle des enfants et ont commencé à consacrer les ressources nécessaires à ce problème croissant.

La protection des enfants a toujours été une priorité pour les Canadiens. Tandis que de plus en plus de Canadiens reconnaissent la valeur de Internet et se branchent à la maison, les risques pour leurs enfants augmentent, car des prédateurs sexuels sont eux aussi branchés et se cherchent des victimes. On reconnaît, tant au Canada qu'à l'étranger, qu'il nous faut coordonner nos mesures d'exécution pour faire face au problème.

Les pédophiles peuvent utiliser Internet à diverses fins, notamment pour communiquer avec d'autres pédophiles, pour trouver des victimes et pour échanger de la pédopornographie. Les pédophiles qui utilisent Internet pour trouver de nouvelles victimes peuvent être du type prédateur qui ont une intelligence au-dessus de la moyenne et ont les moyens économiques de naviguer sur le Net, comme on l'apprend dans la publication *Use of Computers in the Sexual Exploitation of Children*, que l'on peut traduire par l'utilisation de l'ordinateur pour l'exploitation sexuelle des enfants.

Certains services en ligne et des fournisseurs d'accès Internet permettent aux parents d'empêcher leurs enfants d'accéder à certains services comme les sites destinés aux adultes, les clavardoirs et les babillards électroniques. En plus, les fureteurs populaires comportent des dispositifs de filtrage qui permettent aux parents de restreindre l'accès aux seuls sites approuvés pour les enfants. Il existe aussi des logiciels qui bloquent des sites Internet, des groupes de discussion et des clavardoirs que l'on sait ne pas convenir aux enfants.

Les parents peuvent utiliser de tels logiciels pour bloquer les sites où on trouve de la nudité, un contenu sexuel, des contenus haineux ou violents ou qui font la promotion des drogues, du tabac et de l'alcool. Certains logiciels permettent aussi d'empêcher les enfants de divulguer des renseignements personnels comme leurs nom, adresse et numéro de téléphone. Ces logiciels sont utiles, mais ils ne sont pas infaillibles.

L'Internet est utile aux enfants, mais comme d'autres outils, il peut leur être dangereux et les exposer à être victimes de crimes et d'exploitation. Il y a de bonnes et de mauvaises personnes dans la cour d'école, dans les parcs et dans nos maisons; c'est la même chose dans Internet.

● (1335)

Le risque de crimes commis par l'intermédiaire d'Internet ne signifie pas pour autant qu'il faut éviter d'utiliser ce service. Dire aux enfants d'arrêter d'utiliser l'Internet serait comme si on dit aux parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école parce qu'il y a eu quelques cas notoires où des élèves ont été la proie de leurs d'enseignants. Les parents doivent apprendre à leurs enfants les avantages et les dangers du cyberspace, ainsi que les précautions à prendre.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la protection de nos enfants. Les gouvernements, les fournisseurs d'accès Internet, les enseignants et d'autres intervenants doivent s'employer à informer les enfants et les parents des dangers que présente Internet.

*Initiatives parlementaires*

On compte plus de 100 millions d'internautes dans le monde. La vaste majorité de ces gens utilisent le Web pour leur travail, pour faire de la recherche ou pour communiquer avec leur famille et leurs amis. Les cyberharceleurs et les prédateurs ne représentent qu'un faible pourcentage des utilisateurs, mais ils sont quand même nombreux et peuvent causer des victimes encore plus nombreuses.

Internet est complexe, ce qui signifie que les solutions le sont tout autant. Il est vraiment international et les lois pour punir les crimes commis contre les enfants, en particulier la pornographie juvénile, varient, quant à elles, de pays en pays.

Nos enfants méritent que nous fassions tout ce qui est possible pour les protéger des prédateurs, qu'il s'agisse d'un ami de la famille, d'un conseiller de camp ou d'un pédophile rencontré sur Internet. Il n'est que logique que le Canada applique à Internet les mêmes lois que dans la vraie vie. Cela peut constituer un véritable défi, mais les efforts de la société pour protéger les enfants ne doivent pas fléchir simplement parce que la technologie a changé.

La nature internationale d'Internet complique l'intervention de la police parce que les contrevenants et les victimes ne sont peut-être pas dans le même pays. Cette réalité fait ressortir la nécessité d'une approche internationale au problème et le Canada doit être à l'avant-plan d'une telle initiative.

À l'heure actuelle, la société commence seulement à découvrir le côté sombre d'Internet. L'exploitation sexuelle des enfants n'est qu'un des nombreux types de crimes commis en ligne. Le sabotage, la fraude et le piratage présentent des problèmes de taille pour les entreprises, pour les particuliers et pour les gouvernements. Ces crimes doivent tous faire l'objet d'une répression criminelle. Toutefois, nos enfants constituent notre bien le plus précieux et leur bien-être est notre priorité la plus importante.

Quelle est la peine appropriée pour avoir attiré des enfants par Internet? Voilà vraiment le fond du débat d'aujourd'hui. Je dis qu'il y a une très grande variété d'opinions. Dans le cas d'un enfant qui a été agressé sexuellement ou autrement, et plus particulièrement pour les parents et les amis de cet enfant, une peine de dix ans d'emprisonnement, comme le prévoit le projet de loi, n'est peut-être pas adéquate. C'est une réponse compréhensible. Pour le parrain du projet de loi, une peine maximale de dix ans d'emprisonnement est davantage appropriée.

Pour le gouvernement de l'époque, il y a à peine quatre ans, et pour son ministre de la Justice ainsi que pour les ministres de la Justice des dix provinces et des trois territoires, cinq années d'emprisonnement auraient constitué une peine appropriée. Le gouvernement conservateur et les partis dont il est issu, soit l'Alliance canadienne et le Parti réformiste, partagent une autre opinion: une incarcération plus longue s'impose, le temps d'emprisonnement devant être doublé ou triplé. Cette approche devrait certainement dissuader les prédateurs sexuels et les pédophiles, ce serait la solution dans leur cas.

Il y a quatre ans, le précédent gouvernement libéral a créé cette infraction assortie d'une peine considérée appropriée dans les circonstances. Avant de modifier cette peine, j'aimerais voir des preuves concrètes et des statistiques appuyant le bien-fondé d'une augmentation ou d'un doublement des peines. Nous pourrions alors traiter cette mesure législative d'une façon éclairée et judicieuse.

[Français]

**Mme Nicole Demers (Laval, BQ):** Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de me lever cet après-midi pour discuter du projet de loi C-277.

En effet, comme on le sait sans doute, je suis la grand-mère d'un jeune garçon de 13 ans dont j'ai la garde légale. Ce sujet est donc très important pour moi, parce que je suis consciente que pour un enfant de 13 ans, le clavardage, c'est beaucoup plus intéressant que de faire ses devoirs. Je dois me faire violence et lui faire la discipline tous les jours afin de lui faire comprendre qu'il ne faut pas trop faire de clavardage.

Selon moi, ce projet de loi ne répond malheureusement pas aux objectifs que l'on veut atteindre. Le Bloc québécois a toujours reconnu le besoin d'augmenter la protection des enfants, et il a participé activement dans le passé à l'atteinte de cet objectif, entre autres par le récent ajout de l'infraction du leurre d'enfants au Code criminel. Cependant, l'augmentation de la peine maximale de l'infraction de leurre d'enfants proposée dans le projet de loi C-277 est mise en avant dans le but avoué d'augmenter la portée du projet de loi C-9 sur l'emprisonnement avec sursis.

En effet, le projet de loi C-277, combiné au projet de loi C-9, réduira la flexibilité des juges et leur retirera la possibilité d'envisager une peine d'emprisonnement avec sursis dans certaines circonstances mineures, alors qu'actuellement, l'emprisonnement avec sursis permet à un juge de condamner une personne, qui ne représente pas un danger pour la société, à purger une peine de moins de deux ans au sein de la collectivité.

Le projet de loi C-9, présenté par les conservateurs ce printemps, exclut l'emprisonnement avec sursis pour les infractions passibles d'une peine maximale de 10 ans ou plus.

Le Bloc québécois s'oppose à ce projet de loi, car la liste des infractions pour lesquelles l'emprisonnement avec sursis serait exclu est arbitraire et inclut des infractions comme les graffitis, le bris de monnaie, le crédit par fraude, le faux prospectus et le vol de courrier.

Par ailleurs, en retirant aux juges la possibilité d'ordonner des peines à purger dans la collectivité, le Québec et les provinces assumeront un fardeau financier supplémentaire en devant emprisonner plus de gens, alors que le même argent serait bien mieux utilisé pour la réhabilitation et la prévention.

Le Bloc veut tout faire pour protéger les enfants contre les prédateurs. Malheureusement, il a la conviction que le projet de loi C-277 ne nous permettra pas d'atteindre cet objectif.

Encore une fois, l'idéologie de ce gouvernement conservateur est collée sur le modèle américain. Ce qu'il nous propose est une politique qui repose sur un slogan: *Though on crime*. L'idée derrière celui-ci est simple, soit de mettre le plus de criminels possible dans des prisons où les conditions de vie sont intolérables et les y garder le plus longtemps possible.

Selon les conservateurs, cela devrait faire en sorte que les criminels ne soient plus dans les rues et dissuaderait aussi les autres de commettre des crimes.

De plus, ils croient que la punition est la clé du contrôle du crime. La philosophie qui guide leur politique est la suivante: si la punition est douce, le crime augmente; si elle est dure, le crime diminue.

Pourtant, chez nos voisins américains, on constate l'échec de ce modèle. Il y a trois fois plus d'homicides aux États-Unis qu'au Canada, et quatre fois plus qu'au Québec. La Californie a dépensé 14 milliards de dollars pour construire des prisons, entre 1982 et 1993. La population carcérale a augmenté de 500 p. 100 et le taux de criminalité a, dans l'ensemble, augmenté de 75 p. 100.

*Initiatives parlementaires*

En 1992, on a comparé la situation avec celle du Texas, qui a réagi très différemment aux pressions exercées sur son système carcéral au cours des années 1980. En récession économique, cet État a choisi de construire moins de prisons et de recourir davantage à la libération conditionnelle. La seule différence remarquable entre les deux taux de criminalité a été un certain accroissement des caractéristiques répétitives des infractions contre les biens, mais certaines indications permettent aussi de les attribuer aux taux élevés de chômage au Texas au cours de ces années.

Selon les renseignements disponibles, il n'y a simplement aucune preuve probante que le recours à l'incarcération ou à diverses périodes d'incarcération ait un plus grand effet dissuasif, même pour les infractions contre les biens. Il y a même certaines raisons de croire le contraire: les taux de récidive des délinquants emprisonnés sont plus élevés que ceux des individus à qui on impose des peines non privatives de liberté.

● (1340)

C'est pourquoi le Bloc québécois est en désaccord avec ce type de pensée, et il n'est pas le seul. Dans le rapport du Comité permanent de la justice et du solliciteur général de 1988, intitulé « Des responsabilités à assumer », on admet que l'emprisonnement n'a pas eu d'effet sur la réadaptation des détenus, ne s'est pas révélé très dissuasif et n'a permis la protection de la société que temporairement.

On y indique aussi que les solutions incontournables pour prévenir le crime sont de partager davantage la richesse, de travailler à une meilleure intégration sociale et de miser sur la réhabilitation. On peut aussi constater le succès du modèle québécois, fondé sur la réhabilitation. Il y a moins de crimes violents au Québec que partout ailleurs au Canada.

Dans le passé, le Bloc québécois a agi concrètement à plusieurs reprises pour mieux protéger les citoyens. À preuve, nous avons une loi antigang, le renversement du fardeau de la preuve, la réouverture des postes de la GRC — donc unemeilleure sécurité régions-frontière — et la protection de l'exploitation sexuelle et du travail forcé. Le Bloc québécois a poussé le gouvernement à adopter en priorité ce projet de loi qui donnera plus d'outils légaux aux policiers pour combattre le fléau de l'exploitation sexuelle et le travail forcé. Nous avons également une banque d'empreintes génétiques. Ce sont de vrais outils avec lesquels nous pouvons travailler. L'incarcération n'est jamais la meilleure solution.

Les victimes de la violence sont toujours au coeur de nos préoccupations.

Mieux protéger les citoyens, c'est aussi et surtout s'attaquer à la racine du problème et aux causes de la délinquance et de la violence. La pauvreté, les inégalités et le sentiment d'exclusion sont des terreaux fertiles pour l'émergence de la criminalité.

Également, dans le mémoire de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec, on dit que l'emprisonnement avec sursis est une mesure sévère, sécuritaire, cohérente et préventive. En plus d'un aspect punitif, l'emprisonnement avec sursis favorise la réinsertion sociale des contrevenants, et ce, sans compromettre la sécurité de nos communautés.

Cette mesure, qui reçoit l'appui du public, permet une période de surveillance plus longue des contrevenants incarcérés pour des délits similaires. Abolir l'accessibilité à l'emprisonnement avec sursis pour plus de 160 infractions ne permettra pas d'assurer une meilleure sécurité dans nos communautés. À l'inverse, à moyen et long terme, cela peut même la compromettre.

La détention, surtout lorsqu'elle n'est pas requise, peut avoir plusieurs conséquences importantes sur le délinquant et ses proches: perte d'emploi, pauvreté, isolement, aggravation des problèmes sociaux, placement des enfants, impossibilité de s'acquitter de certaines responsabilités, perte d'autonomie et plus encore. Ces facteurs peuvent entraîner le délinquant et sa famille vers un statut encore plus précaire pouvant accroître les chances de récidive ou l'enracinement dans un mode de vie délinquant.

Avant d'ordonner une peine d'emprisonnement avec sursis, le juge doit s'assurer que le contrevenant ne représente pas un danger pour la société. C'est une mesure qui contribue à faire du sursis une mesure sécuritaire.

On dit aussi que le fait de purger une peine d'incarcération pourrait accroître le risque de récidive en comparaison avec des sentences de type communautaire. C'est aussi vrai. On parle de crimes qui peuvent parfois être odieux, mais ils peuvent être mineurs parfois. Dans ces cas, le juge n'aurait plus du tout de latitude pour déterminer la peine qu'il donnerait à la personne qui les a commis. C'est vraiment très dangereux.

L'opinion publique approuve l'utilisation du sursis tout en exprimant une préoccupation légitime concernant la dangerosité et certains types de crimes de violence grave. La Cour suprême du Canada signale qu'en plus de la punition et de la dénonciation, l'emprisonnement avec sursis vise aussi la réinsertion sociale. Il a même été indiqué par le plus haut tribunal du Canada que cette peine représentait une solution favorisant à la fois la surveillance et l'amélioration du comportement.

De plus, cette sentence lui donne l'occasion de démontrer qu'il est capable de fonctionner correctement dans la société, de se responsabiliser face à ses conduites et au respect des conditions obligatoires et facultatives de l'ordonnance de sursis.

Je terminerai en reprenant les paroles de mon brillant collègue d'Hochelega:

Soyons clairs, nous ne disons pas que la question du leurre d'enfants n'est pas importante [...] Ce n'est pas que le projet de loi du député [...] n'est pas important. En fait, il est à ce point important que nous l'avions appuyé lorsqu'il avait été présenté par le précédent gouvernement. Toutefois, nous ne pouvons pas être d'accord avec l'idée de faire passer la peine de 5 ans à 10 ans, avec l'objectif avoué que les gens qui sont reconnus coupables de leurre d'enfants, tel que le prévoit le Code criminel, ne puissent pas purger leur peine dans la communauté, [...]

● (1345)

[Traduction]

**M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD):** Monsieur le Président, je prends la parole au sujet du projet de loi d'initiative parlementaire du député d'Abbotsford.

J'aimerais avant tout mettre les choses en contexte de mon point de vue.

Quand j'étais enseignant, je sensibilisais les jeunes aux médias. J'ai eu le plaisir de travailler avec le Réseau Éducation-Médias, basé à Ottawa. Celui-ci a été repris et utilisé comme modèle dans tout le pays. D'ailleurs, il est reconnu internationalement. Ce qu'il fait, c'est éduquer les jeunes. Comme son nom l'indique, il donne aux écoles, aux enfants et aux jeunes les outils dont ils ont besoin pour consulter Internet et d'autres types de médias.

### Initiatives parlementaires

C'est extrêmement important. Il suffit de regarder la télévision, de se promener dans la rue et de voir les placards publicitaires ou de regarder des revues pour s'apercevoir que, à mon avis, la société prend le mauvais chemin. Je n'aime pas la façon dont on représente les femmes et les enfants. On sexualise ces derniers et les transforme en objets. La réification fait partie de l'attraction, et nous avons transformé les êtres humains en produits.

J'ai deux jeunes garçons. Malheureusement, j'ai dû leur apprendre tout cela à un très jeune âge, leur expliquer pourquoi, dans les revues, les femmes sont utilisées comme objets pour vendre des produits, même si elles n'ont rien à voir avec le produit en question. Nous devons vivre avec ce genre de pollution dans une société qui semble l'accepter ou, à tout le moins, ne pas y faire grand-chose.

Grâce à Réseau Éducation-Médias, nous avons pu apprendre aux enfants de l'école élémentaire jusqu'à l'école secondaire les genres de médias qui existent et comment interpréter certaines des images. Soyons honnêtes, un enfant de quatre, cinq ou six ans ne sait plus quoi penser quand il voit ces images dans les revues, à la télévision et sur Internet. Il a du mal à concilier cela avec ce qu'il voit au quotidien.

Si on prenait toutes les images qui déferlent sous les yeux de nos adolescents et de nos enfants et si on leur disait que toutes ces images sont bien réelles, compte tenu d'un contexte donné, il y a fort à parier que la plupart d'entre eux seraient bouleversés et troublés si leurs parents et leurs professeurs ne leur avaient pas appris à faire une lecture critique de telles images. On doit apprendre aux enfants que ces images n'ont rien de réel, qu'elles déforment la réalité et qu'elles ne reflètent en rien les valeurs humaines.

Je tenais à préciser cela d'entrée de jeu, car la discussion que nous tenons porte sur le ravalement d'être humains au rang d'objets, l'exploitation et la sexualisation des enfants et des adolescents, garçons et filles. C'est le cœur du problème. Voilà par où il faut commencer si on veut trouver une solution à ce qui est devenu la réification d'êtres humains.

Dans cet esprit, dans le cadre du Réseau Éducation-Médias, nous avons demandé à des jeunes de nous montrer le type de sites web qu'ils consultaient chaque jour et le genre d'images qu'ils visionnaient. Il s'agissait de publicités, du type d'images dont on bombarde sans arrêt nos jeunes. Nous avons mis en garde ces jeunes relativement à certains de ces sites et nous leur avons indiqué des moyens de discerner si une personne avec qui ils bavardaient en ligne tentait de leur tendre un piège ainsi que des moyens de prévention à cet égard. Nous leur avons aussi dit pourquoi ces personnes agissaient de la sorte. Tout cela est très bouleversant pour les jeunes, car ils ont naturellement confiance aux autres. J'espère d'ailleurs qu'ils ont raison de le faire. Malheureusement, il se trouve des gens pour exploiter cette confiance.

● (1350)

Ce que nous devons vraiment faire, c'est leur donner les outils pour éviter qu'ils ne soient des victimes. À ce sujet, le comportement du gouvernement me surprend un peu. Certains jours, il affirme que ce type de comportement découle directement de l'incapacité des parents à élever leurs enfants, ce qui veut en fait dire qu'il est prêt à assumer lui-même le rôle parental, du fait que les parents sont inaptes à le faire. Le gouvernement prendra les moyens qu'il faut. Il brandira la loi et s'occupera de tout.

Malheureusement, cela n'est pas suffisant. C'est même une approche incompatible avec la philosophie habituelle de ce parti.

Je dois ici mentionner les compressions pratiquées cette semaine dans les services d'alphabétisation, qui ont pour but d'aider les

organismes populaires, les écoles, les organisations communautaires et les bibliothèques. Les gens dans ces services travaillent avec les jeunes, afin de leur fournir les outils nécessaires pour les sensibiliser à ce qui se passe sur Internet, aux divers types de prédateurs, bref, aux écueils que l'on rencontre inévitablement en ouvrant un ordinateur. Ils doivent savoir qu'il y a des gens qui rôdent et dont ils devraient se méfier.

Il est étrange que le gouvernement dise, d'un côté, que nous avons besoin d'une loi comme celle-ci, je présume, pour régler le problème du leurre d'enfants. D'un autre côté, il semble retirer tous les outils qui permettraient d'éviter ce problème. Finalement, s'il y a une façon de régler des problèmes comme le leurre d'enfants, c'est bien de les empêcher de se produire en tout premier lieu.

Je tiens à mentionner ce qui a été fait jusqu'ici par d'autres gouvernements et les mesures qui peuvent être prises. Pour le service de police d'Ottawa et bien d'autres corps policiers, le problème, à l'heure actuelle, c'est que les agents ne disposent pas des outils nécessaires pour empêcher qu'Internet serve à leurrer les enfants ou à commettre d'autres infractions. Pourtant, en tant que Canadiens, nous disposons probablement des meilleures compétences pour régler ce problème. Le Canada est un chef de file dans la mise au point de logiciels et d'autres outils informatiques pouvant permettre d'exercer une surveillance sur de tels phénomènes. Nous l'avons constaté lorsque nous avons eu à prendre les mesures nécessaires pour réagir sérieusement aux préoccupations en matière de terrorisme.

Par contre, lorsqu'on parle des services de police et de leur capacité financière et humaine de s'attaquer aux crimes dans Internet, on dirait qu'on n'y attache pas assez d'importance. Ce n'est pas parce que la police n'est pas consciente du problème. Je connais les membres de la commission des services policiers d'Ottawa. Je sais que ce problème inquiète tout le pays et je suis convaincu que les autres députés le savent. L'une des difficultés de la police en ce moment réside dans un manque d'effectif. Elle manque d'outils de technologies de l'information. La police manque notamment de personnes formées qui peuvent se concentrer sur le problème.

Voilà le genre d'approche nécessaire. Voilà ce qu'il faut pour prévenir ces crimes. Nous devons être en mesure d'identifier les prédateurs en ligne. Ainsi, nous pourrions les arrêter et empêcher les crimes de se produire.

Ma principale préoccupation par rapport au projet de loi, c'est qu'il ne s'attarde pas suffisamment à la prévention du crime. Mon jugement s'applique aussi à l'approche du gouvernement relativement au crime en général. Parfois, il est difficile de s'opposer à un durcissement de ton en matière de peines. Toutefois, que fait le gouvernement pour protéger la population et prévenir le crime?

Si nous sommes incapables d'avoir un débat et de nous doter des outils nécessaires pour prévenir le crime, nous ne nous acquittons pas de notre responsabilité et de notre tâche de législateurs. En fin de compte, nous laissons tomber nos collectivités et nos enfants.

● (1355)

**M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député d'Abbotsford pour son travail acharné dans le dossier du projet de loi C-277 et pour avoir présenté ce projet de loi à la Chambre.

J'aimerais également faire quelques observations sur les interventions qui ont été faites à la Chambre.

*Initiatives parlementaires*

Le député libéral a dit qu'il nous fallait davantage d'information pour savoir si ce projet de loi constituait la bonne voie à emprunter. Alors, renvoyons le projet de loi à un comité pour que nous puissions en débattre et entendre des témoins.

Le Bloc a dit qu'il fallait se consacrer à la réadaptation. Renvoyons donc le projet de loi à un comité pour que nous puissions entendre des témoins nous dire comment réadapter ces pédophiles.

Le NPD vient de dire que nous devons faire de la prévention du crime et que nous devons nous doter des outils nécessaires. Renvoyons le projet de loi à un comité pour que nous puissions savoir quels sont ces outils.

Le projet de loi C-277 porte sur un comportement criminel grave visant les enfants: l'utilisation de l'Internet pour leurrer des enfants.

Depuis 2002, l'utilisation de l'Internet pour communiquer avec un enfant dans le but de favoriser la perpétration d'un acte d'exploitation sexuelle d'un enfant ou de détournement d'un enfant est considérée comme un crime. Étant donné que nous avons criminalisé ce comportement, nous devons être capables d'en déterminer pour la première fois la prévalence.

Plus de 600 cas d'utilisation de l'Internet pour leurrer des enfants ont été signalés à la police par Cyberaide depuis 2002. La tendance semble indiquer que le problème est de plus en plus présent.

Cyberaide constitue, au Canada, le canal privilégié pour signaler les cas d'exploitation sexuelle au moyen de l'Internet. Depuis 2002, ce site web recueille des données utiles et sert à signaler des cas d'exploitation sexuelle des enfants à la police. Les données et les témoignages recueillis par Cyberaide au cours des quatre dernières années nous dépeignent de manière troublante le cas typique d'utilisation de l'Internet pour leurrer un enfant.

Imaginez-vous un homme au milieu ou à la fin de la trentaine qui se fait passer pour un garçon de 17 ans et qui est constamment en ligne, dans les salles de clavardage pour adolescents. Imaginez-vous aussi une jeune fille de 13 ans qui aime clavarder avec ses amis dans les salles de clavardage pour adolescents, où les conversations peuvent devenir assez piquantes. Imaginez que l'homme finisse par gagner la confiance de la jeune fille, se présente comme un ami, et lui parle de sa vie, de ses amours et de sexe. Imaginez maintenant que l'homme intensifie la relation d'un cran par des appels téléphoniques, par des communications par caméra web et peut-être même par des rencontres en personne. Voilà l'escalade typique qui se produit dans les cas où une victime finit par se trouver vraiment en danger.

Ce comportement criminel est de plus en plus fréquent, ce qui signifie que les enfants canadiens sont de plus en plus en danger.

Lorsque la disposition sur le leurre d'enfants a été adoptée initialement, c'était pour régler un problème en particulier. Le problème n'était pas lié au leurre d'enfants en tant que tel, parce que cela n'est pas un nouveau problème, mais un phénomène qui a été facilité de beaucoup par l'Internet et les technologies qui y sont associées.

Le problème avec le leurre d'enfants, c'est qu'à l'époque ce n'était pas une infraction que de leurrer un enfant pour l'amener à commettre une infraction sexuelle et ce n'était pas considéré non plus comme étant une infraction liée à l'exploitation sexuelle d'un enfant. La jurisprudence canadienne qui traitait de la question des tentatives exigeait que l'acte, constituant une tentative, soit plus que la simple préparation. Il serait difficile de caractériser un courriel ou du clavardage comme étant plus qu'une simple préparation, d'où la création de l'infraction de leurre d'enfants. La nouvelle infraction

criminalisait le fait de communiquer avec un enfant dans le but de faciliter la perpétration de l'infraction d'exploitation sexuelle d'un enfant ou de l'infraction d'enlèvement.

Pourquoi tout cela est-il aussi important? C'est parce que c'est de cette façon qu'est rédigée la disposition actuelle sur le leurre d'enfants.

Aux termes du Code criminel, la peine pour la tentative de commettre une infraction est la moitié de celle prévue pour la commission de cette infraction. Par conséquent, étant donné que la nouvelle infraction de leurre, d'une certaine façon, criminalise une activité qui normalement pouvait à peine être caractérisée de tentative, on a jugé normal que la peine prévue pour le leurre soit égale à la moitié de celle prévue pour les autres infractions d'exploitation sexuelle d'un enfant.

Aujourd'hui, nous considérons le leurre sur Internet d'une manière très différente. La fréquence de ce comportement criminel et le risque de contact physique ont été deux facteurs qui ont milité en faveur de l'imposition d'un traitement plus sévère dans le cas de cette infraction.

● (1400)

Toutefois, c'est le contact direct entre le prédateur et la victime, qui est rendu possible par l'Internet et dans le cadre duquel une relation de confiance est établie dans le seul but d'exploiter le jeune et de trahir sa confiance, qui fait que ce comportement va au-delà de la tentative et qui le met sur le même pied que les autres infractions portant sur l'exploitation sexuelle des enfants.

La dernière fois que nous avons discuté de ce projet de loi, plusieurs questions ont été soulevées. Après avoir mûrement réfléchi aux objectifs visés, je crois que nous pouvons peut-être répondre à ces questions.

Voici, pour vous rafraîchir la mémoire, les questions qui avaient alors été posées. La peine qui est imposée actuellement pour l'utilisation d'Internet dans le but de leurrer les enfants reflète-t-elle la gravité de cette infraction, particulièrement si on la compare aux peines imposées dans le cas des autres infractions portant sur des contacts sexuels avec des enfants? La nouvelle peine maximale proposée serait-elle conforme aux peines imposées pour contacts sexuels avec des enfants? Serait-elle conforme à d'autres mesures dont le Parlement est actuellement saisi, dont le projet de loi C-9 qui propose de réformer le Code criminel pour empêcher le recours à l'emprisonnement avec sursis pour les infractions qui prévoient une pénalité maximale de dix années d'emprisonnement ou plus?

Ce sont là de bonnes questions. Je crois que j'ai déjà répondu à la première en disant que la gamme de peines prévues ne tient actuellement pas compte de la gravité de ce genre de comportement criminel. L'utilisation d'Internet dans le but de leurrer les enfants devrait être traitée de la même façon que les autres infractions au Code criminel portant sur l'exploitation sexuelle des enfants.

*Initiatives parlementaires*

Deuxièmement, le projet de loi C-277, tel qu'amendé, qui propose d'augmenter à 10 ans et 18 mois respectivement la peine maximale sur déclaration de culpabilité par voie de mise en accusation et procédure sommaire pour le délit de leurre d'enfants, est tout à fait conforme aux peines maximales imposées dans le cas des autres infractions portant sur des contacts sexuels avec des enfants. Seulement deux infractions portant sur l'exploitation sexuelle des enfants sont toujours punissables d'une peine maximale de cinq ans sur déclaration de culpabilité par voie de mise en accusation. Ces deux infractions sont liées à la pornographie juvénile, soit à la possession de pornographie et à l'accès au matériel pornographique, pour lesquelles le contact avec la jeune victime potentielle n'entre pas en ligne de compte.

Enfin, le projet de loi vient également compléter d'autres projets de loi actuellement à l'étude, dont le projet de loi C-9 sur les condamnations à l'emprisonnement avec sursis, et le projet de loi C-22, sur l'âge de protection. Le projet de loi C-277 est également conforme aux priorités du gouvernement en matière de lutte à la criminalité, et plus précisément à son engagement à accorder une importance accrue aux crimes relatifs à l'exploitation sexuelle des enfants.

S'il devait être adopté, en accroissant à 10 ans la peine maximale imposée sur déclaration de culpabilité par voie de mise en accusation dans les cas de leurre d'enfants, le projet de loi C-277 porterait cette infraction au niveau prévu dans le projet de loi C-9, ce qui ferait disparaître la possibilité d'une condamnation avec sursis, c'est-à-dire la détention à domicile, laquelle pourrait être accordée si l'accusé était reconnu coupable par voie de mise en accusation.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi C-9 propose d'éliminer la possibilité d'imposer des ordonnances de sursis, ce qu'on appelle communément la détention à domicile, dans le cas des crimes graves. Le projet de loi C-9 définit actuellement les crimes graves comme les crimes poursuivis par mise en accusation et passibles d'une peine de dix ans ou plus. L'imposition de condamnations avec sursis à des personnes qui exploitent sexuellement des enfants suscite de sévères critiques. Ensemble, le projet de loi C-277 et le projet de loi C-9 répondront en partie à ces critiques.

Bien qu'il ne soit pas directement lié à l'accroissement des peines proposée dans le projet de loi C-277, le projet de loi C-22, qui porte sur l'âge de protection, élargira la portée des protections garanties dans l'article 172.1, qui concerne le leurre d'enfants. À l'heure actuelle, l'article 172.1 protège pleinement tous les enfants de moins de 14 ans, mais seulement une partie des enfants de 14 à 18 ans. Lorsque le projet de loi C-22 entrera en vigueur, tous les enfants de moins de 16 ans seront pleinement protégés par les dispositions concernant le leurre d'enfants.

Les nouvelles technologies comme Internet créent de nouvelles possibilités pour les Canadiens, dont la plupart sont extrêmement positives. Cependant, elles permettent également à des agresseurs d'enfants de s'immiscer anonymement et secrètement dans nos foyers par l'intermédiaire d'Internet afin d'exploiter sexuellement nos enfants.

Depuis son entrée en vigueur, en 2002, l'article 172.1 s'est avéré un outil utile et efficace pour l'application de la loi et a conduit à des condamnations. Récemment, en Nouvelle-Écosse, Kevin Randall a été condamné pour avoir utilisé Internet dans le but de leurrer un enfant. L'homme avait eu des conversations explicites en ligne avec une personne qu'il croyait être une fillette de 13 ans, mais qui était en fait un agent de la police. Il était censé rencontrer la fillette dans un café le jour où la police l'a intercepté, les poches pleines de condoms.

● (1405)

Il ne fait aucun doute que l'article 172.1 est un outil important pour l'application de la loi et qu'il est employé avec succès pour condamner des criminels. Notre obligation, en tant que parlementaires...

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Reprise du débat. Le député de Mississauga-Sud a la parole.

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, selon moi, tous les députés dans cette enceinte se préoccupent des questions touchant les enfants. Un lieu commun consiste à dire que les enfants sont notre avenir, mais à l'instar des aînés — et je crois que les gens vont être d'accord avec moi là-dessus — ce sont les membres les plus vulnérables de notre société, car on peut profiter d'eux en fonction de leur situation.

De nos jours, les gens considèrent que ces cas-là sont encore plus graves. En fait, j'avais présenté une motion d'initiative parlementaire qui réclamait des sanctions plus graves pour ceux qui agressaient leur conjoint ou conjointe, plutôt qu'une autre personne, car lorsqu'on agresse son conjoint ou sa conjointe, on détruit une relation de confiance. Ainsi, c'est une circonstance aggravante et la sanction devrait être plus grave que dans le cas où on se bat avec un étranger dans un bar et on lui donne un coup de poing sur le nez. C'est une chose différente, c'est un facteur aggravant.

Je pense que les députés vont reconnaître que les questions touchant les torts causés aux enfants constituent un facteur aggravant. Un député a même dit que, à son avis, les sanctions actuelles ne reflétaient pas la gravité du crime.

Une députée du Bloc a parlé de son petit-fils et de la nécessité de s'en occuper pour lui donner les conseils dont il a besoin. Si une chose malencontreuse arrivait à ce petit-enfant et si on demandait ce qui devrait être fait par le système judiciaire, la personne attachée émotivement à l'enfant dirait qu'il faut enfermer à jamais l'individu en cause. Elle affirmerait que l'individu qui a fait du mal à ce petit-enfant n'a absolument pas le droit de vivre dans notre société. Cela pourrait être la solution à tous les crimes graves, incarcérer les gens à vie. Le problème, c'est que ce n'est pas une chose que nous pouvons faire. Je sais que la possibilité d'incarcérer les gens à vie lorsqu'ils ont commis des crimes graves donnerait lieu à un débat très intéressant au Parlement.

Cependant, dans notre système actuel, même ceux qui commettent les crimes les plus graves comme des meurtres au premier degré, qui sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 25 ans, finissent par être libérés. Ils sont soumis à certaines conditions, mais ils sortent de prison. Dans des circonstances comme les crimes commis par Clifford Olson, c'est tout à fait inacceptable. Il y a des dispositions permettant d'incarcérer les gens pour de plus longues périodes, mais de façon générale, les auteurs de meurtres au premier degré finissent par réintégrer la société.

C'est pour cette raison que notre système judiciaire est fondé sur le principe de la réadaptation. Cela signifie que si une personne incarcérée pour un crime grave admet son crime et suit des programmes pour se réadapter et réintégrer la société, elle peut-être admissible à la libération conditionnelle et sortir un peu plus tôt. Il faut pour cela qu'elle ait un bon comportement et qu'elle suive le programme. Celles qui s'y refusent n'obtiennent probablement même pas la libération conditionnelle. Nombreuses sont celles qui sont refusées, car elles n'ont pas de repentir. Elles ne reconnaissent pas la gravité de leur crime ou le dommage qu'elles ont causé à la société.

*Initiatives parlementaires*

Je vais appuyer le projet de loi C-277 en deuxième lecture pour qu'il soit renvoyé à un comité. Je vais le recommander à mes collègues du caucus, car je crois que bien que nous ayons eu un débat très complet au Parlement, très détaillé, ce projet de loi d'initiative parlementaire pourrait fort bien nous donner l'occasion de commencer à débattre de l'ensemble du modèle de détermination de la peine et du modèle judiciaire, de la question de savoir si nous faisons confiance aux juges et aux tribunaux, et si nous croyons que certains cas sont différents des autres, même si le crime est le même. Je peux donner un exemple aux députés.

L'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba ont fait une enquête auprès de leurs détenus et ont constaté qu'environ 50 p. 100 d'entre eux souffraient d'anomalies congénitales, le syndrome d'alcoolisation foetale. C'est une maladie mentale. La réadaptation n'est pas possible pour eux, mais ils sont en prison. Pourquoi? Ils ont commis des crimes, mais ils ne connaissaient pas la différence entre le bien et le mal. Devraient-ils recevoir la même peine? Devraient-ils être dans le même système, où nous mettons l'accent sur la réadaptation? Probablement pas. Ils devraient probablement être placés dans des établissements appropriés pour qu'on les aide à vivre avec leur handicap et leur problème de santé mentale.

• (1410)

Les tribunaux utilisent la latitude qu'ils ont, examinant chaque cas individuellement afin de déterminer l'existence de circonstances aggravantes ou encore de circonstances atténuantes. Je ne crois pas qu'on puisse enlever cette latitude aux tribunaux et aux juges, et leur dire qu'ils ne peuvent plus déterminer eux-mêmes l'existence de telles circonstances.

Ce projet de loi est très simple. Il ne fait que porter la durée des peines de cinq à dix ans. Toutefois, cela peut avoir des conséquences énormes et devrait engendrer un débat d'une ampleur inouïe.

Il s'agit d'une infraction mixte. Cela signifie qu'elle peut faire l'objet d'une déclaration de culpabilité par procédure sommaire ou d'une mise en accusation. Dans certaines circonstances, les peines avec sursis sont également possibles. Il se peut que le projet de loi impose une peine minimale dans des circonstances où cela ne convient pas. Je ne suis pas sûr qu'on puisse trouver un modèle qui convienne à toutes les circonstances. Je ne suis pas sûr que de prévoir une peine d'emprisonnement de dix ans au lieu de cinq soit la meilleure solution.

Je ne suis qu'un député parmi d'autres. Certaines choses me préoccupent. Je sais que nous n'avons pas les outils nécessaires pour traiter ces questions complexes dans le cadre de l'étude d'initiatives parlementaires. Nous n'avons pas les mêmes possibilités de tenir une discussion approfondie sur les questions essentielles et connexes. Nous savons cependant une chose. Nous savons que, au comité, nous aurons la possibilité d'avoir une discussion franche avec des représentants du ministère de la Justice, de rencontrer des représentants de groupes et organismes qui militent pour la protection des enfants et de prendre le pouls de la population, qui peut faire part de ses impressions par l'intermédiaire des députés. C'est dans ce cadre-là qu'une telle question devrait être débattue. C'est pourquoi je pense qu'il est extrêmement important de renvoyer ce projet de loi au comité.

Je dois préciser que ce projet de loi ne vise qu'à doubler la durée de la peine pour la porter à dix ans dans le cas d'une personne reconnue coupable par un tribunal d'avoir leurré un enfant au moyen d'Internet pour l'amener à avoir des relations sexuelles, et ne change rien à la possibilité de recourir à la procédure sommaire, auquel cas la peine maximale serait de six mois d'emprisonnement. Les gens ne

comprendront jamais qu'un prédateur sexuel puisse s'en tirer avec six mois de prison. Je suis d'accord pour dire qu'il y a quelque chose qui cloche.

Ce projet de loi semble avoir un deuxième objectif, soit celui de classer cette infraction dans une catégorie pour laquelle le projet de loi C-9 éliminerait la possibilité d'emprisonnement avec sursis uniquement dans le cas des infractions faisant l'objet de poursuites par voie de mise en accusation. Fait à noter, toutes les autres options, y compris la condamnation avec sursis, la probation, les amendes, etc. demeureraient dans ce projet de loi, qu'on utilise la mise en accusation ou la procédure sommaire. Ce n'est pas exactement ce qu'on avait annoncé, soit une simple augmentation de la peine, qui passerait de 5 à 10 ans. Pour chaque procès, les options relativement aux peines sont très variées.

En ce qui concerne l'infraction consistant à leurrer un enfant, l'article 172.1 interdit seulement la communication destinée à faciliter de possibles actes sexuels. On ne traite pas des actes eux-mêmes. Le projet de loi peut donc paraître succinct, mais ses répercussions sont très vastes.

Je conclurai en disant que je suis porté à être d'accord avec le député du Nouveau Parti démocratique, qui voulait tendre la main à la Chambre et aux Canadiens pour dire qu'il arrive de tristes événements dans ce monde mais que les êtres humains ne naissent pas mauvais, qu'ils sont le produit de leur environnement. Des parents aimants et attentionnés qui guident leurs enfants et leur inculquent le sens des valeurs contribuent à faire en sorte que ces derniers deviennent des membres à part entière de notre société. Mais les enfants qui ne bénéficient pas de cet amour, de ces soins et de cet enseignement sont de toute évidence ceux qui courent le plus de risques d'avoir des problèmes.

Nous n'avons pas uniquement besoin de peines plus lourdes. Nous devons continuer d'utiliser tous les outils à notre disposition. Il s'agit entre autres de la prévention, de l'éducation de la réinsertion. Il s'agit aussi, dans certains cas, de peines minimales obligatoires. Dans d'autres cas, en toute honnêteté, il s'agit de l'emprisonnement à vie, parce qu'il existe des cas qui sont ainsi.

Je remercie le député d'avoir présenté ce projet de loi, mais je crois que les députés ont démontré à la Chambre que ce projet aurait de nombreuses autres répercussions et qu'il devrait être renvoyé au comité afin que nous puissions examiner ces autres aspects de façon appropriée.

• (1415)

[Français]

**M. Serge Ménard (Marc-Aurèle-Fortin, BQ):** Monsieur le Président, on peut généralement dire des projets de loi présentés par les simples députés qu'ils émanent d'une très bonne intention. Les députés y vont plutôt de façon très radicale dans les solutions qu'ils proposent, sans doute parce qu'il est si difficile pour eux de conduire leur projet de loi jusqu'en Chambre, et qu'il est plus rare encore qu'ils le fassent adopter. C'est un peu ce qui se passe ici.

Tous les députés de mon parti et de cette Chambre trouvent certainement que l'exploitation des enfants sous une forme ou sous une autre — qu'il s'agisse d'exploitation sexuelle qui est l'une des pires dans les pôles de la violence, ou d'abus des enfants à des fins économiques ou autres — est une conduite absolument condamnable qui suscite naturellement la réprobation. Cependant l'article sous nos yeux ne concerne qu'un moyen de piéger les enfants: par l'entremise de l'ordinateur.

*Initiatives parlementaires*

Toutefois, si la personne continue, si elle commet d'autres infractions, qui peuvent aller jusqu'au viol, après avoir leurré l'enfant par ordinateur, celles-ci seront punissables de sentences plus sévères pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité comme sentence maximale. Cela peut mener, dans bien des cas, à plus de 10 ans d'emprisonnement, de sorte que le juge doit appliquer la sentence de cinq années maximales imposée pour le leurre. En plus, il peut décider que ce sera une peine concurrente.

Chose certaine, quand il prendra sa décision, il considérera le vol ou l'exploitation sexuelle qui s'ajoutent, tenant compte du fait que cela s'est amorcé avec le leurre d'un enfant sur ordinateur. Le leurre est donc accessoire à des infractions qui soulèvent vraiment la réprobation et qui sont déjà punies très sévèrement par le Code criminel. Très sévèrement, dis-je, mais je constate néanmoins qu'il commence à y avoir dans cette Chambre une majorité de députés qui pensent qu'on n'est jamais assez sévère au Canada.

Dans ce projet de loi, le jupon dépasse pas mal. Ce n'est pas que l'on croie qu'une peine de cinq ans pour avoir leurré un enfant — ajoutée à la sentence qu'écoperait le contrevenant si, dans le pire cas, il avait poussé jusqu'au viol ou à des abus sexuels — ne suffise pas. Les pires cas seront traités lors de l'infraction qui suivra. Non, ce n'est pas pour cela. C'est parce qu'on veut ranger l'infraction dans une autre catégorie. On veut la mettre dans une catégorie où les juges ne pourront pas imposer une sentence de privation de liberté. On souhaite qu'elle soit passible d'une sentence à purger dans leur communauté.

Je ne sais pas pourquoi on s'attaque à cette disposition assez récente du Code criminel. Je crois qu'elle a été approuvée en 1996 ou en 1998. Je crois que c'est plutôt en 1998. Or je ne connais aucune étude sérieuse qui nous ait montré que les juges ont abusé de cette disposition, d'autant plus que nous avons toujours la possibilité de recourir à la disposition de la probation, avec ce qu'on appelle une sentence suspendue.

La différence entre une sentence avec sursis et une sentence suspendue est bien simple. Dans une sentence suspendue, le juge libère le prévenu à certaines conditions. Il ne rend pas la sentence qu'il pourrait rendre. Mais si le prévenu respecte les conditions, le juge n'aura alors plus le droit de la rendre. Si, par contre, le prévenu ne respecte pas les conditions, il sera ramené devant le juge pour que celui-ci rende la sentence qu'il aurait pu rendre en premier lieu. Dans ce dernier cas, le juge peut l'adapter: il peut imposer une peine pire ou moindre.

Quant à la sentence avec sursis, le juge donne une sentence de moins de deux ans que le prévenu peut purger dans la communauté sous certaines conditions. La plupart du temps, il y a un couvre-feu pour rentrer le soir, l'obligation de travailler, l'obligation de subvenir aux besoins de sa famille et ainsi de suite. S'il ne respecte pas les conditions, il devra alors purger le reste de la sentence dans une prison.

Autrement dit, un individu condamné à 18 mois chez lui qui respecte les conditions pendant 17 mois mais y contrevient au bout de 17,5 mois, devra passer deux semaines en prison pour compléter sa sentence.

• (1420)

Tandis que s'il avait eu une sentence suspendue et qu'il n'aurait pas respecté les conditions, au bout de 17 mois et demi, le juge aurait dit: « Je vous ai donné une chance, maintenant je vais imposer l'emprisonnement.

Le Bloc Québécois est un de ceux qui ont été les plus actifs pour apporter cet amendement au Code criminel. On estimait qu'il fallait

adapter la loi aux nouvelles technologies et aux nouvelles façons qu'on pouvait avoir d'attirer les enfants. Le Bloc Québécois a donc appuyé la création d'une nouvelle infraction. Toutefois, il faut replacer cela dans un contexte plus général. L'infraction consistant à utiliser un ordinateur pour attirer un enfant, c'est aussi dans une optique qui concerne les agressions sexuelles. Je pense qu'on sera d'accord pour dire que l'agression sexuelle est plus grave que de leurrer un enfant. N'oublions pas qu'un enfant est âgé de moins de 18 ans ou de 16 ans...

• (1425)

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Je m'excuse mais je dois interrompre l'honorable député de Marc-Aurèle-Fortin, puisqu'il ne reste que cinq minutes au débat. Ces cinq dernières minutes sont accordées au parrain du projet de loi, en l'occurrence l'honorable député d'Abbotsford.

[Traduction]

**M. Ed Fast (Abbotsford, PCC):** Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de conclure le débat sur une mesure qui, à mon avis, constitue un énorme pas vers la protection de tous les enfants du Canada contre les prédateurs sexuels.

En tant que parrain du projet de loi, je me réjouis de l'appui qu'il a récolté aujourd'hui. J'espérais que ce débat transcenderait nos divergences partisans, et ce fut le cas en grande partie. Je remercie particulièrement les députés de l'opposition qui ont accepté d'appuyer le projet de loi pour qu'il puisse au moins être renvoyé à un comité. Je respecte par ailleurs le point de vue de ceux qui ont émis des réserves. J'espère que tous les députés de la Chambre accepteront au moins de renvoyer le projet de loi à un comité en vue d'une étude plus approfondie.

Certains se demandent peut-être si le projet de loi n'est pas une réaction exagérée au problème du leurre d'enfants. À ces personnes, je dirais qu'il suffit de jeter un coup d'oeil sur ce que font d'autres pays, notamment l'Angleterre, l'Australie et, bien sûr, les États-Unis. Dans ces pays, les peines d'emprisonnement maximales imposées pour le leurre d'enfants varient entre 12 et 30 ans. Dans certains cas, la loi prévoit des peines minimales obligatoires de cinq ans.

Par comparaison, le projet de loi C-277 prévoit une augmentation relativement modérée de la peine d'emprisonnement maximale, la faisant passer de 5 à 10 ans. Comme les députés le savent, le gouvernement conservateur a également présenté une autre mesure, le projet de loi C-9, qui supprimera les peines d'emprisonnement avec sursis, y compris la détention à domicile, en cas de crimes graves. L'augmentation de la peine maximale pour leurre d'enfants à des fins sexuelles envoie le message clair que cela est un crime grave et fera en sorte que les prédateurs sexuels ne seront pas condamnés à la détention à domicile.

Les députés devraient également savoir que la vaste majorité des peines infligées actuellement pour leurre d'enfants sont de 6 à 18 mois, et qu'elles sont pour la plupart des peines avec sursis à purger au sein de la communauté.

Mon coeur me dit que la protection de nos enfants vaut bien plus que cela. Il ne fait pas de doute dans mon esprit que les délinquants qui sont dépravés au point de profiter de jeunes enfants vulnérables méritent des peines sévères, pas une peine purgée dans le confort de leur foyer ou au sein de la communauté.

*Initiatives parlementaires*

J'invite les députés à réfléchir à notre rôle fondamental comme parlementaires. Ce rôle consiste à garantir la sûreté et la sécurité de tous les Canadiens, et à agir avec toute la diligence possible pour protéger et défendre les intérêts des plus vulnérables dans notre société. De toute évidence, les enfants jeunes et impressionnables sont du nombre. Ils font face à la menace grandissante d'un monde en évolution rapide, un monde de moins en moins amical et de moins en moins sûr. Plus important encore, ceux pour qui nos enfants sont des proies et des objets d'exploitation deviennent de plus en plus hardis dans leurs tentatives d'avoir accès à eux.

En réalité, comme je l'ai dit plus tôt, bon nombre des prédateurs dont il est question ici ne répondent à aucun traitement et représenteront une menace pour nos collectivités tout le long de leur vie. Il nous revient, à titre de députés de la Chambre, de faire tout ce que nous autorise la loi pour donner à notre système juridique les instruments qui lui permettront de tenir les prédateurs sexuels à bonne distance de nos enfants. C'est bien simple. Nous avons un travail à faire. Faisons-le correctement.

Les parents ont également un travail à faire. Je les invite à être à l'écoute de leurs enfants et à les comprendre, à s'informer au sujet des mesures de contrôle parental auxquelles l'ordinateur de leur enfant donne accès, à placer l'ordinateur de l'enfant dans un endroit bien visible, à demeurer attentifs et vigilants, à se renseigner, et à comprendre que la sécurité sur Internet n'est peut-être pas aussi grande qu'ils pouvaient le supposer.

Le projet de loi C-277 permet de réaliser trois objectifs. Tout d'abord, il condamne sans équivoque l'exploitation sexuelle de nos enfants. Deuxièmement, il impose pour les leurres une peine maximale du même ordre que celles dont sont assorties les autres infractions sexuelles. Troisièmement, il garantit que les délinquants de cette catégorie purgent leurs peines en prison, et non pas dans le confort de leur foyer où ils continuent d'avoir accès à Internet.

Le projet de loi donne un signal très clair. Les personnes qui choisissent d'être des prédateurs à l'égard de nos enfants auront à

payer un prix considérable. J'invite les députés à faire abstraction de tout esprit de parti et à faire un geste important pour nos enfants. Voyons tout au moins à renvoyer le projet de loi au comité. Nos enfants ne méritent rien de moins.

• (1430)

[Français]

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Comme il est 14 h 30, la période réservée aux débats est expirée.

[Traduction]

Par conséquent, le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 4 octobre, juste avant la période réservée aux initiatives parlementaires.

[Français]

Comme il est 14 h 32, la Chambre s'ajourne à lundi prochain, 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 32.)



**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L'AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le Vice-président et président des comités pléniers**

L'HON. BILL BLAIKIE

**Le vice-président des comités pléniers**

M. ROYAL GALIPEAU

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

M. ANDREW SCHEER

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

MME LIBBY DAVIES

M. MICHEL GUIMOND

L'HON. JAY HILL

L'HON. ROB NICHOLSON

M. JOE PRESTON

L'HON. KAREN REDMAN

L'HON. LUCIENNE ROBILLARD

L'HON. CAROL SKELTON

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, Trente-neuvième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, Diane, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	Ontario	PCC
Alghabra, Omar	Mississauga—Erindale	Ontario	Lib.
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	PCC
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	Ontario	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre de l'Environnement	Edmonton—Spruce Grove	Alberta	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire (chargé de la Commission canadienne du blé) du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
André, Guy	Berthier—Maskinongé	Québec	BQ
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	Ind.
Asselin, Gérard	Manicouagan	Québec	BQ
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior	Colombie-Britannique	NPD
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bains, L'hon. Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	Lib.
Baird, L'hon. John, président du Conseil du Trésor	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	PCC
Barbot, Vivian	Papineau	Québec	BQ
Barnes, L'hon. Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Batters, Dave	Palliser	Saskatchewan	PCC
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Ontario	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bell, Catherine	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	NPD
Bell, Don	North Vancouver	Colombie-Britannique	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	Québec	BQ
Bennett, L'hon. Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	Alberta	PCC
Bernier, L'hon. Maxime, ministre de l'Industrie	Beauce	Québec	PCC
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Ontario	Lib.
Bevington, Dennis	Territoires du Nord-Western Arctic	Ouest	NPD
Bezan, James	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	BQ
Black, Dawn	New Westminster—Coquitlam	Colombie-Britannique	NPD
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Jonquière—Alma	Québec	PCC
Blaikie, L'hon. Bill, Le Vice-président	Elmwood—Transcona	Manitoba	NPD
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec	BQ
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	Québec	PCC
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonsant, France	Compton—Stanstead	Québec	BQ
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Ontario	Lib.
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre de la Francophonie et des Langues officielles.....	Beauport—Limoilou .....	Québec .....	PCC
Bourgeois, Diane .....	Terrebonne—Blainville .....	Québec .....	BQ
Breitkreuz, Garry .....	Yorkton—Melville .....	Saskatchewan .....	PCC
Brisson, L'hon. Scott .....	Kings—Hants .....	Nouvelle-Écosse .....	Lib.
Brown, Bonnie .....	Oakville .....	Ontario .....	Lib.
Brown, Gord .....	Leeds—Grenville .....	Ontario .....	PCC
Brown, Patrick .....	Barrie .....	Ontario .....	PCC
Bruinooog, Rod, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits .....	Winnipeg-Sud .....	Manitoba .....	PCC
Brunelle, Paule .....	Trois-Rivières .....	Québec .....	BQ
Byrne, L'hon. Gerry .....	Humber—St. Barbe—Baie Verte .....	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Calkins, Blaine .....	Wetaskiwin .....	Alberta .....	PCC
Cannan, Ron .....	Kelowna—Lake Country .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Cannis, John .....	Scarborough-Centre .....	Ontario .....	Lib.
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités .....	Pontiac .....	Québec .....	PCC
Cardin, Serge .....	Sherbrooke .....	Québec .....	BQ
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie ...	Oshawa .....	Ontario .....	PCC
Carrier, Robert .....	Alfred-Pellan .....	Québec .....	BQ
Casey, Bill .....	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley .....	Nouvelle-Écosse .....	PCC
Casson, Rick .....	Lethbridge .....	Alberta .....	PCC
Chamberlain, L'hon. Brenda .....	Guelph .....	Ontario .....	Lib.
Chan, L'hon. Raymond .....	Richmond .....	Colombie-Britannique ...	Lib.
Charlton, Chris .....	Hamilton Mountain .....	Ontario .....	NPD
Chong, L'hon. Michael, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports .....	Wellington—Halton Hills .....	Ontario .....	PCC
Chow, Olivia .....	Trinity—Spadina .....	Ontario .....	NPD
Christopherson, David .....	Hamilton-Centre .....	Ontario .....	NPD
Clement, L'hon. Tony, ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario	Parry Sound—Muskoka .....	Ontario .....	PCC
Coderre, L'hon. Denis .....	Bourassa .....	Québec .....	Lib.
Comartin, Joe .....	Windsor—Tecumseh .....	Ontario .....	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe .....	Thunder Bay—Superior-Nord..	Ontario .....	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin .....	Mont-Royal .....	Québec .....	Lib.
Crête, Paul .....	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec .....	BQ
Crowder, Jean .....	Nanaimo—Cowichan .....	Colombie-Britannique ...	NPD
Cullen, Nathan .....	Skeena—Bulkley Valley .....	Colombie-Britannique ...	NPD
Cullen, L'hon. Roy .....	Etobicoke-Nord .....	Ontario .....	Lib.
Cummins, John .....	Delta—Richmond-Est .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Cuzner, Rodger .....	Cape Breton—Canso .....	Nouvelle-Écosse .....	Lib.
D'Amours, Jean-Claude .....	Madawaska—Restigouche .....	Nouveau-Brunswick .....	Lib.
Davidson, Patricia .....	Sarnia—Lambton .....	Ontario .....	PCC
Davies, Libby .....	Vancouver-Est .....	Colombie-Britannique ...	NPD
Day, L'hon. Stockwell, ministre de la Sécurité publique .....	Okanagan—Coquihalla .....	Colombie-Britannique ...	PCC
DeBellefeuille, Claude .....	Beauharnois—Salaberry .....	Québec .....	BQ
Del Mastro, Dean .....	Peterborough .....	Ontario .....	PCC
Demers, Nicole .....	Laval .....	Québec .....	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	Québec	BQ
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	Ontario	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	Ontario	NPD
Dhaliwal, Sukh	Newton—Delta-Nord	Colombie-Britannique	Lib.
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Ontario	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Dosanjh, L'hon. Ujjal	Vancouver-Sud	Colombie-Britannique	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Dryden, L'hon. Ken	York-Centre	Ontario	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Dykstra, Rick	St. Catharines	Ontario	PCC
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	PCC
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	Alberta	PCC
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	Québec	BQ
Fast, Ed	Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Ressources humaines et du Développement social	Haldimand—Norfolk	Ontario	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	Ontario	PCC
Fletcher, Steven, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Charleswood—St. James—Assiniboia	Manitoba	PCC
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Québec	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	BQ
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Galipeau, Royal, Le président suppléant	Ottawa—Orléans	Ontario	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	PCC
Gaudet, Roger	Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	BQ
Godfrey, L'hon. John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	Ontario	PCC
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	Québec	PCC
Graham, L'hon. Bill, chef de l'Opposition	Toronto-Centre	Ontario	Lib.
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	Colombie-Britannique	PCC
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga-Est—Cooksville	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	Québec	BQ
Guergis, Helena, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Simcoe—Grey	Ontario	PCC
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	PCC
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	Colombie-Britannique	PCC
Harvey, Luc	Louis-Hébert	Québec	PCC
Hawn, Laurie	Edmonton-Centre	Alberta	PCC
Hearn, L'hon. Loyola, ministre des Pêches et des Océans	St. John's-Sud—Mount Pearl	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Hiebert, Russ, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	Colombie-Britannique	PCC
Hill, L'hon. Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PCC
Hinton, Betty, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants	Kamloops—Thompson—Cariboo	Colombie-Britannique	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Ontario	Lib.
Hubbard, L'hon. Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ignatieff, Michael	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	PCC
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Fort McMurray—Athabasca	Alberta	PCC
Jennings, L'hon. Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Québec	Lib.
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	Colombie-Britannique	NPD
Kadis, Susan	Thornhill	Ontario	Lib.
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	Colombie-Britannique	PCC
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's	Nouvelle-Écosse	PCC
Keeper, Tina	Churchill	Manitoba	Lib.
Kenney, Jason, secrétaire parlementaire du premier ministre	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Ontario	Lib.
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Kotto, Maka	Saint-Lambert	Québec	BQ
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	Ontario	PCC
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	Québec	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	Québec	BQ
Lake, Mike	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	Alberta	PCC
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	Québec	BQ
Lapierre, L'hon. Jean	Outremont	Québec	Lib.
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	Ontario	PCC
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	Ontario	NPD
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	Québec	BQ
Lemieux, Pierre	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	PCC
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	Québec	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	Québec	BQ
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lukiwski, Tom, Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lunn, L'hon. Gary, ministre des Ressources naturelles	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
Lussier, Marcel	Brossard—La Prairie	Québec	BQ
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, L'hon. Peter, ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Nova-Centre	Nouvelle-Écosse	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique	Oxford	Ontario	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax	Bramalea—Gore—Malton	Ontario	Lib.
Malo, Luc	Verchères—Les Patriotes	Québec	BQ
Maloney, John	Welland	Ontario	Lib.
Manning, Fabian	Avalon	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette	Manitoba	PCC
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Marston, Wayne	Hamilton-Est—Stoney Creek	Ontario	NPD
Martin, L'hon. Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Lib.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Le très hon. Paul	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	Ontario	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Mathysen, Irene	London—Fanshawe	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayes, Colin	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
McGuire, L'hon. Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Ontario	Lib.
McTeague, L'hon. Dan	Pickering—Scarborough-Est	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	Québec	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	Québec	BQ
Menzies, Ted, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Macleod	Alberta	PCC
Merasty, Gary	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	PCC
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	PCC
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Moore, James, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Moore, Rob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Fundy Royal	Nouveau-Brunswick	PCC
Mourani, Maria	Ahuntsic	Québec	BQ
Murphy, Brian	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn	Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Nadeau, Richard	Gatineau	Québec	BQ
Nash, Peggy	Parkdale—High Park	Ontario	NPD
Neville, L'hon. Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Nicholson, L'hon. Rob, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique .....	Niagara Falls .....	Ontario .....	PCC
Norlock, Rick .....	Northumberland—Quinte West .....	Ontario .....	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre de la Défense nationale .....	Carleton—Mississippi Mills....	Ontario .....	PCC
Obhrai, Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères .....	Calgary-Est .....	Alberta .....	PCC
Oda, L'hon. Bev, ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine .....	Durham .....	Ontario .....	PCC
Ouellet, Christian .....	Brome—Missisquoi .....	Québec .....	BQ
Owen, L'hon. Stephen .....	Vancouver Quadra .....	Colombie-Britannique ...	Lib.
Pacetti, Massimo .....	Saint-Léonard—Saint-Michel ..	Québec .....	Lib.
Pallister, Brian .....	Portage—Lisgar .....	Manitoba .....	PCC
Paquette, Pierre .....	Joliette .....	Québec .....	BQ
Paradis, Christian, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles .....	Mégantic—L'Érable .....	Québec .....	PCC
Patry, Bernard .....	Pierrefonds—Dollard .....	Québec .....	Lib.
Perron, Gilles-A. ....	Rivière-des-Mille-Îles .....	Québec .....	BQ
Peterson, L'hon. Jim .....	Willowdale .....	Ontario .....	Lib.
Petit, Daniel .....	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles .....	Québec .....	PCC
Picard, Pauline .....	Drummond .....	Québec .....	BQ
Plamondon, Louis .....	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour .....	Québec .....	BQ
Poilievre, Pierre, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor .....	Nepean—Carleton .....	Ontario .....	PCC
Prentice, L'hon. Jim, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits .....	Calgary-Centre-Nord .....	Alberta .....	PCC
Preston, Joe .....	Elgin—Middlesex—London ...	Ontario .....	PCC
Priddy, Penny .....	Surrey-Nord .....	Colombie-Britannique ...	NPD
Proulx, Marcel .....	Hull—Aylmer .....	Québec .....	Lib.
Rajotte, James .....	Edmonton—Leduc .....	Alberta .....	PCC
Ratansi, Yasmin .....	Don Valley-Est .....	Ontario .....	Lib.
Redman, L'hon. Karen .....	Kitchener-Centre .....	Ontario .....	Lib.
Regan, L'hon. Geoff .....	Halifax-Ouest .....	Nouvelle-Écosse .....	Lib.
Reid, Scott .....	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington .....	Ontario .....	PCC
Richardson, Lee .....	Calgary-Centre .....	Alberta .....	PCC
Ritz, Gerry .....	Battlefords—Lloydminster .....	Saskatchewan .....	PCC
Robillard, L'hon. Lucienne .....	Westmount—Ville-Marie .....	Québec .....	Lib.
Rodriguez, Pablo .....	Honoré-Mercier .....	Québec .....	Lib.
Rota, Anthony .....	Nipissing—Timiskaming .....	Ontario .....	Lib.
Roy, Jean-Yves .....	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia .....	Québec .....	BQ
Russell, Todd .....	Labrador .....	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Savage, Michael .....	Dartmouth—Cole Harbour .....	Nouvelle-Écosse .....	Lib.
Savoie, Denise .....	Victoria .....	Colombie-Britannique ...	NPD
Scarpaleggia, Francis .....	Lac-Saint-Louis .....	Québec .....	Lib.
Scheer, Andrew, Le président suppléant .....	Regina—Qu'Appelle .....	Saskatchewan .....	PCC
Schellenberger, Gary .....	Perth—Wellington .....	Ontario .....	PCC
Scott, L'hon. Andy .....	Fredericton .....	Nouveau-Brunswick .....	Lib.
Sgro, L'hon. Judy .....	York-Ouest .....	Ontario .....	Lib.
Shipley, Bev .....	Lambton—Kent—Middlesex...	Ontario .....	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Silva, Mario	Davenport	Ontario	Lib.
Simard, L'hon. Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Skelton, L'hon. Carol, ministre du Revenu national et ministre de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	Manitoba	PCC
Solberg, L'hon. Monte, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Medicine Hat	Alberta	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
St-Cyr, Thierry	Jeanne-Le Ber	Québec	BQ
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	BQ
St. Amand, Lloyd	Brant	Ontario	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapusksing	Ontario	Lib.
Stanton, Bruce	Simcoe-Nord	Ontario	PCC
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	Alberta	PCC
Strahl, L'hon. Chuck, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Chilliwack—Fraser Canyon	Colombie-Britannique	PCC
Stronach, L'hon. Belinda	Newmarket—Aurora	Ontario	Lib.
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	Ontario	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Ontario	Lib.
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Thibault, L'hon. Robert	Nova-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thompson, L'hon. Greg, ministre des Anciens Combattants	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	PCC
Tilson, David	Dufferin—Caledon	Ontario	PCC
Toews, L'hon. Vic, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Provencher	Manitoba	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PCC
Turner, L'hon. Garth	Halton	Ontario	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Valley, Roger	Kenora	Ontario	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	Ontario	PCC
Van Loan, Peter, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	York—Simcoe	Ontario	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Verner, L'hon. Josée, ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles	Louis-Saint-Laurent	Québec	PCC
Vincent, Robert	Shefford	Québec	BQ
Volpe, L'hon. Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wallace, Mike	Burlington	Ontario	PCC
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement	Langley	Colombie-Britannique	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Warkentin, Chris .....	Peace River.....	Alberta .....	PCC
Wasylycia-Leis, Judy .....	Winnipeg-Nord.....	Manitoba .....	NPD
Watson, Jeff .....	Essex.....	Ontario .....	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon .....	Richmond Hill .....	Ontario .....	Lib.
Williams, John.....	Edmonton—St. Albert.....	Alberta .....	PCC
Wilson, Blair .....	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country....	Colombie-Britannique ...	Lib.
Wrzesnewskyj, Borys .....	Etobicoke-Centre.....	Ontario .....	Lib.
Yelich, Lynne, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement social.....	Blackstrap .....	Saskatchewan .....	PCC
Zed, Paul.....	Saint John .....	Nouveau-Brunswick .....	Lib.
VACANCE .....	London-Centre-Nord.....	Ontario .....	
VACANCE .....	Repentigny .....	Québec .....	

N.B.: Sous le titre Affiliation politique: Lib. - Libéral; PCC - Conservateur; BQ - Bloc Québécois; NPD - nouveau parti démocratique; Ind. - indépendant

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, Trente-neuvième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (28)</b>		
Ablonczy, Diane, secrétaire parlementaire du ministre des Finances .....	Calgary—Nose Hill .....	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre de l'Environnement .....	Edmonton—Spruce Grove .....	PCC
Anders, Rob .....	Calgary-Ouest .....	PCC
Benoit, Leon .....	Vegreville—Wainwright .....	PCC
Calkins, Blaine .....	Wetaskiwin .....	PCC
Casson, Rick .....	Lethbridge .....	PCC
Epp, Ken .....	Edmonton—Sherwood Park .....	PCC
Goldring, Peter .....	Edmonton-Est .....	PCC
Hanger, Art .....	Calgary-Nord-Est .....	PCC
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre .....	Calgary-Sud-Ouest .....	PCC
Hawn, Laurie .....	Edmonton-Centre .....	PCC
Jaffer, Rahim .....	Edmonton—Strathcona .....	PCC
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités .....	Fort McMurray—Athabasca .....	PCC
Kenney, Jason, secrétaire parlementaire du premier ministre .....	Calgary-Sud-Est .....	PCC
Lake, Mike .....	Edmonton—Mill Woods—Beaumont .....	PCC
Menzies, Ted, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale .....	Macleod .....	PCC
Merrifield, Rob .....	Yellowhead .....	PCC
Mills, Bob .....	Red Deer .....	PCC
Obhrai, Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères .....	Calgary-Est .....	PCC
Prentice, L'hon. Jim, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits .....	Calgary-Centre-Nord .....	PCC
Rajotte, James .....	Edmonton—Leduc .....	PCC
Richardson, Lee .....	Calgary-Centre .....	PCC
Solberg, L'hon. Monte, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration .....	Medicine Hat .....	PCC
Sorenson, Kevin .....	Crowfoot .....	PCC
Storseth, Brian .....	Westlock—St. Paul .....	PCC
Thompson, Myron .....	Wild Rose .....	PCC
Warkentin, Chris .....	Peace River .....	PCC
Williams, John .....	Edmonton—St. Albert .....	PCC
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (36)</b>		
Abbott, Jim, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien .....	Kootenay—Columbia .....	PCC
Atamanenko, Alex .....	Colombie-Britannique-Southern Interior .....	NPD
Bell, Catherine .....	Île de Vancouver-Nord .....	NPD
Bell, Don .....	North Vancouver .....	Lib.
Black, Dawn .....	New Westminster—Coquitlam .....	NPD
Cannan, Ron .....	Kelowna—Lake Country .....	PCC
Chan, L'hon. Raymond .....	Richmond .....	Lib.
Crowder, Jean .....	Nanaimo—Cowichan .....	NPD
Cullen, Nathan .....	Skeena—Bulkley Valley .....	NPD
Cummins, John .....	Delta—Richmond-Est .....	PCC
Davies, Libby .....	Vancouver-Est .....	NPD
Day, L'hon. Stockwell, ministre de la Sécurité publique .....	Okanagan—Coquihalla .....	PCC
Dhaliwal, Sukh .....	Newton—Delta-Nord .....	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Dosanjh, L'hon. Ujjal.....	Vancouver-Sud .....	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler .....	Vancouver Kingsway .....	PCC
Fast, Ed.....	Abbotsford.....	PCC
Fry, L'hon. Hedy.....	Vancouver-Centre .....	Lib.
Grewal, Nina.....	Fleetwood—Port Kells .....	PCC
Harris, Richard.....	Cariboo—Prince George .....	PCC
Hiebert, Russ, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale .....	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale... PCC	
Hill, L'hon. Jay .....	Prince George—Peace River .....	PCC
Hinton, Betty, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants .....	Kamloops—Thompson—Cariboo..... PCC	
Julian, Peter .....	Burnaby—New Westminster .....	NPD
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans .....	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission.. PCC	
Lunn, L'hon. Gary, ministre des Ressources naturelles .....	Saanich—Gulf Islands .....	PCC
Lunney, James .....	Nanaimo—Alberni.....	PCC
Martin, L'hon. Keith.....	Esquimalt—Juan de Fuca .....	Lib.
Mayes, Colin.....	Okanagan—Shuswap .....	PCC
Moore, James, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler .....	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam .....	PCC
Owen, L'hon. Stephen.....	Vancouver Quadra .....	Lib.
Priddy, Penny .....	Surrey-Nord .....	NPD
Savoie, Denise .....	Victoria .....	NPD
Siksay, Bill.....	Burnaby—Douglas.....	NPD
Strahl, L'hon. Chuck, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé.....	Chilliwack—Fraser Canyon .....	PCC
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement .....	Langley .....	PCC
Wilson, Blair.....	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country.....	Lib.
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Easter, L'hon. Wayne .....	Malpeque .....	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence .....	Cardigan .....	Lib.
McGuire, L'hon. Joe.....	Egmont .....	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn .....	Charlottetown .....	Lib.
<b>MANITOBA (14)</b>		
Bezan, James.....	Selkirk—Interlake.....	PCC
Blaikie, L'hon. Bill, Le Vice-président .....	Elmwood—Transcona .....	NPD
Bruinooge, Rod, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits .....	Winnipeg-Sud .....	PCC
Fletcher, Steven, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé .....	Charleswood—St. James—Assiniboia... PCC	
Keeper, Tina .....	Churchill.....	Lib.
Mark, Inky .....	Dauphin—Swan River—Marquette..... PCC	
Martin, Pat .....	Winnipeg-Centre .....	NPD
Neville, L'hon. Anita .....	Winnipeg-Centre-Sud.....	Lib.
Pallister, Brian .....	Portage—Lisgar.....	PCC
Simard, L'hon. Raymond.....	Saint-Boniface.....	Lib.
Smith, Joy.....	Kildonan—St. Paul .....	PCC
Toews, L'hon. Vic, ministre de la Justice et procureur général du Canada.....	Provencher.....	PCC
Tweed, Merv .....	Brandon—Souris.....	PCC
Wasylcyia-Leis, Judy .....	Winnipeg-Nord.....	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	PCC
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Hubbard, L'hon. Charles	Miramichi	Lib.
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Lib.
Moore, Rob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Fundy Royal	PCC
Murphy, Brian	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, L'hon. Greg, ministre des Anciens Combattants	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PCC
Zed, Paul	Saint John	Lib.
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Brison, L'hon. Scott	Kings—Hants	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester— Musquodoboit Valley	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Lib.
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's	PCC
MacKay, L'hon. Peter, ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Nova-Centre	PCC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, L'hon. Geoff	Halifax-Ouest	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert	Nova-Ouest	Lib.
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
<b>ONTARIO (105)</b>		
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	PCC
Alghabra, Omar	Mississauga—Erindale	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	PCC
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	NPD
Bains, L'hon. Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Lib.
Baird, L'hon. John, président du Conseil du Trésor	Ottawa-Ouest—Nepean	PCC
Barnes, L'hon. Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	PCC
Brown, Patrick	Barrie	PCC
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Oshawa	PCC
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Lib.
Charlton, Chris	Hamilton Mountain	NPD
Chong, L'hon. Michael, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports	Wellington—Halton Hills	PCC
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	NPD
Christopherson, David	Hamilton-Centre	NPD
Clement, L'hon. Tony, ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario	Parry Sound—Muskoka	PCC
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Cullen, L'hon. Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	PCC
Del Mastro, Dean	Peterborough	PCC
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	NPD
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Lib.
Dryden, L'hon. Ken	York-Centre	Lib.
Dykstra, Rick	St. Catharines	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Ressources humaines et du Développement social	Haldimand—Norfolk	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	PCC
Galipeau, Royal, Le président suppléant	Ottawa—Orléans	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Godfrey, L'hon. John	Don Valley-Ouest	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	PCC
Graham, L'hon. Bill, chef de l'Opposition	Toronto-Centre	Lib.
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga-Est—Cooksville	Lib.
Guergis, Helena, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Simcoe—Grey	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Lib.
Ignatieff, Michael	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Kadis, Susan	Thornhill	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Lib.
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	NPD
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Lemieux, Pierre	Glengarry—Prescott—Russell	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique	Oxford	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax	Bramalea—Gore—Malton	Lib.
Maloney, John	Welland	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Marston, Wayne	Hamilton-Est—Stoney Creek	NPD
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
Mathysen, Irene	London—Fanshawe	NPD
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Lib.
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Lib.
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Lib.
McTeague, L'hon. Dan	Pickering—Scarborough-Est	Lib.
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Lib.
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Lib.
Nash, Peggy	Parkdale—High Park	NPD
Nicholson, L'hon. Rob, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	Niagara Falls	PCC
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre de la Défense nationale	Carleton—Mississippi Mills	PCC
Oda, L'hon. Bev, ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine	Durham	PCC
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Poilievre, Pierre, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Nepean—Carleton	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	PCC
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Lib.
Shiple, Bev	Lambton—Kent—Middlesex	PCC
Silva, Mario	Davenport	Lib.
St. Amand, Lloyd	Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapusking	Lib.
Stanton, Bruce	Simcoe-Nord	PCC
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stronach, L'hon. Belinda	Newmarket—Aurora	Lib.
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Lib.
Tilson, David	Dufferin—Caledon	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Turner, L'hon. Garth	Halton	PCC
Valley, Roger	Kenora	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	PCC
Van Loan, Peter, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	York—Simcoe	PCC
Volpe, L'hon. Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wallace, Mike	Burlington	PCC
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Watson, Jeff	Essex	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon	Richmond Hill	Lib.
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Lib.
VACANCE	London-Centre-Nord	
<b>QUÉBEC (74)</b>		
André, Guy	Berthier—Maskinongé	BQ
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Ind.
Asselin, Gérard	Manicouagan	BQ
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Barbot, Vivian	Papineau	BQ
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Bernier, L'hon. Maxime, ministre de l'Industrie	Beauce	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	BQ
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Jonquière—Alma	PCC
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	BQ
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	PCC
Bonsant, France	Compton—Stanstead	BQ
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	BQ
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre de la Francophonie et des Langues officielles	Beauport—Limoilou	PCC
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	BQ
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Pontiac	PCC
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	BQ
DeBellefeuille, Claude	Beauharnois—Salaberry	BQ
Demers, Nicole	Laval	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	BQ
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Faille, Meili	Vaudreuil—Soulanges	BQ
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	BQ
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gaudet, Roger	Montcalm	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	BQ
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	PCC
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	BQ
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	BQ
Harvey, Luc	Louis-Hébert	PCC
Jennings, L'hon. Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Kotto, Maka	Saint-Lambert	BQ
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	BQ
Lapierre, L'hon. Jean	Outremont	Lib.
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	BQ
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Lussier, Marcel	Brossard—La Prairie	BQ
Malo, Luc	Verchères—Les Patriotes	BQ
Martin, Le très hon. Paul	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	BQ
Mourani, Maria	Ahuntsic	BQ
Nadeau, Richard	Gatineau	BQ
Ouellet, Christian	Brome—Missisquoi	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, Christian, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ...	Mégantic—L'Érable	PCC
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Petit, Daniel	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	PCC
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane— Matapédia	BQ
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
St-Cyr, Thierry	Jeanne-Le Ber	BQ
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	BQ
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	BQ
Verner, L'hon. Josée, ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles	Louis-Saint-Laurent	PCC
Vincent, Robert	Shefford	BQ
VACANCE	Repentigny	

#### SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David, secrétaire parlementaire (chargé de la Commission canadienne du blé) du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Batters, Dave	Palliser	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	PCC
Goodale, L'hon. Ralph	Wascana	Lib.
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Souris—Moose Mountain	PCC
Lukiwski, Tom, Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC
Merasty, Gary	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Lib.
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	PCC
Scheer, Andrew, Le président suppléant	Regina—Qu'Appelle	PCC
Skelton, L'hon. Carol, ministre du Revenu national et ministre de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC
Yelich, Lynne, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement social	Blackstrap	PCC

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)

Byrne, L'hon. Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hearn, L'hon. Loyola, ministre des Pêches et des Océans.....	St. John's-Sud—Mount Pearl.....	PCC
Manning, Fabian.....	Avalon.....	PCC
Matthews, Bill.....	Random—Burin—St. George's.....	Lib.
Russell, Todd.....	Labrador.....	Lib.
Simms, Scott.....	Bonavista—Gander—Grand Falls— Windsor.....	Lib.
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)</b>		
Bevington, Dennis.....	Western Arctic.....	NPD
<b>YUKON (1)</b>		
Bagnell, L'hon. Larry.....	Yukon.....	Lib.

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 29 septembre 2006 — 1<sup>re</sup> Session, 39<sup>e</sup> Législature)

## ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

**Président:** Tom Wappel

**Vice-présidents:** Pat Martin  
David Tilson

Sukh Dhaliwal	Carole Lavallée	Bruce Stanton	Mike Wallace	(12)
Jason Kenney	Jim Peterson	Dave Van Kesteren	Paul Zed	
Jean-Yves Laforest				

### Membres associés

Jim Abbott	Dean Del Mastro	Randy Kamp	Daniel Petit
Diane Ablonczy	Barry Devolin	Gerald Keddy	Pauline Picard
Harold Albrecht	Paul Dewar	Ed Komarnicki	Pierre Poilievre
Mike Allen	Norman Doyle	Daryl Kramp	Joe Preston
Dean Allison	Rick Dykstra	Mike Lake	James Rajotte
Rob Anders	Ken Epp	Guy Lauzon	Scott Reid
David Anderson	Ed Fast	Jack Layton	Lee Richardson
Dave Batters	Brian Fitzpatrick	Derek Lee	Gerry Ritz
Leon Benoit	Steven Fletcher	Pierre Lemieux	Gary Schellenberger
Maurizio Bevilacqua	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Bev Shipley
James Bezan	Michel Gauthier	James Lunney	Joy Smith
Steven Blaney	Yvon Godin	Dave MacKenzie	Kevin Sorenson
Sylvie Boucher	Peter Goldring	Fabian Manning	Brian Storseth
Garry Breitkreuz	Gary Goodyear	Inky Mark	David Sweet
Gord Brown	Jacques Gourde	Wayne Marston	Myron Thompson
Patrick Brown	Nina Grewal	Colin Mayes	Bradley Trost
Rod Bruinooge	Helena Guergis	Ted Menzies	Garth Turner
Paule Brunelle	Michel Guimond	Rob Merrifield	Merv Tweed
Blaine Calkins	Art Hanger	Larry Miller	Peter Van Loan
Ron Cannan	Richard Harris	Bob Mills	Maurice Vellacott
Colin Carrie	Luc Harvey	James Moore	Robert Vincent
Bill Casey	Laurie Hawn	Rob Moore	Mark Warawa
Rick Casson	Russ Hiebert	Rick Norlock	Chris Warkentin
Joe Comartin	Jay Hill	Deepak Obhrai	Jeff Watson
Paul Crête	Betty Hinton	Brian Pallister	John Williams
John Cummins	Rahim Jaffer	Christian Paradis	Lynne Yelich
Patricia Davidson	Brian Jean		

---

## AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

**Président:** Colin Mayes

**Vice-présidents:** Jean Crowder  
Nancy Karetak-Lindell

Harold Albrecht  
Steven Blaney  
Rod Bruinooge

Marc Lemay  
Yvon Lévesque

Inky Mark  
Gary Merasty

Anita Neville  
Todd Russell

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Charlie Angus  
Gérard Asselin  
Dave Batters  
Leon Benoit  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin

Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Tina Keeper  
Jason Kenney

Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Pat Martin  
Tony Martin  
Irene Mathysen  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte

Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Lloyd St. Amand  
Brent St. Denis  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Roger Valley  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich



## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

**Président:** Gerry Ritz

**Vice-présidents:** André Bellavance  
Paul Steckle

David Anderson  
Alex Atamanenko  
James Bezan

Ken Boshcoff  
Wayne Easter

Jacques Gourde  
Larry Miller

Jean-Yves Roy  
Robert Thibault

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
Guy André  
Charlie Angus  
Dave Batters  
Leon Benoit  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Serge Cardin  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Comartin  
Nathan Cullen  
John Cummins

Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Mark Eyking  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Tony Martin  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Gary Merasty  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre

Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** Rob Anders

**Vice-présidents:** Brent St. Denis  
Peter Stoffer

Rodger Cuzner  
Roger Gaudet  
Betty Hinton

Colin Mayes  
Gilles-A. Perron

Anthony Rota  
Bev Shipley

David Sweet  
Roger Valley

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
David Anderson  
Claude Bachand  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Dawn Black  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro

Nicole Demers  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre

Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
Robert Thibault  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

**Président:** Norman Doyle

**Vice-présidents:** Meili Faille  
Andrew Telegdi

Johanne Deschamps  
Barry Devolin  
Raymonde Folco

Nina Grewal  
Rahim Jaffer

Jim Karygiannis  
Ed Komarnicki

Bill Siksay  
Blair Wilson

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Omar Alghabra  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Dawn Black  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Diane Bourgeois  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Olivia Chow  
David Christopherson  
Joe Comartin

John Cummins  
Patricia Davidson  
Libby Davies  
Dean Del Mastro  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Daryl Kramp  
Mike Lake

Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Brian Masse  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Peggy Nash  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
Penny Priddy

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Andy Scott  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## COMMERCE INTERNATIONAL

**Président:** Leon Benoit

**Vice-présidents:** Serge Cardin  
Lui Temelkovski

Guy André  
Ron Cannan  
Mark Eyking

Helena Guergis  
Peter Julian

Dominic LeBlanc  
Pierre Lemieux

John Maloney  
Ted Menzies

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Alex Atamanenko  
Dave Batters  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Paul Crête  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro

Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mike Lake  
Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte

Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

**COMPTES PUBLICS****Président:** Shawn Murphy**Vice-présidents:** Brian Fitzpatrick  
Jean-Yves LaforestDavid Christopherson  
Mike Lake  
Richard NadeauPierre Poilievre  
Marcel ProulxYasmin Ratansi  
David SweetJohn Williams  
Borys Wrzesnewskyj

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Navdeep Bains  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Denis Coderre  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry DevolinSukh Dhaliwal  
Ujjal Dosanjh  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Mark Holland  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Marlene Jennings  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald KeddyJason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Joe Preston  
James RajotteScott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
Paul Szabo  
Louise Thibault  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcia-Leis  
Jeff Watson  
Lynne Yelich

**CONDITION FÉMININE****Président:** Judy Sgro**Vice-présidents:** Irene Mathysen  
Joy SmithPatricia Davidson  
Johanne Deschamps  
Nina GrewalHelena Guergis  
Maria MinnaMaria Mourani  
Anita NevilleBruce Stanton  
Belinda Stronach

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Catherine Bell  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
James Bezan  
Dawn Black  
Steven Blaney  
France Bonsant  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Chris Charlton  
Olivia Chow  
Irwin CotlerJean Crowder  
John Cummins  
Libby Davies  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Hedy Fry  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald KeddyTina Keeper  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Peggy Nash  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel PetitPierre Poilievre  
Joe Preston  
Penny Priddy  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Kevin Sorenson  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylycia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lyne Yelich

**DÉFENSE NATIONALE****Président:** Rick Casson**Vice-présidents:** Claude Bachand  
John CannisCarolyn Bennett  
Dawn Black  
Robert BouchardBlaine Calkins  
Ujjal DosanjhCheryl Gallant  
Laurie HawnRuss Hiebert  
Joe McGuire

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Larry Bagnell  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Bernard Bigras  
Steven Blaney  
Raymond Bonin  
Sylvie Boucher  
Diane Bourgeois  
Garry Breitreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Robert Carrier  
Bill Casey  
Joe Comartin  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Johanne DeschampsBarry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Tina Keeper  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mario Laframboise  
Mike LakeFrancine Lalonde  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Keith Martin  
Colin Mayes  
John McCallum  
Dan McTeague  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Anita Neville  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Geoff Regan  
Scott ReidLee Richardson  
Gerry Ritz  
Anthony Rota  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Brent St. Denis  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
David Sweet  
Robert Thibault  
Myron Thompson  
David Tilson  
Alan Tonks  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Roger Valley  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** Bob Mills

**Vice-présidents:** Bernard Bigras  
Mario Silva

Nathan Cullen  
Mark Eyking  
John Godfrey

Luc Harvey  
Marcel Lussier

Pablo Rodriguez  
Maurice Vellacott

Mark Warawa  
Jeff Watson

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Omar Alghabra  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Don Bell  
Leon Benoit  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Comartin  
Paul Crête  
Jean Crowder  
John Cummins  
Patricia Davidson

Claude DeBellefeuille  
Barry Devolin  
Stéphane Dion  
Norman Doyle  
Ken Dryden  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Mark Holland  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Susan Kadis  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Tina Keeper

Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Christian Ouellet  
Stephen Owen  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte

Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Todd Russell  
Denise Savoie  
Francis Scarpaleggia  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Lloyd St. Amand  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
Belinda Stronach  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Alan Tonks  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Chris Warkentin  
John Williams  
Lynne Yelich

---

**FINANCES****Président:** Brian Pallister**Vice-présidents:** Massimo Pacetti  
Pierre PaquetteDiane Ablonczy  
Dean Del Mastro  
Rick DykstraJohn McCallum  
John McKayMichael Savage  
Thierry St-CyrGarth Turner  
Judy Wasylcia-Leis

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
Maurizio Bevilacqua  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Chris Charlton  
David Christopherson  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Libby DaviesBarry Devolin  
Ruby Dhalla  
Norman Doyle  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy LauzonJack Layton  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Yasmin Ratansi  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Anthony RotaGary Schellenberger  
Judy Sgro  
Bev Shipley  
Mario Silva  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Brent St. Denis  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
Belinda Stronach  
David Sweet  
Paul Szabo  
Lui Temelkovski  
Robert Thibault  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

**Président:** James Rajotte

**Vice-présidents:** Paul Crête  
Dan McTeague

André Arthur	Jean Lapierre	Bev Shipley	Dave Van Kesteren	(12)
Colin Carrie	Brian Masse	Belinda Stronach	Robert Vincent	
Susan Kadis				

### Membres associés

Jim Abbott	John Cummins	Wajid Khan	Joe Preston
Diane Ablonczy	Patricia Davidson	Ed Komarnicki	Yasmin Ratansi
Harold Albrecht	Libby Davies	Daryl Kramp	Geoff Regan
Mike Allen	Claude DeBellefeuille	Jean-Yves Laforest	Scott Reid
Dean Allison	Dean Del Mastro	Mario Laframboise	Lee Richardson
Rob Anders	Barry Devolin	Mike Lake	Gerry Ritz
David Anderson	Stéphane Dion	Guy Lauzon	Anthony Rota
Gérard Asselin	Norman Doyle	Jack Layton	Michael Savage
Larry Bagnell	Rick Dykstra	Pierre Lemieux	Gary Schellenberger
Dave Batters	Ken Epp	Tom Lukiwski	Andy Scott
Catherine Bell	Ed Fast	James Lunney	Bill Siksay
Don Bell	Brian Fitzpatrick	Dave MacKenzie	Raymond Simard
Leon Benoit	Steven Fletcher	Fabian Manning	Joy Smith
Maurizio Bevilacqua	Cheryl Gallant	Inky Mark	Kevin Sorenson
Dennis Bevington	Yvon Godin	Wayne Marston	Brent St. Denis
James Bezan	Peter Goldring	Pat Martin	Bruce Stanton
Steven Blaney	Gary Goodyear	Tony Martin	Brian Storseth
Ken Boshcoff	Jacques Gourde	Irene Mathysen	David Sweet
Sylvie Boucher	Nina Grewal	Colin Mayes	Robert Thibault
Garry Breitreuz	Helena Guergis	David McGuinty	Myron Thompson
Gord Brown	Art Hanger	Joe McGuire	David Tilson
Patrick Brown	Richard Harris	Ted Menzies	Bradley Trost
Rod Bruinooge	Luc Harvey	Rob Merrifield	Garth Turner
Paule Brunelle	Laurie Hawn	Larry Miller	Merv Tweed
Blaine Calkins	Russ Hiebert	Bob Mills	Roger Valley
Ron Cannan	Jay Hill	James Moore	Peter Van Loan
Serge Cardin	Betty Hinton	Rob Moore	Maurice Vellacott
Robert Carrier	Mark Holland	Peggy Nash	Mike Wallace
Bill Casey	Rahim Jaffer	Rick Norlock	Mark Warawa
Rick Casson	Brian Jean	Deepak Obhrai	Chris Warkentin
Raymond Chan	Marlene Jennings	Massimo Pacetti	Jeff Watson
Chris Charlton	Randy Kamp	Brian Pallister	John Williams
David Christopherson	Gerald Keddy	Christian Paradis	Blair Wilson
Joe Comartin	Tina Keeper	Daniel Petit	Lynne Yelich
Jean Crowder	Jason Kenney	Pierre Poilievre	Paul Zed
Roy Cullen			

---

## JUSTICE ET DES DROITS DE LA PERSONNE

**Président:**

Art Hanger

**Vice-présidents:**Derek Lee  
Réal MénardLarry Bagnell  
Sue Barnes  
Patrick BrownJoe Comartin  
Carole FreemanRob Moore  
Brian MurphyDaniel Petit  
Myron Thompson

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Omar Alghabra  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Raymond Chan  
Irwin Cotler  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Libby Davies  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle

Rick Dykstra  
Wayne Easter  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Michael Ignatieff  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Tina Keeper  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake

Guy Lauzon  
Carole Lavallée  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
John Maloney  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Wayne Marston  
Pat Martin  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
John McKay  
Serge Ménard  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Anita Neville  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Stephen Owen  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Judy Sgro  
Bev Shipley  
Bill Siksay  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Mike Wallace  
Tom Wappel  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Borys Wrzesnewskyj  
Lynne Yelich

---

## SOUS-COMITÉ DE L'EXAMEN DES LOIS SUR LE RACOLAGE

**Président:****Vice-président:**


---

## LANGUES OFFICIELLES

**Président:** Guy Lauzon

**Vice-présidents:** Yvon Godin  
Pablo Rodriguez

Vivian Barbot  
Sylvie Boucher  
Paule Brunelle

Jean-Claude D'Amours  
Luc Harvey

Pierre Lemieux  
Brian Murphy

Daniel Petit  
Raymond Simard

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Alex Atamanenko  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Comartin  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin

Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Marlene Jennings  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki

Maka Kotto  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Jack Layton  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid

Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Denise Savoie  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

**LIAISON****Président:** Dean Allison**Vice-président:** Judy Sgro

Rob Anders  
 Leon Benoit  
 Garry Breitzkreuz  
 Rick Casson  
 Norman Doyle  
 Gary Goodyear

Art Hanger  
 Gerald Keddy  
 Guy Lauzon  
 Diane Marleau  
 Colin Mayes  
 Rob Merrifield

Bob Mills  
 Shawn Murphy  
 Brian Pallister  
 James Rajotte  
 Lee Richardson  
 Gerry Ritz

Gary Schellenberger  
 Kevin Sorenson  
 Paul Szabo  
 Merv Tweed  
 Tom Wappel

(25)

**Membres associés**

Claude Bachand  
 Mauril Bélanger  
 Catherine Bell  
 Don Bell  
 André Bellavance  
 Carolyn Bennett  
 Bernard Bigras  
 Raynald Blais  
 John Cannis  
 Serge Cardin  
 Joe Comartin  
 Paul Crête  
 Jean Crowder

Jean-Claude D'Amours  
 Paul Dewar  
 Ken Epp  
 Meili Faille  
 Brian Fitzpatrick  
 Christiane Gagnon  
 Yvon Godin  
 Michel Guimond  
 Mark Holland  
 Nancy Karetak-Lindell  
 Maka Kotto  
 Daryl Kramp  
 Jean-Yves Laforest

Mario Laframboise  
 Francine Lalonde  
 Derek Lee  
 Yves Lessard  
 Pat Martin  
 Irene Mathysen  
 Bill Matthews  
 Dan McTeague  
 Réal Ménard  
 Peggy Nash  
 Massimo Pacetti  
 Pierre Paquette

Bernard Patry  
 Marcel Proulx  
 Pablo Rodriguez  
 Mario Silva  
 Joy Smith  
 Brent St. Denis  
 Paul Steckle  
 Peter Stoffer  
 Andrew Telegdi  
 Lui Temelkovski  
 David Tilson  
 Alan Tonks

**SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ****Président:****Vice-président:**

## OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**Président:** Diane Marleau

**Vice-présidents:** Daryl Kramp  
Peggy Nash

Harold Albrecht  
Omar Alghabra  
Navdeep Bains

Raymond Bonin  
James Moore

Richard Nadeau  
Louise Thibault

Mike Wallace  
Chris Warkentin

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Christopherson  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Paul Dewar  
Norman Doyle

Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Charles Hubbard  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney

Ed Komarnicki  
Jean-Yves Laforest  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Massimo Pacetti  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte

Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Denise Savoie  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Paul Szabo  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Mark Warawa  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## PATRIMOINE CANADIEN

**Président:** Gary Schellenberger

**Vice-présidents:** Mauril Bélanger  
Maka Kotto

Jim Abbott  
Charlie Angus  
Sylvie Boucher

Ed Fast  
Tina Keeper

Luc Malo  
Francis Scarpaleggia

Scott Simms  
Chris Warkentin

(12)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Alex Atamanenko  
Vivian Barbot  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Rodger Cuzner  
Jean-Claude D'Amours  
Patricia Davidson

Libby Davies  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Ruby Dhalla  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Hedy Fry  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Nancy Karetak-Lindell

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Wayne Marston  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Maria Minna  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

Marcel Proulx  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Bev Shipley  
Bill Siksay  
Mario Silva  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Gerald Keddy

**Vice-présidents:** Raynald Blais  
Bill Matthews

Gérard Asselin  
Gerry Byrne  
John Cummins

Rodger Cuzner  
Randy Kamp

James Lunney  
Lawrence MacAulay

Fabian Manning  
Peter Stoffer

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Catherine Bell  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Raymond Bonin  
Sylvie Boucher  
Garry Breitreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Robert Carrier  
Bill Casey  
Rick Casson  
Paul Crête  
Jean Crowder  
Nathan Cullen

Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Wayne Easter  
Ken Epp  
Mark Eyking  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean

Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mario Laframboise  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Dominic LeBlanc  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
Dave MacKenzie  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid

Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Todd Russell  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Scott Simms  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Gary Goodyear

**Vice-présidents:** Michel Guimond  
Marcel Proulx

Yvon Godin  
Jay Hill  
Marlene Jennings

Tom Lukiwski  
Stephen Owen

Pauline Picard  
Joe Preston

Karen Redman  
Scott Reid

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Ken Boshcoff  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Comartin  
Jean Crowder  
John Cummins  
Patricia Davidson

Libby Davies  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Michel Gauthier  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Monique Guay  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy

Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Réal Ménard  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
James Rajotte

Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Mario Silva  
Raymond Simard  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

**Président:**

**Vice-président:**

## SOUS-COMITÉ DE LA SÉCURITÉ SUR LA COLLINE DU PARLEMENT

**Président:** Gary Goodyear

**Vice-président:**

Gérard Asselin

Yvon Godin

Joe Preston

Marcel Proulx

(5)

## RESSOURCES HUMAINES, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Président:** Dean Allison

**Vice-présidents:** Jean-Claude D'Amours  
Yves Lessard

France Bonsant  
Bonnie Brown  
Patrick Brown

Denis Coderre  
Mike Lake

Tony Martin  
Geoff Regan

Brian Storseth  
Lynne Yelich

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
Maurizio Bevilacqua  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitreuz  
Gord Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Raymond Chan  
Chris Charlton  
Olivia Chow  
David Christopherson  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Rodger Cuzner  
Patricia Davidson  
Libby Davies

Dean Del Mastro  
Nicole Demers  
Barry Devolin  
Sukh Dhaliwal  
Norman Doyle  
Ken Dryden  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Raymonde Folco  
Cheryl Gallant  
John Godfrey  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Mark Holland  
Michael Ignatieff  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian

Randy Kamp  
Nancy Karetak-Lindell  
Gerald Keddy  
Tina Keeper  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon  
Carole Lavallée  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Gary Merasty  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Maria Minna  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Christian Ouellet  
Brian Pallister  
Christian Paradis

Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Denise Savoie  
Gary Schellenberger  
Andy Scott  
Bev Shipley  
Bill Siksay  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Thierry St-Cyr  
Bruce Stanton  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams

## RESSOURCES NATURELLES

**Président:** Lee Richardson

**Vice-présidents:** Catherine Bell  
Alan Tonks

Mike Allen  
Roy Cullen  
Claude DeBellefeuille

Richard Harris  
Christian Ouellet

Christian Paradis  
Todd Russell

Lloyd St. Amand  
Bradley Trost

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Alex Atamanenko  
Dave Batters  
Leon Benoit  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Bernard Bigras  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Paul Crête  
Jean Crowder

Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean

Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Marcel Lussier  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
David McGuinty  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Daniel Petit

Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## SANTÉ

**Président:** Rob Merrifield

**Vice-présidents:** Carolyn Bennett  
Christiane Gagnon

Dave Batters  
Brenda Chamberlain  
Patricia Davidson

Nicole Demers  
Ruby Dhalla

Rick Dykstra  
Steven Fletcher

Tina Keeper  
Penny Priddy

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitreuz  
Bonnie Brown  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Chris Charlton  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle

Ken Dryden  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Hedy Fry  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Susan Kadis  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake

Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Yvan Loubier  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
John Maloney  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Keith Martin  
Brian Masse  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Gary Merasty  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte

Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Lloyd St. Amand  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Lui Temelkovski  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

**Président:** Garry Breitkreuz

**Vice-présidents:** Joe Comartin  
Mark Holland

Maurizio Bevilacqua	Irwin Cotler	Laurie Hawn	Serge Ménard	(12)
Gord Brown	Carole Freeman	Dave MacKenzie	Rick Norlock	
Raymond Chan				

### Membres associés

Jim Abbott	Rick Dykstra	Mike Lake	Lee Richardson
Diane Ablonczy	Ken Epp	Guy Lauzon	Gerry Ritz
Harold Albrecht	Ed Fast	Derek Lee	Gary Schellenberger
Mike Allen	Brian Fitzpatrick	Pierre Lemieux	Bev Shipley
Dean Allison	Steven Fletcher	Tom Lukiwski	Bill Siksay
Rob Anders	Cheryl Gallant	James Lunney	Joy Smith
David Anderson	Roger Gaudet	Fabian Manning	Kevin Sorenson
Dave Batters	Peter Goldring	Inky Mark	Bruce Stanton
Leon Benoit	Gary Goodyear	Wayne Marston	Brian Storseth
James Bezan	Jacques Gourde	Pat Martin	David Sweet
Steven Blaney	Nina Grewal	Irene Mathysen	Myron Thompson
Sylvie Boucher	Helena Guergis	Colin Mayes	David Tilson
Patrick Brown	Art Hanger	Ted Menzies	Bradley Trost
Rod Bruinoooge	Richard Harris	Rob Merrifield	Garth Turner
Paule Brunelle	Luc Harvey	Larry Miller	Merv Tweed
Blaine Calkins	Russ Hiebert	Bob Mills	Dave Van Kesteren
Ron Cannan	Jay Hill	James Moore	Peter Van Loan
Colin Carrie	Betty Hinton	Rob Moore	Maurice Vellacott
Bill Casey	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Robert Vincent
Rick Casson	Brian Jean	Brian Pallister	Mike Wallace
Paul Crête	Randy Kamp	Christian Paradis	Tom Wappel
Roy Cullen	Gerald Keddy	Daniel Petit	Mark Warawa
John Cummins	Tina Keeper	Pierre Poilievre	Chris Warkentin
Patricia Davidson	Jason Kenney	Joe Preston	Jeff Watson
Dean Del Mastro	Ed Komarnicki	James Rajotte	John Williams
Barry Devolin	Daryl Kramp	Scott Reid	Lynne Yelich
Norman Doyle			

### SOUS-COMITÉ SUR LA REVUE DE LA LOI ANTITERRORISTE

**Président:**

**Vice-président:**

Gord Brown	Roy Cullen	Serge Ménard	Tom Wappel	(7)
Joe Comartin	Dave MacKenzie	Rick Norlock		

## TRANSPORTS, DE L'INFRASTRUCTURE ET DES COLLECTIVITÉS

**Président:** Merv Tweed

**Vice-présidents:** Don Bell  
Mario Laframboise

Steven Blaney  
Robert Carrier  
Ed Fast

Charles Hubbard  
Brian Jean

Peter Julian  
David McGuinty

Andy Scott  
Brian Storseth

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Sylvie Boucher  
Garry Breitreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Olivia Chow  
David Christopherson  
Joe Comartin  
Paul Crête  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Libby Davies

Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Roger Gaudet  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Randy Kamp  
Jim Karygiannis  
Gerald Keddy  
Tina Keeper  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Dominic LeBlanc  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Brian Masse  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Peggy Nash  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
Marcel Proulx

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Denise Savoie  
Francis Scarpaleggia  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Belinda Stronach  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

#### Coprésident:

#### Vice-coprésident:

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Janis Johnson  
Jean Lapointe  
Donald Oliver

Vivienne Poy  
Marilyn Trenholme Counsell

Mike Allen  
Gérard Asselin  
Colleen Beaumier  
Blaine Calkins  
Joe Comuzzi  
Cheryl Gallant

Peter Goldring  
Gurbax Malhi  
Fabian Manning  
Jim Peterson  
Louis Plamondon  
Denise Savoie

(17)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Vivian Barbot  
Dave Batters  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin

Paul Dewar  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Charles Hubbard  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki

Maka Kotto  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Lawrence MacAulay  
Dave MacKenzie  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésidents:** John Eyton  
Paul Szabo

**Vice-coprésidents:** Paul Dewar  
Ken Epp

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron  
John Bryden  
Pierre De Bané  
Mac Harb

Wilfred Moore  
Pierre Claude Nolin  
Gerry St. Germain

Robert Bouchard  
Ron Cannan  
Dean Del Mastro  
Monique Guay  
Derek Lee

John Maloney  
Rick Norlock  
Garth Turner  
Tom Wappel

(20)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra

Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mario Laframboise  
Mike Lake

Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Réal Ménard  
Serge Ménard  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid

Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Judy Sgro  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## **Comité des présidents des comités législatifs**

### **Le Vice-président et président des comités pléniers**

L'HON. BILL BLAIKIE

### **Le vice-président des comités pléniers**

M. ROYAL GALIPEAU

### **Le vice-président adjoint des comités pléniers**

M. ANDREW SCHEER

MME DAWN BLACK

M. BILL CASEY

M. JOHN CUMMINS

M. KEN EPP

M. RAHIM JAFFER

L'HON. DIANE MARLEAU

M. DAVID MCGUINITY

M. BERNARD PATRY

M. MARCEL PROULX

M. DAVID TILSON

**MEMBRE DU MINISTÈRE**

## Par ordre de préséance

Le très hon. Stephen Harper	premier ministre
L'hon. Rob Nicholson	leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique
L'hon. David Emerson	ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler
L'hon. Jean-Pierre Blackburn	ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
L'hon. Greg Thompson	ministre des Anciens Combattants
L'hon. Marjory LeBreton	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Monte Solberg	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Chuck Strahl	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé
L'hon. Gary Lunn	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Peter MacKay	ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'hon. Loyola Hearn	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Stockwell Day	ministre de la Sécurité publique
L'hon. Carol Skelton	ministre du Revenu national et ministre de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien
L'hon. Vic Toews	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Rona Ambrose	ministre de l'Environnement
L'hon. Michael Chong	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports
L'hon. Diane Finley	ministre des Ressources humaines et du Développement social
L'hon. Gordon O'Connor	ministre de la Défense nationale
L'hon. Bev Oda	ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine
L'hon. Jim Prentice	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. John Baird	président du Conseil du Trésor
L'hon. Maxime Bernier	ministre de l'Industrie
L'hon. Lawrence Cannon	ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
L'hon. Tony Clement	ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario
L'hon. Jim Flaherty	ministre des Finances
L'hon. Josée Verner	ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles
L'hon. Michael Fortier	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

## SÉCRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

Mme Sylvie Boucher	du premier ministre et de la ministre de la Francophonie et des Langues officielles
M. Jason Kenney	du premier ministre
M. Tom Lukiwski	du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique
Mme Helena Guergis	du ministre du Commerce international
Mme Betty Hinton	du ministre des Anciens Combattants
M. Ed Komarnicki	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. David Anderson	(chargé de la Commission canadienne du blé) du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé
M. Jacques Gourde	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé
M. Christian Paradis	du ministre des Ressources naturelles
M. Deepak Obhrai	du ministre des Affaires étrangères
M. Peter Van Loan	du ministre des Affaires étrangères
M. Randy Kamp	du ministre des Pêches et des Océans
M. Dave MacKenzie	du ministre de la Sécurité publique
M. Rob Moore	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
M. Mark Warawa	de la ministre de l'Environnement
Mme Lynne Yelich	de la ministre des Ressources humaines et du Développement social
M. Russ Hiebert	du ministre de la Défense nationale
M. Jim Abbott	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Rod Bruinooge	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
M. Pierre Poilievre	du président du Conseil du Trésor
M. Colin Carrie	du ministre de l'Industrie
M. Brian Jean	du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
M. Steven Fletcher	du ministre de la Santé
Mme Diane Ablonczy	du ministre des Finances
M. Ted Menzies	de la ministre de la Coopération internationale
M. James Moore	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler

## TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 29 septembre 2006

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

#### **Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'oeuvre**

Projet de loi C-24. Deuxième lecture .....	3419
M. Marston .....	3419
M. Szabo .....	3420
M. Goodyear .....	3420
Mme Keeper .....	3421
Mme Davies .....	3422
M. Bevington .....	3423
M. Dhaliwal .....	3424
Mme Savoie .....	3424
M. Szabo .....	3425

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

#### **La marche Night to Light**

M. Warawa .....	3426
-----------------	------

#### **L'alphabétisation**

Mme Brown (Oakville) .....	3426
----------------------------	------

#### **La taxe sur les produits et services**

M. Vincent .....	3426
------------------	------

#### **La Commission canadienne du blé**

M. Martin (Winnipeg-Centre) .....	3427
-----------------------------------	------

#### **Les enfants**

M. Warkentin .....	3427
--------------------	------

#### **Le Darfour**

M. Cotler .....	3427
-----------------	------

#### **Tobique—Mactaquac**

M. Allen .....	3427
----------------	------

#### **Le sud-ouest de Montréal**

M. St-Cyr .....	3427
-----------------	------

#### **La Semaine nationale de l'arbre et des forêts**

M. Paradis .....	3428
------------------	------

#### ***Freedom's Fury***

M. Telegdi .....	3428
------------------	------

#### **L'Afghanistan**

M. Hiebert .....	3428
------------------	------

#### **Les programmes gouvernementaux**

Mme Wasylcia-Leis .....	3428
-------------------------	------

#### **L'alphabétisation**

M. Cuzner .....	3428
-----------------	------

#### **Le bénévolat**

Mme Demers .....	3429
------------------	------

#### **La Commission canadienne du blé**

Mme Keeper .....	3429
------------------	------

#### **Michal Gutowski**

M. Norlock .....	3429
------------------	------

#### **Véronique Rivest**

M. Nadeau .....	3429
-----------------	------

### QUESTIONS ORALES

#### **L'Afghanistan**

M. Goodale .....	3429
M. Kenney .....	3430
M. Goodale .....	3430
M. Kenney .....	3430
M. Goodale .....	3430
M. Kenney .....	3430

#### **Le Sommet de la Francophonie**

Mme Jennings .....	3430
M. Kenney .....	3430
Mme Jennings .....	3430
M. Kenney .....	3430

#### **La Gendarmerie royale du Canada**

Mme Guay .....	3431
M. Kenney .....	3431
Mme Guay .....	3431
M. Kenney .....	3431

#### **Maher Arar**

M. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin) .....	3431
M. Day .....	3431
M. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin) .....	3431
M. Day .....	3431

#### **L'Afghanistan**

Mme Davies .....	3431
M. Kenney .....	3432
Mme Davies .....	3432
M. Kenney .....	3432

#### **L'accès à l'information**

M. Cuzner .....	3432
M. Kenney .....	3432
M. Cuzner .....	3432
M. Baird .....	3432

#### **Maher Arar**

M. Alghabra .....	3432
M. Kenney .....	3433
M. Alghabra .....	3433
M. Day .....	3433

#### **L'environnement**

M. Lussier .....	3433
M. Warawa .....	3433
M. Lussier .....	3433
M. Warawa .....	3433

#### **L'agriculture et l'agroalimentaire**

M. Bellavance .....	3433
M. Gourde .....	3433
M. Bellavance .....	3434
M. Gourde .....	3434

#### **Les programmes gouvernementaux**

M. Regan .....	3434
M. Baird .....	3434
M. Regan .....	3434

Mme Finley .....	3434
M. Simard .....	3434
M. Baird .....	3434
M. Simard .....	3434
Mme Finley .....	3434
<b>Les affaires autochtones</b>	
Mme Davidson .....	3435
M. Bruinooge .....	3435
<b>L'environnement</b>	
M. Bevington .....	3435
M. Warawa .....	3435
<b>L'industrie forestière</b>	
Mme Bell (Île de Vancouver-Nord) .....	3435
M. Paradis .....	3435
<b>La Chine</b>	
M. Szabo .....	3435
M. MacKay .....	3435
M. Szabo .....	3435
M. MacKay .....	3436
<b>L'industrie du tourisme</b>	
M. Valley .....	3436
M. Baird .....	3436
M. Valley .....	3436
M. Baird .....	3436
<b>Les programmes gouvernementaux</b>	
Mme Picard .....	3436
Mme Finley .....	3436
M. Nadeau .....	3436
M. Baird .....	3436
<b>Les pêches et les océans</b>	
M. LeBlanc .....	3436
M. Kamp .....	3437
<b>L'agriculture</b>	
M. Bezan .....	3437
Mme Finley .....	3437
<b>La frontière canado-américaine</b>	
M. Masse .....	3437
M. Day .....	3437
<b>L'alphabétisation</b>	
Mme Savoie .....	3437
Mme Finley .....	3437
<b>Maher Arar</b>	
M. Cotler .....	3438
M. Day .....	3438
<b>Le sport et l'activité physique</b>	
M. Warkentin .....	3438
M. Chong .....	3438
<b>La jeunesse</b>	
M. Siksay .....	3438
M. Baird .....	3438

<b>Les programmes gouvernementaux</b>	
Mme DeBellefeuille .....	3438
M. Paradis .....	3438
<b>Présence à la tribune</b>	
M. Blaikie .....	3439

## AFFAIRES COURANTES

<b>Loi offrant aux exploitations agricoles familiales une protection contre les coûts de production</b>	
M. Martin (Winnipeg-Centre) .....	3439
Projet de loi C-356. Présentation et première lecture .....	3439
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	3439
<b>La nomination du commissaire aux langues officielles</b>	
M. Cannon (au nom du leader du gouvernement à la Chambre des communs et ministre de la réforme démocratique) .....	3439
Motion .....	3439
Adoption de la motion .....	3439
<b>Les Comités de la Chambre</b>	
<b>Affaires autochtones et développement du Grand Nord</b>	
M. Hill .....	3439
Motion .....	3439
Adoption de la motion .....	3439
M. Merasty .....	3439
Motion d'adoption .....	3439
M. Bruinooge .....	3442
M. Laframboise .....	3443
M. Dhaliwal .....	3443
M. Albrecht .....	3443
M. Bruinooge .....	3444
M. McQuinty .....	3446
M. Laframboise .....	3446
M. Goodyear .....	3447
Mme Keeper .....	3447
M. Laframboise .....	3447
M. Jean .....	3450
Le président suppléant (M. Galipeau) .....	3450

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

<b>Le Code criminel</b>	
Projet de loi C-277. Deuxième lecture .....	3451
M. Maloney .....	3451
Mme Demers .....	3452
M. Dewar .....	3453
M. Warawa .....	3454
M. Szabo .....	3456
M. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin) .....	3457
M. Fast .....	3458
Report du vote sur la motion .....	3459

## ANNEXE



**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt**

**Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**

**Ottawa (Ontario) K1A 0S5**

**Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943**

**Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757**

**[publications@tpsgc.gc.ca](mailto:publications@tpsgc.gc.ca)**

**<http://publications.gc.ca>**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services**

**Public Works and Government Services Canada**

**Ottawa, Ontario K1A 0S5**

**Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943**

**Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757**

**[publications@pwgsc.gc.ca](mailto:publications@pwgsc.gc.ca)**

**<http://publications.gc.ca>**